

Sothema

Des énergies unies pour la vie

Rapport 2021

Rapport annuel et de responsabilité
sociétale de l'entreprise (RSE)



DES ÉNERGIES UNIES POUR LA VIE

Sommaire



Profil

Qui est Sothema ?
Chiffres clés
Structure du capital
Conseil d'Administration
COMEX et CODIR



Faits marquants

Mme Lamia Tazi élue Vice-présidente Générale de la FMIIP
Sothema 47ème dans le classement des 500 grandes entreprises nationales
Axess Pharma officiellement autorisée
Partenariat avec le Saoudien Deef Pharma



Interview avec la PDG



Carnet de l'actionnaire

Le marché pharmaceutique mondial et Africain en 2021
L'industrie pharmaceutique nationale en 2021
L'activité de Sothema en 2021
Entretien : Le concept de l'impact investing



Focus

Le pôle industriel & développement
La promotion médicale à l'ère de la santé 2.0
Les métiers supports de Sothema
L'engagement historique pour l'oncologie
Sothema et l'international



Rapport ESG

Highlights RSE 2021
L'analyse de matérialité
Environnement, Social et Gouvernance



Rapport Financier

Rapport des CAC sur les comptes sociaux
Etats de synthèse 2021
Rapport spécial des CAC
Comptes consolidés 2021





PROFIL

Qui est Sothema ?



Créée en 1976, Sothema (société de thérapeutique marocaine) est un laboratoire pharmaceutique 100% marocain, spécialisé dans le développement, la fabrication

et la commercialisation des médicaments. Sothema est partenaire de 35 laboratoires commettants parmi les leaders mondiaux de la R&D. Elle a

une importante présence à l'international, notamment via des filiales et des bureaux de représentation en Europe, en Afrique et dans les pays arabes.

40 ans d'investissements

Depuis sa création en 1976, Sothema a continuellement investi d'une façon massive, contribuant à la résorption du chômage notamment parmi les populations qualifiées. Plusieurs milliards de dirhams furent investis depuis la création de Sothema il y a presque un demi siècle, créant des milliers d'emplois

directs et indirects, et contribuant à la formation de milliers de pharmaciens, médecins, ingénieurs et autres techniciens marocains et étrangers. En investissant toujours massivement, Sothema se met en phase avec la volonté royale qui donne une priorité à l'emploi et à la croissance industrielle en en faisant

une urgence nationale. Sothema contribue également à offrir des emplois qualifiés aux jeunes Marocains résidant à l'Étranger (MRE) parmi lesquels des chercheurs et des compétences rares. Sa participation régulière dans les foires de recrutement internationales démontre cet engagement citoyen.

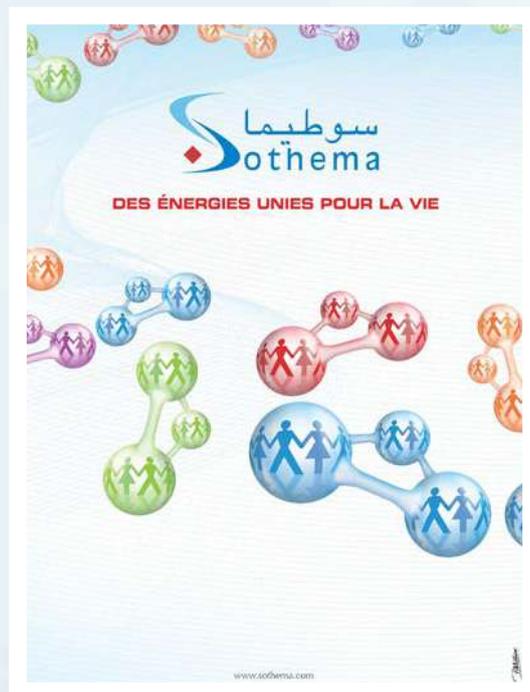
Histoire

- 2021** ● Mise à disposition des installations industrielles de Sothema en vue de la fabrication pour le compte du ministère de la Santé des premiers lots de vaccins anti-covid 19.
- 2020** ● Réalisation pour le compte du ministère de la Santé et du géant chinois Sinopharm, du premier essai clinique sur un vaccin candidat anti Covid-19 à l'échelle de l'Afrique.
- 2019** ● Inauguration de l'unité des bio simialires, du deuxième site de production des sérums en poche souple et d'une chaudière biomasse pour la production de l'énergie propre.
- 2017** ● Brevet fruit de la première recherche fondamentale dans le domaine de l'antibiothérapie 100% marocaine avec la faculté de médecine de Fès. Un projet sanctionné par the European Inventor AWARD et une décoration de Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste.
- 2016** ● Fabrication des premiers produits anticancéreux issus de biotechnologie au Maroc.
- 2010** ● Acquisition du site Novartis Maroc.
- 2009** ● Lancement de l'unité des blocs stériles.
- 2005** ● Introduction en bourse.
- 2004** ● Pose de la première pierre de la filiale West Afric Pharma au Sénégal.
- 2000** ● Lancement de l'unité des céphalosporines.
- 1998** ● Lancement de l'unité des pénicillines.
- 1990** ● Début du façonnage.
- 1982** ● Début de la production de l'insuline et des solutions injectables.
- 1981** ● Inauguration du site de Bouskoura.
- 1976** ● Création de Sothema.

Les principaux objectifs des investissements de Sothema

- 1 Offrir au Maroc et aux pays du sud une autonomie en matière de fabrication de médicaments innovants.
- 2 Soigner le plus grand nombre de malades, notamment les enfants.
- 3 Assurer la croissance de l'entreprise en pérennisant ses revenus et maximisant sa valeur.

Des énergies unies pour la vie est le slogan de Sothema. Il exprime, entre autres, sa mission d'investisseur qui met son énergie au service d'une vie saine.



Nos chiffres clés



1300

Sothémiens
dont 150 cadres



8

unités
industrielles spécialisées



281

millions de Dhs
de résultat net en 2021



120.000 m²

de surface
productive



11.000 m²

pour les
injectables



2

Filiales
West Afric Pharma au Sénégal
et Leiden en Hollande



2.05

milliards
de Dhs de chiffre
d'affaires H.T en 2021



9,3%

de part de marché



47^{ème}

au classement des 500 plus
grandes entreprises marocaines



35

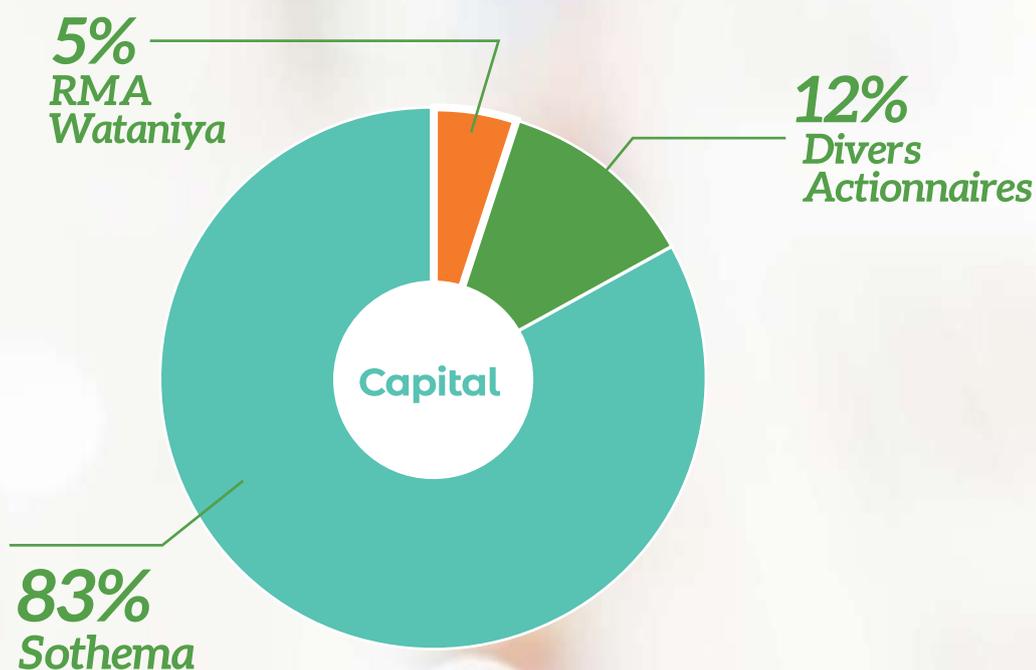
Laboratoires
commettants parmi les leaders
mondiaux de la R&D



300

médicaments
fabriqués & importés

Structure du Capital



Conseil d'Administration

Membres	Fonction
Mme. Lamia Tazi	Présidente
Mr. Mohamed Tazi	Administrateur
Mr. Mohamed Sefrioui	Administrateur
Mr. Berrada Mohamed Karim	Administrateur
Mr. Berrada Mohamed Amine	Administrateur
Mme. Selma Tazi	Administrateur
Mme. Amal Diouri	Administrateur
Mr. Tahiri Ghali	Administrateur
Mr. Ali Tazi	Administrateur
Mr. Amine Benhalima	Administrateur
Mme. Bahia Berrada	Administrateur

Comité Exécutif



Le **COMEX** de Sothema est une instance de pilotage de l'entreprise, réunissant une fois par mois les plus hauts dirigeants de l'entreprise en vue de s'informer sur ses résultats et suivre son activité, de mettre au point sa stratégie, de prendre des décisions stratégiques et de partager une vision commune de Sothema.

Les membres du COMEX



Mme. Lamia Tazi
PDG

Docteur en Pharmacie de l'Université de Liège, Mme Lamia Tazi a intégré Sothema en 1997 en tant que chargée de mission auprès de la Direction Générale. Après plus de 20 ans d'expériences durant lesquelles elle a assumé tour à tour les postes de Pharmacienne Responsable, de Directeur Général et de PDG, Mme Tazi a contribué au développement de la société et de sa notoriété au niveau local et régional. Elle représente Sothema dans divers groupements professionnels comme la Fédération Marocaine de l'Industrie

et de l'Innovation Pharmaceutiques (FMIIP) en tant que Secrétaire générale, l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) en tant que Vice-présidente, le Club des Femmes Administrateurs (CFA) en tant que Vice-présidente et l'Agence Nationale de l'Évaluation et de l'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANEAQ) en tant que membre de son Conseil d'administration. Mme Tazi est également membre du CA de quelques entreprises pharmaceutiques, chimiques et de R&D.



Mme. Khaneboubi Ghizlaine
Directeur exécutif industriel
& développement



Mr. Mohamed Tazi
Directeur exécutif support



Dr. Mehdi Zaghloul
Directeur exécutif
des opérations

Docteur en pharmacie de l'Université de Monastir (option biologie), Mme Khaneboubi a rejoint Sothema en 1991 en tant que Responsable des Affaires Réglementaires. Entre 1992 et 1994, elle occupa le poste de Responsable du Laboratoire de Contrôle et fut chargée du suivi et de la coordination du système de contrôle qualité, de la gestion des risques et du management des équipes qualité. En 1998, Mme Khaneboubi

fut nommée directeur de la qualité et contribua avec ce titre à la mise en place de la stratégie qualité de Sothema durant une période marquée par une succession d'investissements industriels. Cette stratégie a permis à Sothema d'être accréditée par plusieurs autorités de santé européennes et internationales. Après 30 ans de carrière, Mme Khaneboubi fut nommée en 2020 Directeur exécutif du pôle industriel et développement.

Titulaire d'un diplôme en finances puis d'un master en ingénierie financière de l'Elsca Business School (Paris). Mr. Tazi Mohamed a rejoint Sothema en 2010 en tant que Directeur support. Après 10 ans de carrière où il a contribué à la mise à niveau du fonctionnement stratégique et opérationnel de Sothema, Mr. Tazi a également participé aux décisions stratégiques de la société durant cette période. En 2019, il a été nommé

Directeur exécutif support, un poste qui chapeaute plusieurs directions et départements, à savoir la Direction financière et comptable, la Direction du contrôle de gestion, la Direction des ressources humaines, la Direction du système d'information, la Direction des filiales, la Direction juridique, la Direction des projets ainsi que le Département des achats techniques et celui de l'administration des ventes.

Docteur en médecine de l'Université de médecine et de pharmacie de Casablanca, Dr Mehdi Zaghloul est également titulaire d'un Master dans le management des industries pharmaceutiques délivré par l'Université Jean Moulin de Lyon et d'un Master intitulé « European Leadership Program » délivré par Vlerick management School de Gent, Belgique. Après avoir occupé des positions de leadership dans des multinationales pharmaceutiques de premier plan (Pasteur, MSD, Sanofi-aventis, Bayer Schering), aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, Dr Zaghloul a été le Directeur général de Novartis Pharma pendant plusieurs années durant lesquelles il a notamment réussi l'intégration du portefeuille oncologie acquis auprès de

GSK. Il a également développé les marchés tunisien et algérien du géant Suisse et contribué à son essor continental. Dr Zaghloul a également été actif dans plusieurs groupements professionnels. Il a été nommé Président de Maroc, Innovation & Santé (MIS) qui représente les multinationales pharmaceutiques installées au Maroc, ainsi que membre du bureau de la chambre de commerce suisse. Dr Zaghloul a rejoint Sothema en 2017 en tant que Directeur exécutif des opérations et DG d'Axess Pharma, filiale de Sothema. Il gère l'ensemble des activités de promotion médicale de Sothema ainsi que le commercial et les opérations internationales et supervise le lancement et le développement d'Axess Pharma.

Comité de direction



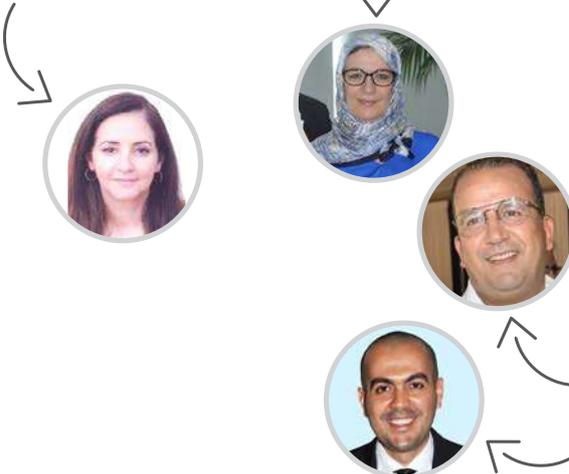
Le CODIR de Sothema est une instance de direction chargée de veiller au bon fonctionnement de l'entreprise. Regroupant une quarantaine de cadres hautement qualifiés, le CODIR

représente l'ensemble des fonctions de Sothema : Finance, commercial, Marketing, ressources humaines, etc. Les réunions du CODIR se tiennent plus fréquemment et abordent l'ensemble

des sujets liés à l'activité de l'entreprise et son fonctionnement. Il est fréquent que des sous-comités soient créés pour gérer des dossiers, projets et des situations spécifiques.

Assises de gauche à droite :

- **Wafae Asstairi**, Directeur du contrôle de gestion
- **Zahra Moujab**, Directeur de la Business unit pédiatrie
- **Najlaa El Hany**, Directeur du pôle développement & oncologie
- **Lamia Tazi**, PDG et pharmacien responsable
- **Ghizlaine Khaneboubi**, Directeur exécutif du pôle industriel & développement
- **Hinde Bennani**, Directeur du Business Hôpital/Cliniques/ Ophtalmologie
- **Rachida Haj Khalifa**, Directeur des ventes
- **Leila Adib**, Directeur de la Supply Chain
- **Merzek Siham**, Directeur assurance qualité



Debout de gauche à droite :

- **Moulay Hachem Alaoui**, Directeur du pôle opérations internationales
- **Mohammed Qrayim**, Consultant RP, RSE et communication
- **Ouhmani Youssef**, Directeur des ressources humaines
- **Taoufik Agoumi**, Directeur médical
- **Mohamed Tazi**, Directeur exécutif support
- **Mehdi Zaghloul**, Directeur exécutif des opérations
- **Marouane Ressani**, Directeur des achats
- **Mounir Haritane**, Directeur de l'audit, du contrôle interne & du risk management
- **Hassan Eddari**, Directeur des affaires pharmaceutiques
- **Youssef Haouane**, Directeur du site Sothema Ain Sbaa
- **Adnane Hilal**, Directeur Administratif et Financier
- **Mohamed Zinoun**, Directeur engineering
- **Mohamed El Maaroufi**, Directeur du système d'information
- **Chaouki Berrannoun**, Directeur du pôle support
- **Ouadie El Euldj**, Directeur Marketing
- **Ramsès Afailal**, Directeur commercial
- **Mehdi Berrada**, Directeur du pôle production
- **Abouridiouane Abdellah**, Directeur export adjoint
- **Sahir Réda**, Directeur de planification et d'approvisionnement

Sothema Way : 5 valeurs clés

Nous, sothémiennes et sothémiens, nous engageons d'adhérer et de faire vivre au quotidien les **5 VALEURS SUIVANTES** :

Intégrité



- ✓ Agir toujours avec honnêteté et transparence dans tout ce que nous faisons ;
- ✓ Croire à nos valeurs et principes en les mettant au centre de nos actions au quotidien ;
- ✓ Tenir nos promesses et nos engagements envers notre entreprise.

Engagement



- ✓ S'engager tous à fournir une prestation de qualité en respectant nos objectifs, les délais et les budgets ;
- ✓ Respecter nos engagements vis-à-vis de nos clients internes et externes et nos partenaires ;
- ✓ Toujours assumer nos décisions et trouver des solutions adaptées dans le respect de nos valeurs communes.

Collaboration



- ✓ Créer un climat de confiance, de respect et favoriser le travail en équipe ;
- ✓ Développer la communication et l'adhésion à la vision de Sothema ;
- ✓ Contribuer ensemble à fixer nos objectifs communs et œuvrer à les atteindre.

Performance



- ✓ Mener nos activités avec succès et réaliser nos objectifs suivant les règles d'efficacité et d'optimisation des ressources ;
- ✓ Faire preuve de créativité et de respect de la qualité, la sécurité, l'environnement et de notre intégrité ;
- ✓ Chercher les gains de productivité dans toutes nos actions entreprises au sein de Sothema.

Créativité



- ✓ Encourager l'esprit d'initiative auprès des collaborateurs et rester à l'écoute de nouvelles idées ;
- ✓ Valoriser et tester les nouvelles méthodes de travail afin d'améliorer notre compétitivité ;
- ✓ Créer un environnement propice à l'innovation et la créativité qui incite à développer l'autonomie chez les collaborateurs.





FAITS MARQUANTS

Mme Lamia Tazi élue Vice-présidente générale de la FMIIP

Notre Présidente, Mme Lamia Tazi, a été élue à la tête de la Fédération Marocaine de l'Industrie et de l'Innovation Pharmaceutiques (FMIIP) en tant que Vice-présidente générale et membre du duo dirigeant qui comprend également Mohamed Bouhmadi, PDG de Zénith Pharma, élu président du groupement. La nomination unanime de Mme Tazi et de Mr Bouhmadi a eu lieu, conformément aux statuts de la fédération, lors d'une assemblée élective durant laquelle un hommage a été rendu au président sortant, Mr. Ali Sedrati, par l'ensemble des membres de la fédération. Cette élection a eu lieu dans un contexte particulier avec un nouveau



gouvernement et une pandémie ayant fait des ravages dans le monde entier. Elle démontre également l'important rôle joué par Mme Tazi durant les dernières années en tant que Secrétaire générale ainsi que

l'image positive et la crédibilité dont elle jouit auprès de la profession pharmaceutique. La FMIIP opère désormais sous l'égide de la CGEM en tant que représentant de l'industrie pharmaceutique nationale.

Sothema au 47ème rang dans le classement des 500 plus grandes entreprises marocaines

Lors de la vingtième édition du classement des 500 plus grandes entreprises marocaines, Sothema a occupé le 47ème rang, soit une progression de 10 places depuis 2020. Ce classement est organisé annuellement par le magazine Economie & Entreprises en partenariat avec Kompass, société française spécialisée dans les



bases de données et annuaires professionnels. Il est utile de signaler qu'en 2006, l'année de sa première participation à ce classement, Sothema avait occupé la 135ème place. En 16 ans de participations régulières, notre laboratoire a pu gagner 88 places dans ce classement annuel.

Interview-portrait de Mme Lamia Tazi sur CNN



Mme Lamia Tazi a fait l'objet d'un portrait/interview dans le cadre de l'émission Connecting Africa diffusée sur CNN, la chaîne américaine classée N°1 au monde en termes d'audience. C'est la première fois qu'une cheffe d'entreprise marocaine voit son portrait dressé

par cette prestigieuse télévision. L'interview a été diffusée en prime time sur CNN deux fois en août 2021 et a été regardée par plusieurs millions de téléspectateurs de nationalités différentes, livrant une belle image sur Sothema et renforçant sa notoriété que tant laboratoire leader en Afrique. Vous pouvez regarder l'interview via le code qr suivant :



www.cutt.ly/7IyGm9R

Axess Pharma officiellement autorisée

C'est désormais officiel ! Axess Pharma, filiale de Sothema sise à Hed Soualem, est enfin autorisée en tant que laboratoire pharmaceutique. « Nous avons reçu l'autorisation le 14 avril 2021 et nous nous réjouissons de ce résultat qui couronne plusieurs mois d'efforts », se félicite Mr. Khalid El Attaoui, Directeur général délégué et pharmacien responsable d'Axess Pharma. « Après cette étape cruciale, nous pourrons démarrer l'exploitation commerciale dans les prochaines semaines », ajoute-t-il. Quant à l'exploitation industrielle,



Mr. El Attaoui la prévoit « après l'installation des équipements de production et du laboratoire de contrôle qualité et leur qualification. » Axess Pharma a également un ambitieux plan de recrutement qui se poursuit depuis plusieurs mois. « Nous

avons recruté une équipe marketing et vente; un responsable des affaires réglementaires; une assistante polyvalente; un responsable du magasin ; un magasinier et un chargé de la maintenance », précise-t-il. Et d'ajouter : « d'autres recrutements sont prévus dans les semaines et mois prochains. » Il est important de rappeler qu'Axess Pharma est spécialisée dans la production et la commercialisation d'une gamme variée de médicaments qui traitent des maladies graves (Cancer, Hémato-Oncologie, Rhumatologie Immunologie).

Sothema signe un partenariat commercial avec le saoudien Deef Pharma



C'est un contrat prometteur que Sothema a ratifié avec Deef Pharma, l'un des principaux acteurs pharmaceutiques des pays du Conseil de la Coopération du Golf (CCG). Une cérémonie de signature a vu la participation de notre Présidente, Mme Lamia Tazi, ainsi que Dr Mehdi Zaghoul, directeur exécutif des opérations et messieurs Alaoui Moulay Hachem et Ahmed Berranoun, respectivement directeur du pôle des opérations internationales et directeur du pôle support. Etaient également présents les représentants de Deef Pharma. Le

contrat stipule, dans une première phase, la commercialisation en Arabie Saoudite de deux produits de Sothema, à savoir Isolone et Soclav. « Bravo à Messieurs Aaloui et Berranoun ainsi qu'à toute la direction des opérations pour tout le travail fait en vue de rendre possible ce deal dans la région GCC en un temps record », se félicite Dr Zaghoul. Et d'ajouter : « J'espère que ce partenariat donnera un nouvel élan à notre belle organisation. » Créée en 1995, Deef Pharma est une entreprise saoudienne spécialisée dans l'importation et la

commercialisation des spécialités médicales, des dispositifs médicaux et des cosmétiques fabriqués en Europe et aux États-Unis. En 2007, elle a démarré la fabrication locale de quelques 50 médicaments dans un site industriel comprenant des lignes liquide, antiseptique, solide et semi-solide. Deef Pharma a établi la base d'une présence internationale avec des accords à Bahreïn, au Koweït, à Oman, au Qatar, aux Émirats arabes unis, au Yémen, en Irak, en Jordanie, au Liban, en Syrie, en Égypte, au Soudan, en Éthiopie, en Tunisie et en Algérie.

Sothema invitée à la Rencontre des Entrepreneurs Francophones REF21

Représentant le secteur industriel marocain dans sa globalité, Mme Lamia Tazi a été une invitée spéciale de la Rencontre des Entrepreneurs Francophones 2021 à Paris, du 24 au 25 août 2021. A cette occasion, notre Présidente a participé à un panel regroupant les représentants des industries de plusieurs pays francophones, portant sur un thème d'une actualité brûlante, à savoir : « l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le secteur industriel. » Unique femme paneliste, Mme Tazi a regretté le fait que la francophonie soit résumée à la culture



et la promotion de la langue française. Elle a appelé au renforcement de la coopération industrielle en détaillant les exemples notamment du secteur pharmaceutique. Il est important de souligner que cet événement de grande envergure, tenu sous le Haut patronage du Président Emmanuel Macron, réunit

durant deux jours des délégations patronales ainsi que des Chefs d'État et des personnalités de premier plan venus de quatre continents ayant la francophonie en partage, et ce pour "sceller une communauté francophone d'affaires unique au monde". Vous pouvez regarder l'intervention de Mme Tazi ainsi que celle de l'ensemble des panelistes via le code qr suivant :



www.cutt.ly/2lpo65N

Mme Lamia Tazi invitée au panel "Women on boards" à l'expo Dubaï 2020

Notre Présidente, Mme Lamia Tazi, a été invitée par le Club des Femmes Administrateurs du Maroc (CFA) pour participer en tant que Keynote speaker au panel intitulé « Women On Boards » portant sur le thème des femmes administrateurs en Afrique et dans les pays arabes. Ce panel a été organisé le 14 novembre 2021 et a vu la participation d'intervenants de haut calibre, parmi lesquels Abdelatif Jouahri, Wali de Bank Al Maghrib, Nadia Fettah Alaoui, ministre de l'Économie et des finances et commissaire du pavillon marocain à l'exposition universelle de Dubaï 2020 ainsi qu'une panoplie de femmes



leaders représentant divers secteurs d'activité. Mme Tazi a présenté son expérience au sein du Conseil d'administration de Sothema ainsi que ses initiatives de restructuration de cet organe de pilotage, notamment

par la création de divers comités (comité stratégique, comité d'audit, etc.), la formation des administrateurs sur les principes d'une gouvernance moderne ainsi que la sensibilisation sur la parité hommes/Femmes.





Entretien avec la PDG

2021, une année exceptionnelle



Marquée surtout par une crise sanitaire sans précédent, engendrée par la pandémie de COVID-19, l'année 2020 a été pleine de challenges à relever et d'adaptations à opérer. C'était le cas pour Sothema qui a fait montre d'une exceptionnelle résilience en transformant les risques en opportunités. Meilleur fonctionnement, diversification, agilité et innovation sont quelques retombées positives de la stratégie implémentée en urgence en vue de répondre aux impératifs de relance. Le point avec Mme Lamia Tazi, Présidente du Conseil d'Administration et PDG de Sothema. Entretien.

Comment évaluez-vous les réalisations de Sothema en 2021 ?

L'exercice 2021 a été pour Sothema exceptionnel, tant sur le plan des chantiers lancés que des performances réalisées. Dans un contexte de crises sanitaire et économique, et d'un ralentissement de l'activité pharmaceutique mondiale qui n'a cru que de 1,8% contre 11% une année auparavant,

Sothema a réalisé un chiffre d'affaires en progression de presque 14% par rapport à l'exercice 2020, s'établissant à 2,05 milliards MAD contre 1,8 milliards MAD l'année précédente. Elle a conservé son classement dans le top 3 des leaders du secteur pharmaceutique marocain avec une part de marché de 9,3% qui a évolué de 0,2% entre 2020 et 2021. L'évolution de notre chiffre d'affaires par catégorie de produits

fait ressortir une progression de 13% des ventes réalisées sur les produits fabriqués localement et de 15% sur les produits importés. Ces derniers représentent 37% du total du chiffre d'affaires contre 63% pour les produits fabriqués. Ils concernent des traitements innovants de haute technologie non encore fabricables au Maroc. La répartition du chiffre d'affaires entre produits fabriqués localement et ceux importés indique

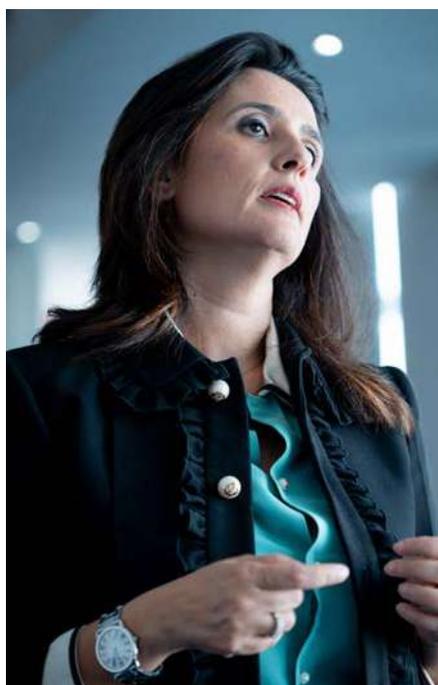


que Sothema continue d'accorder de l'importance à la production locale des médicaments qui offre à notre pays une sécurité sanitaire notamment en période de crise, contrairement à l'importation qui aggrave sa balance de paiements, et le rend surtout vulnérable face aux perturbations des approvisionnements sur le marché international. En termes de résultats, Sothema a réalisé une progression satisfaisante. Le résultat d'exploitation a progressé de 17,5% soit 430 millions MAD contre 366 millions MAD en 2020, ce qui démontre la résilience de notre société durant la période de crise et sa réussite à utiliser de façon optimale ses facteurs de production malgré les perturbations dans la conduite de nos métiers industriel et commercial. De son côté, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) a progressé de 12,6% s'établissant à 477 millions de MDH contre 424 millions MAD en 2020, ce qui démontre une progression de la rentabilité de nos activités. Quant au résultat net, il a enregistré une hausse de 18% passant à 281 millions MAD contre 238 millions MAD l'exercice précédent.

Peut-on attribuer la performance du cours de l'action de Sothema à l'effet vaccins ?

Effectivement, durant l'année 2021, le cours de l'action de Sothema a

enregistré la plus forte hausse à la bourse des valeurs de Casablanca, avec une évolution de +196%. L'effet vaccins est indéniable. La participation de Sothema à la première phase du projet national visant la production par le Maroc des vaccins a permis de mieux faire connaître Sothema, notamment auprès de la communauté financière. En s'intéressant plus à notre



entreprise, les experts et autres analystes financiers se sont rendu compte à une évidence que nous ne cessons de répéter pendant des années, à savoir que la valorisation de notre entreprise reste en deçà du potentiel de ses activités et des perspectives prometteuses de nos investissements. Comme beaucoup le savent, le marché des capitaux marocain ne reflète pas la réalité de

l'activité économique du secteur pharmaceutique. D'abord, nous ne sommes que deux entreprises cotées, alors que d'autres secteurs comptent leurs principaux acteurs. Notre titre n'a jamais été assez liquide. Bref, je peux dire qu'en 2021, Sothema a connu une sorte de correction positive de sa valorisation qui reflète désormais son potentiel de croissance. En termes de perspective, je pense qu'un marché national de capitaux plus dynamique sera un levier de croissance des valeurs du secteur pharmaceutique. La commission spéciale du modèle de développement (CSMD) a fixé un certain nombre d'objectifs stratégiques à atteindre à horizon 2035, dont l'augmentation du nombre de sociétés cotées en bourse à 300 parmi lesquelles une majorité sera composée de PME. Ces dernières, dont une bonne partie sera composée de startups oeuvrant dans les secteurs pharmaceutique et médical, pâtissent des difficultés à accéder aux sources de financement. Désormais, elles auront une offre adaptée leur permettant un accès plus facile au financement par le marché des capitaux, ce qui augure une dynamisation des échanges et des transactions des valeurs pharmaceutiques. Il ne faut pas oublier qu'en 2021, nous avons procédé au doublement de notre



capital social et au split du cours de notre action, ce qui a également eu un impact positif sur la performance de notre action en bourse.

Le projet des vaccins est celui qui a le plus identifié Sothema ces deux dernières années. Peut-on dire qu'il est son principal levier de croissance pour les années à venir ?

En tant que citoyenne marocaine, je suis fière que mon pays soit parvenu à produire ses propres vaccins, et en tant que Sothémienne, je suis encore plus fière que Sothema a pu contribuer à la première phase de ce projet. Notre laboratoire est le premier en Afrique et dans le monde arabe à produire des vaccins anti-covid 19. Cela n'aurait jamais pu être accompli sans l'appui de Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste qui a donné une forte impulsion à ce projet stratégique qui dotera notre pays

d'une autonomie vaccinale. Cela dit, on ne peut pas résumer Sothema au seul projet des vaccins. Notre activité repose sur d'autres axes stratégiques.

En effet, nous comptons d'abord assurer une croissance organique pérenne sur notre pipeline existant qui couvre l'ensemble des aires thérapeutiques. Pour cela, nous nous dotons continuellement de l'ensemble des outils managériaux disponibles en vue de maximiser nos performances dans les métiers industriel, commercial et support. La croissance de nos filiales est également un axe sur lequel nous comptons beaucoup dans l'avenir. A titre d'exemple, West Afric Pharma a réalisé une performance considérable en 2021 en augmentant son chiffre d'affaires de plus de 40%. Cette filiale sénégalaise qui a atteint son équilibre en 2018 après

avoir dépassé le seuil des 3 millions d'euros de chiffre d'affaires, a réalisé à fin 2021 un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros. Par ailleurs, nous considérons également une croissance externe par l'acquisition de nouvelles filiales, notamment celles de type startups, CRO et CDMO . Pour cela, un grand effort de prospection est mis en place, conformément à notre Responsabilité Sociétale, notamment auprès des jeunes étudiants, chercheurs et entrepreneurs souhaitant réussir dans le domaine pharmaceutique. Enfin, nous comptons également sur le lancement de nouveaux produits. Ces derniers apportent une valeur ajoutée à notre activité et dynamisent nos performances. En 2020, nous avons lancé 4 produits nouveaux à forte valeur ajoutée pour un chiffre d'affaires supplémentaire de 10

millions MAD. Nous prévoyons de lancer 40 nouveaux produits à horizon 2025, ce qui dopera nos ventes de façon considérable, surtout dans le contexte de généralisation de la couverture sociale.

Vous avez récemment déclaré que

une capacité améliorée de création de valeur ajoutée et d'emplois qualifiés. La couverture sociale universelle est un des leviers pouvant doper cette croissance de l'industrie pharmaceutique nationale. En effet, ce chantier national vise une

2025 est estimé à plus de 50 milliards MAD annuellement. Une partie non négligeable de ce budget sera dédiée à couvrir les dépenses sur les achats médicaments. Avec la CSU, la consommation annuelle des médicaments, qui stagne depuis



Le secteur pharmaceutique a le potentiel de doubler son chiffre d'affaires dans les 5 prochaines années ? Comment la CSU peut-elle être un levier de cette croissance ?

L'industrie pharmaceutique marocaine, qui contribue aujourd'hui à 1,5 % du PIB national avec 16 milliards de dirhams de chiffre d'affaires en 2021, peut doubler ses performances à horizon 2026 en passant à 35 milliards de dirhams de chiffre d'affaires, soit

extension du régime de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) à horizon 2022 au profit de 22 millions de personnes supplémentaires, ce qui portera le taux de couverture médicale à 79% de la population contre 21% en 2020. Ces derniers bénéficieront d'une couverture des frais de traitement, de médicaments et d'hospitalisation. L'investissement annoncé en vue de la généralisation de la protection sociale à horizon

une décennie aux alentours de 400 MAD par habitant, devra doubler à l'horizon 2025 dans les scénarios les plus optimistes.

Sothema s'est également investie dans le projet de légalisation du cannabis à usage thérapeutique. Pensez-vous que ce soit un autre levier pour le développement de votre entreprise et du secteur pharmaceutique ?

Le Maroc a adopté, en juillet 2021,

la loi n°13-21 relative à l'usage légal du Cannabis à des fins médicales, cosmétiques et industrielles. Avec ce nouveau cadre réglementaire, notre pays dispose d'une réelle opportunité lui permettant de développer une activité agricole et industrielle basée sur le Cannabis. En Europe, cette activité a connu une croissance de presque 60% l'année dernière. D'après certaines projections, elle drainera des revenus estimés à presque 58 milliards USD en 2028 contre seulement 0,6 milliards USD en 2018. À l'échelle mondiale, le marché du cannabis médical afficherait une croissance moyenne de 30% sur la même période prévisionnelle, passant de 8 à 114 milliards USD. Le secteur pharmaceutique national a beaucoup à gagner de ce marché en développement, tant sur le plan industriel que celui de la recherche. Grâce à sa proximité avec l'Europe, le Maroc peut envisager la création d'un écosystème dans lequel notre pays jouera le rôle de hub industriel, d'innovation et de recherche. Etant parmi les premiers laboratoires à s'intéresser aux potentialités de ce secteur naissant, Sothema pourra développer des produits innovants à base de cannabis qui seront à forte valeur ajoutée, aussi bien thérapeutique qu'économique.

Sothema est déjà engagée dans

le secteur de la valorisation des plantes médicinales à travers Azerys. Qu'en est-il de cette filiale ?

La société Azerys a pour objet principal tout traitement de plantes naturelles, notamment le romarin, en vue de la fabrication des antioxydants. Concrètement, l'activité a consisté jusqu'à aujourd'hui en la valorisation du romarin puis l'extraction de l'acide carnosique qui possède des vertus médicinales variées, notamment dans la protection des cellules de la peau des rayons ultraviolets dits « UV-A ». Cette matière est très demandée par des marchés comme les Etats-Unis ou l'Europe. La prise de participation de Sothema dans le capital d'Azerys pour 51% a été finalisée en 2019 pour un montant de 7,7 millions MAD. Les travaux de construction du site de fabrication ont été finalisés et la première commande a été livrée en décembre 2021. En tenant compte du carnet de commandes émanant des États-Unis, nous envisageons de doubler la capacité de production de l'usine d'Azerys.

Quelles sont vos perspectives à l'international ?

En 2021, nos ventes à l'export ont enregistré une hausse de 37%, soit 146 millions MAD contre 108 millions MAD en 2020. C'est une excellente réalisation en dépit de plusieurs facteurs défavorables, notamment des problèmes logistiques rencontrés

lors de la crise du Covid-19 ainsi que le retard de l'octroi de plusieurs AMM dont les demandes ont été déposées par Sothema depuis plusieurs mois auprès des autorités de santé des pays africains et arabes. Sothema est classée 3ème laboratoire national en termes de ventes à l'export. Vu notre potentiel et l'excellente image dont nous jouissons, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, nous avons nos chances d'améliorer ce classement, et pourquoi pas devenir n°1 dans les quelques années prochaines. Notre pôle des opérations internationales est à pied d'oeuvre pour développer notre activité à l'international. Il s'active notamment dans le dépôt d'avantage de demandes d'autorisations de nos produits auprès des autorités de santé. Il y a aussi les efforts qu'il fournit en vue de doter nos représentants dans les différents marchés dans lesquels nous sommes présents, d'outils nécessaires à l'accomplissement de leurs missions en matière d'information médicale et pharmaceutique. Par ailleurs, en tant que vice-présidente de l'Asmex, je me réjouis de l'excellent lien de coopération que nous avons tissé avec l'Agence marocaine des investissements et des exportations (AMDIE) dans le cadre du label Now Morocco. Sothema est l'un des ambassadeurs de ce label et, à ce titre, elle a fièrement représenté le royaume

dans d'importantes manifestations internationales comme l'Expo Dubaï 2020. Enfin, je réitère ce que j'ai dit à plusieurs reprises au sujet de notre internationalisation, à savoir qu'elle ne devrait pas se limiter à des médicaments que nous exportons, mais qu'elle doit se traduire surtout par des filiales que nous implantons dans les pays d'accueil. Notre mission consiste à contribuer à la souveraineté sanitaire des pays africains et arabes et nous ne pouvons le faire qu'en installant des unités pharmaceutiques de dernière génération, fournissant des médicaments de grande qualité à des coûts abordables.

Une dernière question : avez-vous le sentiment que Sothema a évolué au niveau de sa RSE ?

Sans doute, la réponse est oui. En 2021, le Rotary Club qui est une prestigieuse organisation humanitaire avec 35.000 représentations dans le monde, a primé Sothema en tant qu'entreprise citoyenne. Ce trophée est un témoignage des efforts que nous fournissons, depuis la création de Sothema, qui visent à garantir un développement durable de toutes nos parties prenantes, et à leur tête nos Sothémiens. Vous savez, feu Mr. Omar Tazi que Dieu ait son âme, avait dès le début de l'aventure de Sothema, instauré

une sorte de principe fondateur, à savoir que la priorité est donnée aux salariés avant les actionnaires. De ce fait, durant certaines années, les dividendes furent reportés alors que les primes et autres gratifications furent distribuées régulièrement aux salariés. Pour nous, le développement de Sothema ne doit pas servir uniquement les intérêts des actionnaires, mais en



même temps celui de l'ensemble de nos parties prenantes, y compris les communautés, les professionnels de santé, les chercheurs, les étudiants et bien sûr l'Etat national. En mars 2021, Sothema a payé une contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires d'un montant de 13 millions MAD. Nous sommes heureux qu'une telle contribution existe et nous sommes confiants qu'elle aura servi à des milliers de personnes impactées par la crise de Covid-19. Comme je l'ai dit

l'année dernière, la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) fait partie de l'ADN de Sothema. En investissant dans les médicaments, nous contribuons à la fois à préserver la santé des citoyens et des parties prenantes. La pandémie de Covid-19 a démontré combien la santé était primordiale à tout essor économique et social. Nous oeuvrons chaque jour à remplir nos engagements RSE, notamment en matière de préservation de l'environnement, de la lutte contre la corruption et le travail des mineurs ainsi que la promotion de la parité Hommes/Femmes. A ce propos, dans notre COMEX, nous sommes 50% de femmes, dont moi-même, et partout dans l'entreprise, les Sothémiennes sont égales à leurs homologues hommes aussi bien en termes de responsabilité que de rémunération. Un important chantier a été lancé et achevé en 2021, à savoir le baromètre RH. Cet outil qui exprime clairement notre volonté à maintenir un dialogue permanent avec nos Sothémiens a suscité la satisfaction de ces derniers qui ont senti que leur voix est entendue, leurs revendications satisfaites et leurs initiatives valorisées. En conclusion, notre RSE demeure incontournable pour le développement de notre entreprise familiale.







Carnet de l'Actionnaire

Le marché pharmaceutique mondial

Le marché mondial des produits pharmaceutiques devrait passer de 1228,45 milliards de dollars en 2020 à 1250,24 milliards de dollars en 2021, soit une croissance annuelle (TCAC) de 1,8%. Cette croissance est principalement due au fait que les entreprises ont réorganisé leurs opérations et se sont remises de l'impact du COVID-19, qui avait auparavant conduit à des mesures de confinement restrictives impliquant les gestes barrières, le travail à distance et la fermeture d'activités commerciales ayant entraîné des défis opérationnels. Le marché devrait atteindre 1 700,97 milliards de dollars en 2025 avec un



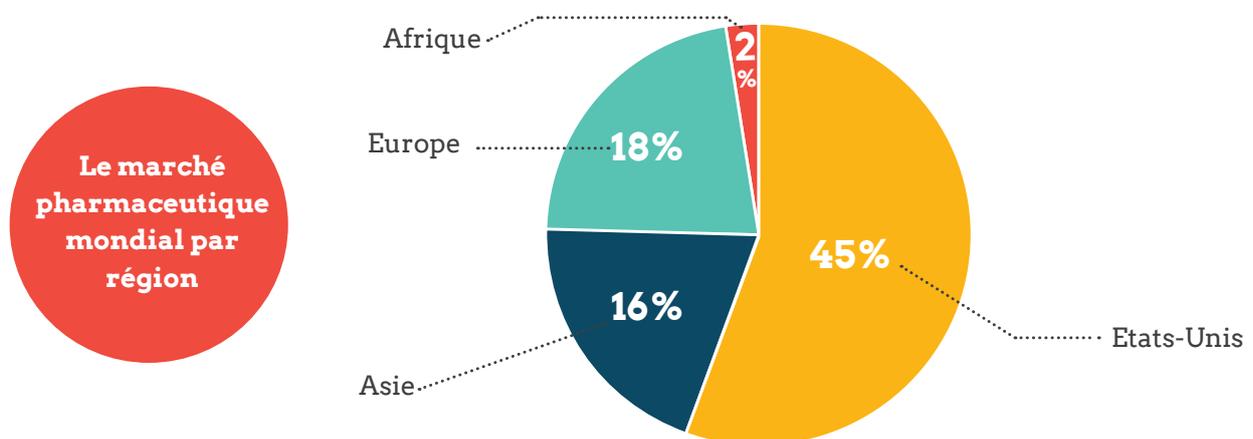
TCAC de 8%. L'Amérique du Nord est la plus grande région du marché mondial des produits pharmaceutiques, représentant 46% du marché en 2021. L'Asie-Pacifique est la deuxième plus

grande région, représentant 26% du marché pharmaceutique mondial. Quant à l'Afrique, elle représente encore le plus petit marché des produits pharmaceutiques avec seulement 5%.

Croissance du chiffre d'affaires mondial

Année	Chiffre d'affaires	Croissance
2018	1046	5%
2019	1.106	5%
2020	1228	11%
2021	1250	1,8%.

Source : Projections par la Fédération Internationale de l'Industrie du Médicament (IFPMA)



Source : Fédération Marocaine de l'Industrie et de l'Innovation Pharmaceutiques (FMIIP).

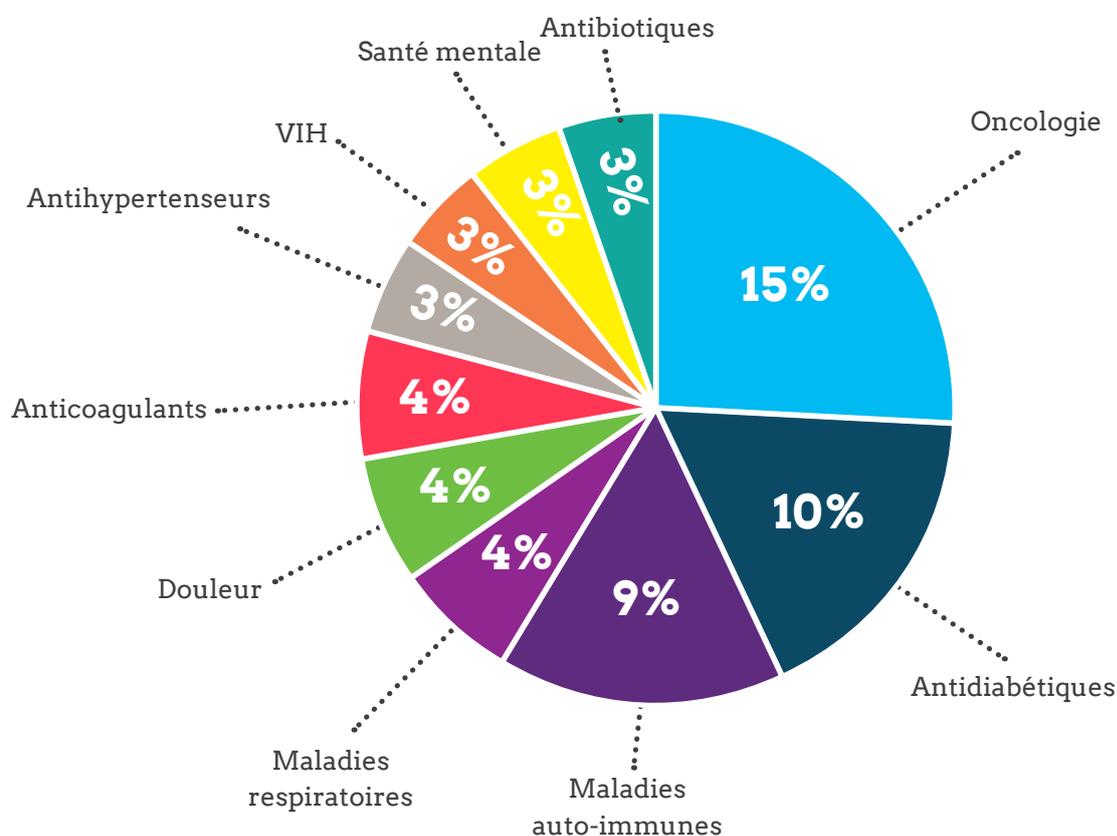
Top 10 des meilleures ventes de médicaments hors vaccins

Produit	Laboratoire	Classe thérapeutique
Humira	AbbeVie	Antirhumatismes
Eliquis	BMS	Anticoagulant
Keytruda	MSD	Anticancéreux
Xarelto	Bayer	Antithrombotique
Stelara	Jenssen-Cilag	Immunosuppresseur
Lantus	Sanofi	Antidiabétique
Enbrel	Pfizer	Antirhumatismes
Biktarvy	Gilead	VIH
Opdivo	BMS	Anticancéreux

Source : Institut IQIVIA

Top 10 des aires thérapeutiques du marché pharmaceutique mondial

Le marché mondial des 10 principales aires thérapeutiques pharmaceutiques est estimé, entre autres, pour l'oncologie, les antidiabétiques, les maladies auto-immunes, les maladies respiratoires et la santé mentale, pour la période 2017-2025, à presque 50% des revenus du marché mondial des médicaments prescrits, avec une croissance de 6% atteignant 630 milliards de dollars en 2025.



Source : Institut IQIVIA

Evolution des produits biologiques

L'industrie pharmaceutique mondiale comprend les établissements qui produisent des traitements biologiques et pharmaceutiques. De ce fait, le marché est segmenté en

médicaments pharmaceutiques et biologiques. La croissance du marché des produits biologiques a été limitée en raison d'une grave pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour les

métiers de développement qui nécessitent des compétences spécialisées. Ces dernières sont limitées à certains organismes et centres de recherche biomédicale aux États-Unis et en Europe. En 2018, 40% de l'industrie biopharmaceutique rencontrait des difficultés pour embaucher du personnel qualifié dans le développement de procédés en raison d'une pénurie de talents, ce qui a entraîné une augmentation de la concurrence et des salaires et une croissance limitée du marché au cours des dernières années.



Vieillesse de la population mondiale

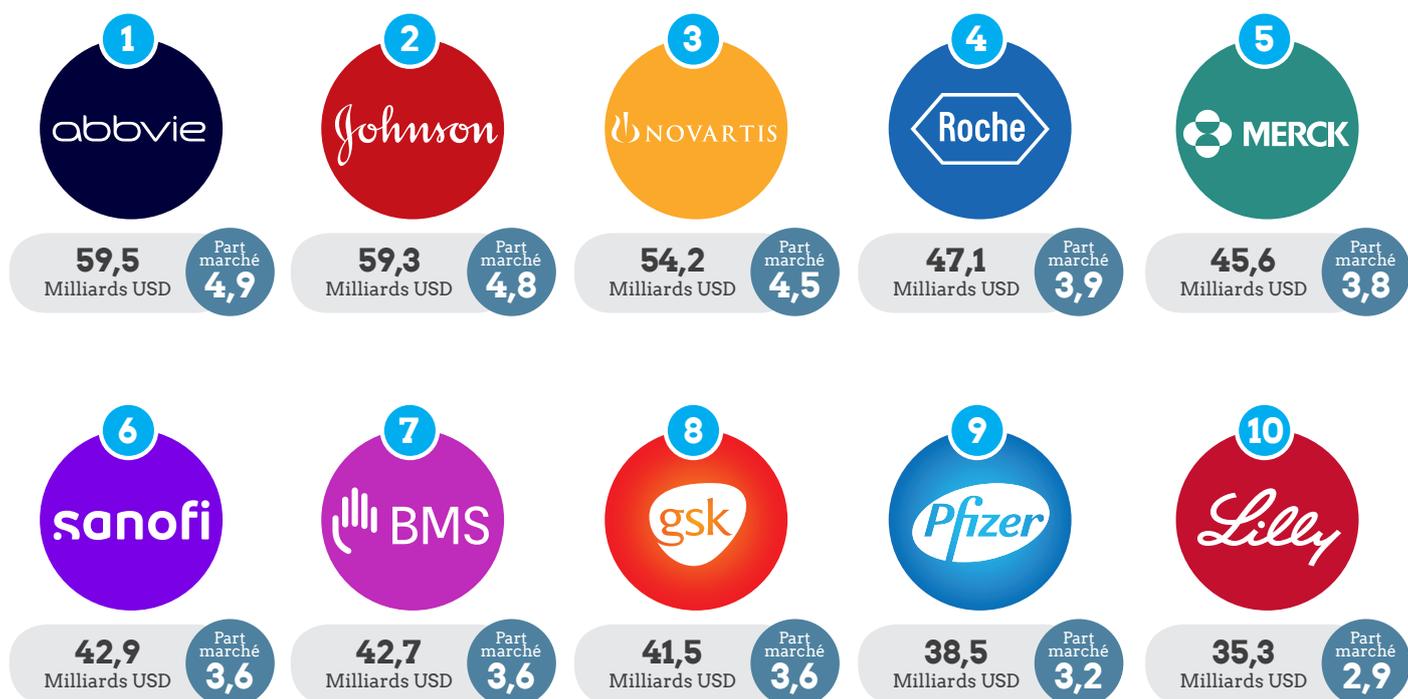


Le profil de la population de la plupart des pays vieillit. Selon le Population Reference Bureau, la part de la population âgée de

plus de 65 ans dans la population mondiale est passée de 8 % en 2015 à 9 % en 2019. La population mondiale âgée de 65 ans ou plus

était de 703 millions en 2019. Cette augmentation de la population vieillissante a augmenté le nombre de patients atteints de nombreuses maladies chroniques telles que la polyarthrite rhumatoïde, l'hypertension, le diabète et le cancer, ce qui a dopé la demande de produits pharmaceutiques utilisés dans le traitement de ces maladies, avec un impact significatif sur la croissance du marché au cours des trois dernières années.

Classement des dix plus gros groupes pharmaceutiques selon leur chiffre d'affaires en 2020



Source : IQVIA / Leem

Le marché des vaccins et l'effet du Covid-19

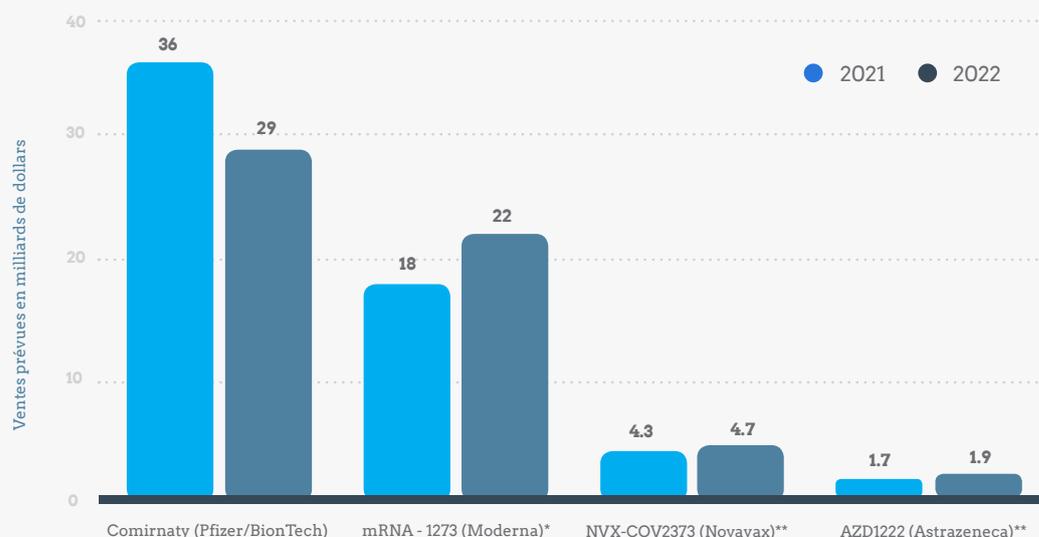


Avant la pandémie de Covid-19, le chiffre d'affaires des vaccins se concentrait principalement chez 4

acteurs, à savoir : Glaxo-Smithkline (GSK), Merck & Co, Pfizer et Sanofi. Ces derniers représentaient plus de

80% du chiffre d'affaires mondial des vaccins. Le chiffre d'affaires total des vaccins est estimé à 35 milliards de dollars en 2020, selon le magazine allemand Handelsblatt. Mais la pandémie a eu un effet boosteur sur les ventes des vaccins dans le monde. En 2021, Comirnaty, le vaccin anti-COVID 19 produit par Biontech et Pfizer devrait réaliser des ventes de 36 milliards de dollars américains dans le monde, tandis que le vaccin ARNm-1273 de Moderna devrait rapporter 15 à 18 milliards de dollars américains.

Prévisions du chiffre d'affaires des vaccins anti-Covid 19 entre 2021 et 2022



Source : www.statista.com

Record historique des opérations de Fusion-Acquisition au cours de la période 2018-2020

L'industrie pharmaceutique mondiale a enregistré un record des opérations de croissance par fusion-acquisition. En 2019, ces opérations de concentration furent valorisées à quelques 357

Milliards USD. En 2020, elles ont atteint 159 Milliards USD. Les principales motivations de ces fusions-acquisitions concrétisées durant la période 2018-2020 peuvent être résumées comme suit :

- 1- Le transfert de technologies, notamment par le rachat de CDMOs et de CROs ;
- 2- La recherche d'économies d'échelle ;
- 3- La pénétration de marchés à fort potentiel.

Principales opérations de M&A réalisées sur 2018 - 2020

	Sociétés	Pays	+	Sociétés	Pays	»	Sociétés
2018	Celgene	Etats-Unis		Juno Therapeutics	Etats-Unis		Celgene
	Sanofi	France		Bioverativ	Etats-Unis		Sanofi
	Novartis	Suisse		Avexis	Etats-Unis		Novartis
	Sanofi	France		Ablynx	Belgique		Sanofi
	GSK	Royaume-Uni		Tesaro	Etats-Unis		GSK
	Novartis	Suisse		Endocyte	Etats-Unis		Novartis
2019	Takeda	Japon		Shire	Royaume-Uni		Takeda
	Bristol-Myers Squibb	Etats-Unis		Celgene	Etats-Unis		Bristol-Myers Squibb
	AbbVie	Etats-Unis		Allergan	Etats-Unis		AbbVie
	Danaher	Etats-Unis		GE Healthcare	Etats-Unis		Danaher
2020	Pfizer-Upjohn	Etats-Unis		Mylan	Etats-Unis		Viartis
	AstraZeneca	Etats-Unis		Alexion	Etats-Unis		AstraZeneca

L'industrie pharmaceutique africaine



A cause de la pandémie de Covid-19, nombre de pays industrialisés ont eu recours à l'imposition de contingences sur les exportations de médicaments et de vaccins. Ceci a poussé vers une prise de conscience de la part des pouvoirs publics africains qui ont multiplié les initiatives pendant la période de Covid-19 afin de sortir avec une feuille de route aussi réaliste qu'ambitieuse, visant la

souveraineté africaine en matière de production des médicaments et des vaccins. L'effet Covid-19 s'est fait également sentir au niveau logistique. Etant donné que la plupart des médicaments produits à travers le monde et vendus en Afrique transitent par les plateformes logistiques en Europe, ce circuit a été fortement impacté tout au long de l'année 2021. La reprise des activités des grandes économies comme

les USA et la Chine a généré des tensions sur les circuits logistiques se traduisant par de fortes hausses des coûts du fret maritime (Jusqu'à +150%), une pénurie de conteneurs, l'engorgement des ports, et d'autres désagréments ayant généré des frais imprévus. Forcément, ces effets se sont traduits par une inflation généralisée (de la matière première au produit fini). Etant donné que dans la plupart des pays africains, les prix des médicaments sont fixés par les Etats, le poids de l'augmentation des coûts logistiques a eu un impact sur les prix, limitant la capacité des budgets des ministères africains de la Santé à juguler la crise économique et érodant considérablement les marges des sociétés pharmaceutiques qui assurent l'importation des médicaments et leur distribution dans les officines africaines.

Chiffres clés

1.1% du marché mondial pharmaceutique en 2020



70 unités de production de médicaments dans la zone CEDEAO



80% de ces laboratoires sont situés au Ghana et Nigéria



95% de médicaments consommés en Afrique sont importés



+12% de croissance par an



60% du budget des ménages africains dépensés en soins médicaux



La prise de conscience africaine quant à la nécessité de développer sa souveraineté sanitaire et pharmaceutique devra tirer profit d'innombrables perspectives prometteuses, à savoir :

- En 2050, l'Afrique sera le continent le plus peuplé du monde avec 2,5 milliards d'habitants ;
- L'Afrique représente le plus fort taux de croissance du marché pharmaceutique mondial (+10 à +15% par an) et 25% des malades du monde en 2018 ;
- Le développement des systèmes d'assurance-maladie universelle ;
- L'évolution des investissements en infrastructures de soins dans des régions dépourvues et éloignées des capitales africaines ;
- Les progrès dans la lutte contre la contrefaçon, notamment par l'introduction de moyens de traçabilité comme les marqueurs numériques ;
- Les infrastructures portuaires, autoroutières, ferroviaires en construction en Afrique devraient faciliter les liaisons sous-régionales et l'installation de plateformes logistiques faisant des capitales africaines de véritables hub pharmaceutiques pour le reste du continent ;
- La ZLECAF (Zone de libre-échange africaine) sera le premier marché du monde par la taille, et son PIB représente plus de 3.000 milliards de dollars pour les 54 pays d'Afrique (en 2020).



Le secteur pharmaceutique marocain

En 2021, l'industrie pharmaceutique marocaine a enregistré une croissance du chiffre d'affaires de 6,6% en unités et de 7,6% en valeurs, s'établissant à 11,4 milliards MAD. Ces chiffres concernent uniquement le marché privé. D'après les estimations, si l'on ajoute les ventes des laboratoires marocains réalisées dans le marché public, le chiffre d'affaires global dépassera les 16 milliards MAD. Le secteur enregistre donc une reprise évidente en 2021 et renoue avec une croissance relativement intéressante comparée aux années précédentes où elle ne dépassait pas 1,5%. Cela dit, les

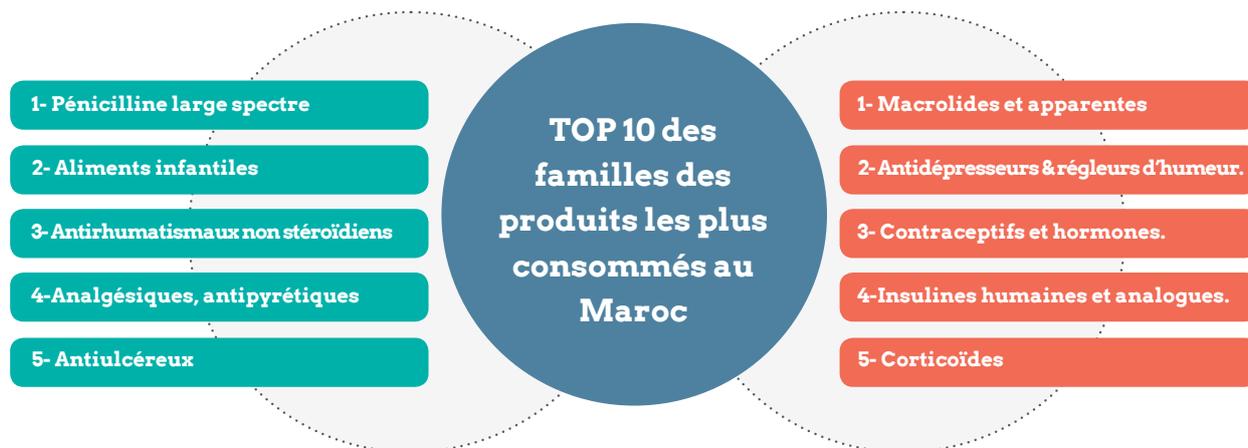


laboratoires nationaux souffrent encore d'une dégringolade continue de la part des importations dans la couverture des besoins locaux en médicaments, qui sont passés de 20% en 2000 à presque 50% à fin 2021. D'après l'office des changes, en 2021, les importations des médicaments et autres produits

pharmaceutiques ont enregistré une augmentation de 68,4%, s'établissant à 12,8 milliards MAD en 2021 contre 7,6 milliards MAD en 2020. Cette grande évolution est en partie due aux achats de vaccins que le Maroc a effectué durant l'année 2021 dans le cadre de la campagne nationale de vaccination anti-Covid-19. Les exportations, quant à elles, ont enregistré une augmentation de 18,6% en 2021, soit 1,3 milliards MAD contre 1,1 milliards MAD une année auparavant, ce qui représente une des meilleures performances des industriels pharmaceutiques à l'export.

Répartition et Evolution du Chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique marocaine par type de médicaments 2021

	Part en volume	Evolution en 2021	Part en valeur	Evolution en 2021
Princeps	57%	5,5%	55%	3,9%
Génériques	43%	8%	45%	12,5%



Chiffre clés de l'industrie pharmaceutique marocaine



L'activité de Sothema en 2021

Dans un contexte de crise sanitaire internationale, marqué notamment par une inflation généralisée des facteurs de production (énergie, matières premières, etc.), et malgré plusieurs facteurs ayant négativement impacté l'activité pharmaceutique nationale, parmi lesquelles les mesures restrictives imposées pour

faire face à la pandémie de Covid-19, la pression continue sur les prix des médicaments ainsi que le retard dans l'octroi des Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) ayant perturbé le lancement de plusieurs traitements stratégiques et à forte valeur ajoutée, Sothema a réussi à terminer l'année 2021 avec des réalisations financières

prometteuses, dans un marché fragmenté et fortement concurrentiel, où les opérateurs nationaux offrent pratiquement tous la même chose. Le chiffre d'affaires réalisé par SOTHEMA au titre de l'exercice 2021 s'est établi à de 2.059 milliards MAD contre 1.810 milliards MAD en 2020, soit une croissance de 13.75%.



Répartition de la croissance du chiffre d'affaires par type de produits



Produits revendus en l'état
90,4 millions MAD



Produits fabriqués
158,4 millions MAD

Répartition du chiffre d'affaires (en millions MAD)

Répartition	2020	2021	Variation
Global	1 809	2 059	13,6 %
Marché privé	1 337	1 519	13,7%
Marché public	223	216	-3%
Export	108	149	37%
Façonnage	133	165	24%
Dentaire	7,9	8,2	4%

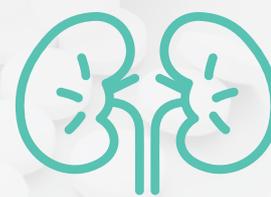
Top 3 des croissances du marché privé au Maroc par aire thérapeutique



+32%
Cardiologie



+15%
Rhumatologie



+8%
Urologie



4 Produits

lancés par Sothema en 2021

ayant généré un chiffre d'affaires
supplémentaire de **10 millions MAD.**

Gabline, le meilleur lancement de l'industrie pharmaceutique des 5 dernières années !



Gabline est un traitement de la famille de la prégabaline. Il est indiqué dans le traitement des douleurs neuropathiques périphériques et centrales chez l'adulte. Des études cliniques ont démontré l'efficacité de la prégabaline contre les douleurs neuropathiques dans la polyneuropathie diabétique, la névralgie post herpétique, ainsi que dans les

lésions de la moelle épinière. La prégabaline est utilisée dans le traitement adjuvant des crises d'épilepsie partielles comportant ou non une généralisation secondaire chez les patients adultes qui répondent de façon insuffisante à d'autres antiépileptiques. Il est également indiqué dans le traitement des troubles

anxieux généralisés de l'adulte. Lancé par Sothema au cours du mois de mai 2021 comme 10ème Pregabaline du marché, il a terminé l'année en 5ème position avec une part de marché de 12%. Ces performances font de lui le meilleur lancement de l'industrie pharmaceutique nationale durant les 5 dernières années.

Evolution du résultat

Indicateurs	2020	2021	Variation
Valeur ajoutée	676	753	11 %
Excédent brut d'exploitation EBE	424	477	12,6 %
Marge brute globale	916	1046	14%
Résultat d'exploitation	365	430	17,5%
Résultat financier	-7,7	-3,5	-53,9%
Résultat non courant	-7,3	-12,6	72%
Résultat avant impôt	350	414	18%
Résultat net	238	281	18,3%

Sothema en 2021 : classement des meilleures ventes

Top 10 des meilleures ventes en 2021 " MAROC "

Région	Famille thérapeutique
NOVEX	Anticoagulant
YPEVA	Anticancéreux
NOVALAC	Lait infantile
SOFLEX	SERUM
AVONEX	Interféron lors de sclérose en plaques
CATAFLAM	Anti-inflammatoires non stéroïdiens
TRAZUVA	Anticancéreux
HUMALOG	Insuline analogue
VOLTARENE CP	Anti-inflammatoires non stéroïdiens
ZELVA	Anticancéreux

Top 10 des meilleures ventes en 2021 " EXPORT "

Région	Famille thérapeutique
SOCLAV	Antibiotique
NOVEX	Anticoagulant
ISOLONE	Anti-inflammatoire stéroïdien
TRICEF	Antibiotique
OFIKEN	Antibiotique
PANALGIC	Paracétamol
CORRECTOL	Collyre
ESCODYNE	Vitamine
INSULET	INSULINE
HELICOCIN	Amoxicilline

RESEARCH REPORT

EQUITY

JANVIER
2022



SOTHEMA: LA NAISSANCE D'UN GÉANT PHARMACEUTIQUE MAROCAIN

- 07 | Une mutation « sanitaire » se profile au Maroc...
- 11 | ... profitant pleinement au leader national, Sothema
- 16 | Un projet de développement reposant sur 4 leviers stratégiques
- 19 | Un scénario de croissance prometteur à horizon 2025



Attijari
Global Research

Rapport à usage institutionnel



Attijari
Global Research

Extraits de la note de recherche

Introduction

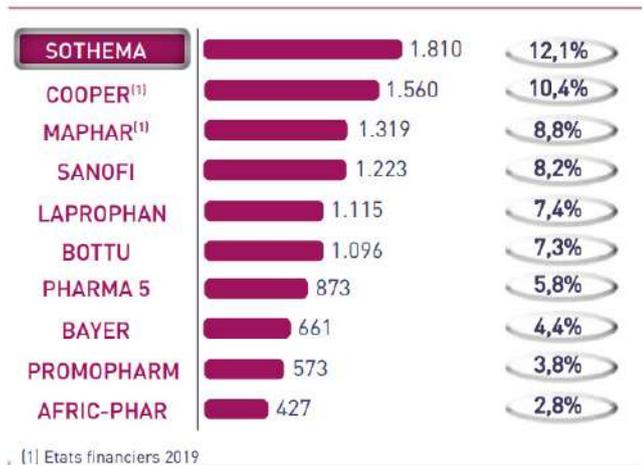
Notre décision d'initier la couverture du titre Sothema est motivée par trois principaux arguments. Premièrement, le secteur pharmaceutique marocain connaît une réelle mutation suite aux annonces historiques émises par le Royaume en 2021. Deuxièmement, le leader national entame une nouvelle phase de développement lui permettant d'évoluer dans les trois années à venir vers une nouvelle dimension. Troisièmement, l'implication affichée du Top-Management dans une communication financière de haute qualité ainsi que dans le relèvement des niveaux de liquidité du titre en Bourse. Pour notre exercice de valorisation, nous avons opté pour la méthode des DCF dans la mesure où le Groupe présente un projet de croissance assez atypique. Nous aboutissons à un cours fondamental de 1.920 DH offrant un upside de 21,0%. Ainsi, nous recommandons d'ACHETER le titre Sothema.

Sothema, un positionnement de leader

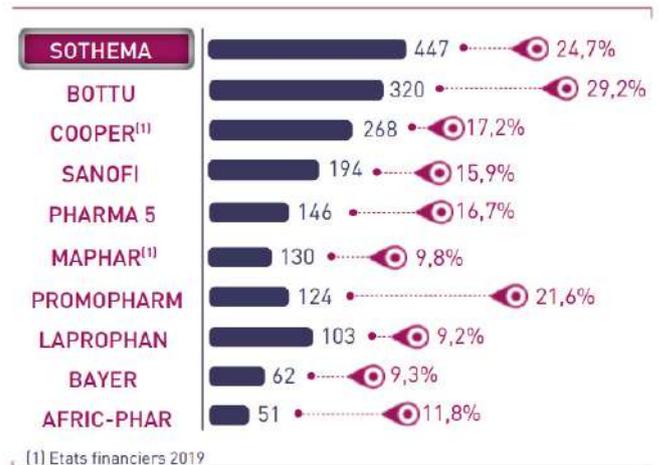
Grâce à un positionnement fort au sein de son secteur, se reflétant par une avance visible au niveau de la technologie et des capacités de production, Sothema bénéficierait pleinement de la nouvelle stratégie sanitaire déployée par le Maroc. Concrètement, le relèvement attendu du taux de remplissage des capacités de production concernerait principalement les produits à forte valeur ajoutée.

L'industrie pharmaceutique marocaine compte près de 50 laboratoires avec un chiffre d'affaires agrégé de 15,0 MMDH en 2020, en progression de 1,5% par rapport à 2019. Le secteur demeure moyennement concentré dans la mesure où le CA cumulé du Top-10 des opérateurs pharmaceutiques au Maroc pèse plus de 70,0% du marché national. Depuis 2019, Sothema est considérée comme le 1er laboratoire du secteur pharmaceutique privé au Maroc devançant des opérateurs internationaux de référence à l'image de COOPER, MAPHAR et SANOFI. Grâce à une croissance élevée durant la période 2015-2020, soit de 9,4% en moyenne annuelle, Sothema a franchi la barre des 1.800 MDH de CA. Il s'agirait selon nos estimations, d'une PDM de 12,1% en 2020 devançant COOPER (10,4%), MAPHAR (8,8%) et SANOFI (8,2%). L'effet taille, la technologie développée et la maîtrise des coûts se reflètent clairement sur le niveau de profitabilité de Sothema. Avec un EBE de 447 MDH en 2020, le leader national affiche une marge de 24,7% contre une moyenne de 16,6% du Top-10 des laboratoires au Maroc.

TOP-10 LABORATOIRES EN 2020 : CA (MDH) VS. PDM

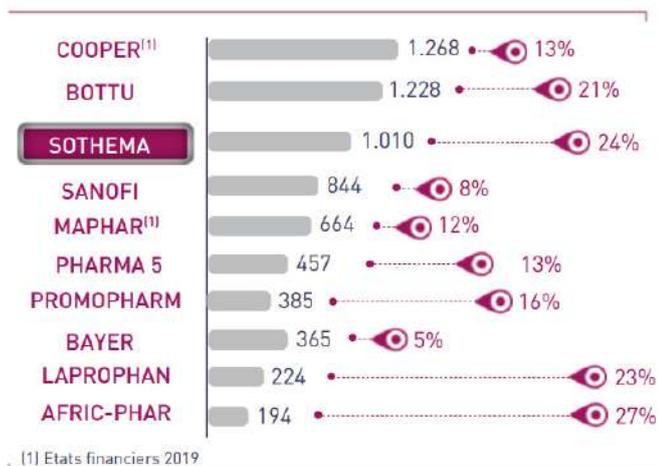


TOP-10 LABORATOIRES EN 2020 : EBE (MDH) VS. MARGE EBE

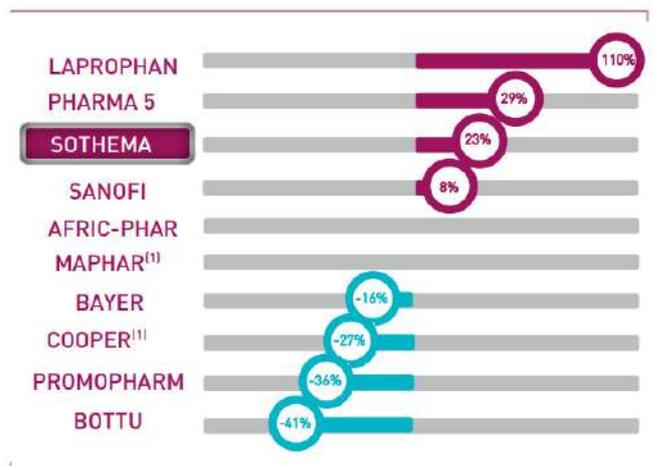


En termes de rentabilité financière, l'opérateur demeure le mieux positionné au sein de son secteur à travers un ROE de 24,0% en 2020 contre une moyenne de 16,0% pour le Top-10 des laboratoires au Maroc. Au-delà de ses niveaux de marge solides, la rentabilité financière de Sothema est soutenue aussi par un recours plus prononcé au levier financier. Selon nos calculs, le ratio Dettes Nette/Fonds Propres ressort à 25,0% en 2020 pour Sothema contre une moyenne de 5,0% pour le Top-10 des laboratoires pharmaceutiques au Maroc. Six laboratoires du Top-10 au Maroc affichent même des Bilans désendettés comme illustré sur le graphique ci-dessous.

TOP-10 LABORATOIRES 2020 : FP (MDH) VS. ROE



TOP-10 LABORATOIRES 2020 : GEARING (EN/FP)



Une avance considérable au niveau des injectables

Sothema représente 40 multinationales avec lesquelles la société est liée par trois types de contrats : la fabrication, la distribution ou encore la commercialisation de médicaments. Nous citons à titre d'exemples, Sanofi, GSK, Novartis, Biocad, Sandoz, Bayer, Lilly, En 2020, Sothema disposerait de 355 produits enregistrés relevant de différents domaines thérapeutiques à l'image de : l'oncologie, l'ophtalmologie, les antibiotiques, la rhumatologie... Grâce aux investissements déjà engagés, Sothema se positionne aujourd'hui en tant que leader des produits injectables. Contrairement aux comprimés fabriqués par voie chimique, les injectables exigent un savoir-faire et une technologie complexe dans la

mesure où ces produits se mélangent directement au sang. Il s'agit des anticorps monoclonaux qui proviennent de cellules vivantes reprogrammées par génie génétique. En effet, ces traitements ne ciblent pas la maladie mais plutôt le patient dont ils boostent le système immunitaire. À titre d'exemples, Sothema est l'unique fabricant d'Insuline et d'Enoxaparine. Ce dernier a été fortement sollicité durant la pandémie du Covid puisqu'il permet de fluidifier le sang et par conséquent, de réduire les risques d'AVC. Courant 2016, l'opérateur a été précurseur dans le segment de l'oncologie en produisant les premiers biosimilaires au Maroc avec la technologie du « Fill & Finish ». C'est grâce à cette technologie que Sothema procédera au remplissage en flacon du vaccin anti-Covid de Sinopharm. Enfin, Sothema demeure l'unique laboratoire de biotechnologie en Afrique à conduire des essais cliniques au profit du vaccin anti-Covid du Groupe Sinopharm.

Un projet de développement reposant sur quatre leviers stratégiques

Le développement futur de Sothema s'articule autour de quatre axes, à savoir : la montée en charge des biothérapies, l'exportation, le lancement des nouvelles activités et enfin, la concrétisation d'un éventuel projet de croissance externe. Par mesure de prudence, ce dernier levier n'est pas « pricé » au niveau de notre business plan.

- **Montée en charge des « biothérapies », une nouvelle génération de produits à forte valeur ajoutée**

Dans un contexte sectoriel marqué par une forte concurrence, une demande grandissante envers les biothérapies et un fort intérêt des Gouvernements pour la « préférence nationale », la croissance des Groupes pharmaceutiques reposera désormais sur le savoir-faire et l'investissement. Dans ce contexte, Sothema continue à investir de manière soutenue dans les médicaments les plus sophistiqués. Pour rappel, la société a inauguré en 2019 la première usine dans le continent africain à produire des anticancéreux issus de biotechnologie. Parmi ces traitements, les anticorps monoclonaux qui permettent de combattre plusieurs cancers de manière ciblée et personnalisée. En 2020, Sothema a lancé Trazuva un biosimilaire de Trastuzumab, l'un des anticorps les plus populaires et rentables au Monde. Au-delà de ces produits, le portefeuille des biothérapies fabriqué par le leader national concerne les Insulines et l'Enoxaparine (anticoagulant). Deux traitements vitaux pour la population. Selon le cabinet mondial Evaluate Pharma, la croissance des ventes des traitements issus de biothérapies sera deux fois supérieure à celle du secteur pharmaceutique durant la prochaine décennie.

- **Développement accéléré des exportations**

L'export constitue un levier de croissance important pour Sothema. La société est considérée comme étant le premier laboratoire marocain qui dispose des AMM(1) au Middle East. Sothema est en phase de démarrage de ses activités aux Émirats Arabes Unis et en Arabie Saoudite. Néanmoins, l'essentiel du développement à l'international concernerait l'Afrique francophone. D'une part, l'opérateur dispose d'une unité de production et d'une force de vente au Sénégal. D'autre part, ce dernier a mis en place des bureaux de représentation et une activité commerciale en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Niger, au Togo, au Cameroun et en Guinée.

• **Lancement des nouvelles activités**

L'environnement post-Covid demeure très favorable au développement des laboratoires pharmaceutiques et ce, à travers l'émergence de nouvelles opportunités de croissance. Nous citons à titre d'exemple : la vaccination, l'export, le Cannabis à usage thérapeutique ainsi que les nouveaux traitements de gestion de la douleur. Dans ce contexte porteur, Sothema est bien positionnée pour tirer profit de cette nouvelle dynamique sectorielle grâce notamment, à l'exploitation de trois nouveaux segments d'activité sur le CT : --> Traitement des plantes naturelles : Création d'une nouvelle filiale Azerys, appartenant à hauteur de 51% à Sothema. Sur la base du romarin, la société extrait de l'acide carnosique qui est une matière très demandée par les marchés américain et européen. Tenant compte du carnet de commandes émanant des États-Unis, la société Azerys envisage déjà de doubler la capacité de son usine ; --> Usage thérapeutique du Cannabis : Après la légalisation officielle de cette activité par le Maroc en 2021, de grandes opportunités se présentent au leader national Sothema. En effet, ce dernier est présent sur cette activité depuis trois ans déjà et devrait être en tête de peloton au Maroc sur ce segment ; --> Vaccination : Comme déjà communiqué via la presse, Sothema a été sélectionnée pour mettre à la disposition de l'Etat marocain ses installations industrielles pour le « Fill & Finish » de vaccins contre la Covid-19, en partenariat avec le ministère de la santé et le Groupe chinois Sinopharm. Nous croyons que le rôle que joue Sothema dans ce processus lui permettrait d'ambitionner de produire à terme des vaccins. Selon nos estimations, les nouvelles activités devraient soutenir la rentabilité de Sothema à travers une marge d'EBE cible entre 35 et 40% contre un niveau consolidé de 24,0% pour le Groupe. Les nouvelles filiales ASD et AXESS attestent de la capacité de Sothema de développer de nouvelles activités à forte VA. La première dédiée à la R&D a développé un nouveau type d'antibiotique grâce aux vertus médicinales des plantes naturelles. Un nouveau produit qui sera lancé sur le marché marocain courant le T1-22. La seconde filiale est spécialisée dans la production de nouveaux médicaments anti-cancéreux en formes sèches « comprimés & gélules ». Cette nouvelle génération de médicaments permettrait un gain important de PDM aux dépens des importations dont les niveaux de prix demeurent très onéreux.

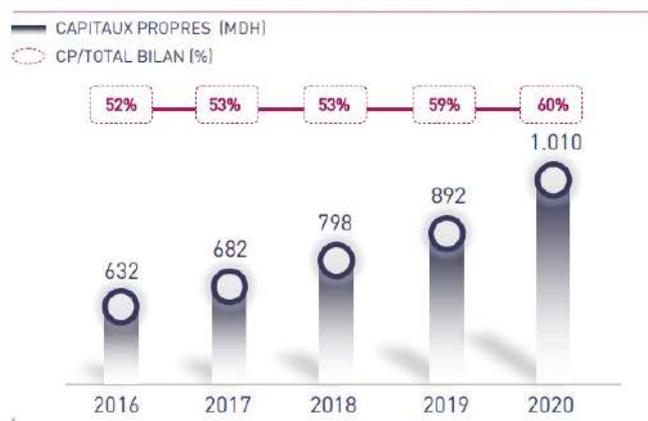
• **Concrétisation du projet de croissance externe**

La croissance externe est une option à la fois sérieuse et crédible aux yeux du Management. Au delà, du savoir-faire et de l'outil industriel qui sont aujourd'hui très regardés lors des opérations de rapprochement, le Groupe Sothema dispose d'une assise financière confortable lui permettant de lever aisément plus d'un milliard de dirhams auprès des bailleurs de fonds au Maroc. L'opérateur marocain disposerait déjà de quelques cibles. Nous croyons que l'intérêt de plusieurs pays, en particulier l'Afrique du Sud, pour la technologie développée par Sothema dans le domaine du stérile, augmente la possibilité d'une Jointe Venture de taille importante courant les trois années à venir. Il est important de rappeler que le scénario d'une éventuelle acquisition n'est pas « pricé » au niveau de notre business plan. Ce choix conservateur, offrirait un upside considérable qui n'est pas intégré au niveau de notre valorisation.

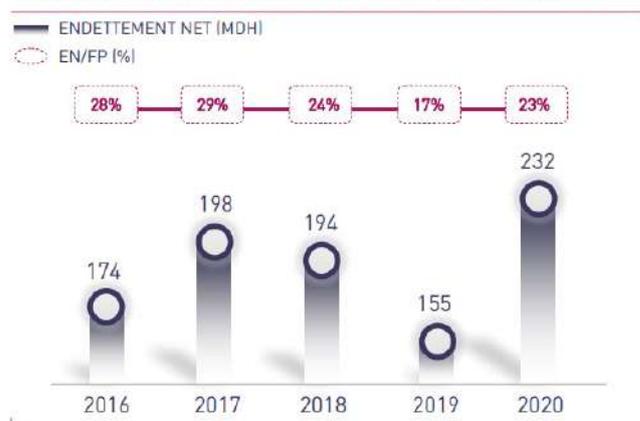
Conclusion : Un Bilan solide..., permettant de porter un grand projet de croissance externe

Notre analyse de la solidité financière de Sothema nous rassure quant à la capacité du Management de concrétiser une opération de croissance externe de taille considérable au cours des trois années à venir. Cette conviction est soutenue par le savoir-faire et l'outil industriel de Sothema qui sont aujourd'hui très recherchés par plusieurs pays et difficilement transmissibles. Durant la période 2016-2020, les Fonds Propres de l'opérateur se sont renforcés de 60% passant de 632 MDH à plus de 1,0 MMDH. Cette progression tient compte tout de même, d'un taux de distribution moyen des bénéfices de 62,0%. Dans ces conditions, la part des Fonds Propres dans le total Bilan est passée de 52,0 à 60,0% durant la période étudiée. Avec un endettement net de 232 MDH en 2020, le Gearing de Sothema demeure maîtrisable en dessous des 25,0%. Afin de saisir rapidement des éventuelles opérations de croissance externe, nous croyons que le Groupe est en mesure de lever aisément un financement bancaire de 1,0 MMDH à très court terme.

SOTHEMA : CAPITAUX PROPRES SUR TOTAL BILAN (MDH)



SOTHEMA : ENDETTEMENT NET / FONDS PROPRES (MDH)



L'endettement de l'opérateur demeure ainsi fortement lié à l'évolution du Besoin en Fonds de Roulement. À cet effet, il est important de souligner la bonne maîtrise du BFR dont le poids dans le CA est historiquement stable autour des 36%. L'augmentation du BFR en 2020 revêt selon nous, un caractère conjoncturel. À cet effet, nous anticipons un réajustement baissier de cet indicateur à compter de 2021 pour revenir à terme vers les 1/3 du CA. Sur la base de nos discussions avec le Management, celui-ci disposerait toujours d'une marge de manoeuvre considérable en termes d'optimisation de son cycle d'exploitation, notamment à travers la gestion des délais de paiement des segments export et pharmacies. En effet, le DRC(1) du Groupe ressortirait en dessous des 90 jours. À titre indicatif, les délais moyens de paiement des grossistes, des pharmacies et de l'export ressortent à 60, 90 et 105 jours respectivement.

3 questions à Mohamed Tazi, directeur exécutif support

Pour Sothema, la notion de l'impact investing est transversale

L'action de Sothema a connu la plus importante performance sur la place boursière durant l'année 2021, qu'est ce qui explique cela ?

Depuis son introduction en bourse, Sothema a fait face à quelques obstacles ayant rendu son titre peu liquide et par conséquent non représentatif de la vraie valorisation de notre société et de ses perspectives de croissance. Le premier obstacle fut la contrainte qui était imposée à l'investissement dans l'industrie pharmaceutique par l'ancien code de la pharmacie. Malgré la libéralisation du capital des laboratoires pharmaceutiques rendue possible en 2006 grâce à la promulgation de la loi 17.04, le titre de Sothema n'a pas connu un bon spectaculaire. Ceci nous a poussé, pendant quelques années, à lancer des programmes de rachat de nos propres actions. Cela dit, l'entrée de Sothema en bourse a permis à la communauté financière de mieux connaître l'industrie pharmaceutique et la complexité de son modèle de développement. De nombreuses notes de recherche furent publiées par nos banques partenaires. Elles ont mis en avant le potentiel d'investir dans les titres pharmaceutiques et cela, couplé à de bonnes performances réalisées



par notre laboratoire et une excellente communication financière, a fait que le titre a connu une croissance année après année. Mais, cette croissance restait toujours en deçà de la vraie valeur de Sothema et de son potentiel de croissance. En 2021, effectivement, le cours de l'action de Sothema a plus que doublé, tirant parti de ses résultats remarquables ces dernières années et aussi de ses investissements dans des secteurs de haute technologie pouvant

mettre le Maroc dans une position de leadership à l'échelle continentale et arabe. Pour conclure, je peux dire que cette évolution qui peut paraître spectaculaire pour certains, n'est en réalité qu'une correction positive du cours de notre action qui, désormais, reflète la réalité notre business model. Je tiens à ajouter que notre décision prise en 2021 de splitter le cours de l'action tout en doublant notre capital social a également eu un effet

multiplicateur sur la croissance du cours de l'action de Sothema.

Comment décriviez-vous la politique d'investissement de Sothema ?

Traditionnellement, Sothema a privilégié l'investissement direct qui consiste à construire de nouvelles unités pharmaceutiques ou l'extension de celles existantes. Toutefois, depuis 2010, date de la reprise par Sothema des activités de la filiale de Novartis au Maroc, une nouvelle conception de

pharmaceutique, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Le but est de profiter des opportunités que présente l'intégration des technologies nouvelles dans le secteur de la santé. Cette mutation de notre politique d'investissement tient compte de notre responsabilité sociétale et privilégie le concept d'investisseur responsable et la notion de l'impact investing. Pour Sothema qui est un industriel pharmaceutique, l'investissement responsable fait partie intégrante de ses valeurs. Notre

l'ancienne ou celle mise à jour-, nous intégrons systématiquement les questions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement. Ceci complète l'analyse financière traditionnelle que nous réalisons au préalable de tout acte d'investir.

Vous avez évoqué les notes de recherche, Attijari Global Research a publié une qui a largement loué le modèle de développement de Sothema, qu'elle est votre commentaire là-dessus ?

Effectivement, dans sa note diffusée le 31 janvier 2022, AGR a encensé Sothema et ses perspectives de développement en annonçant qu'elle couvrirait sa valeur sur le marché financier. D'après cette institution de premier plan, sa décision a été motivée par trois principaux arguments, à savoir, d'abord, la mutation en cours du secteur pharmaceutique au Maroc à la suite des annonces faites en 2021 concernant la nouvelle stratégie sanitaire, notamment avec la généralisation de l'assurance maladie. Dans un second temps, AGR a expliqué que Sothema, « entame une nouvelle phase de développement lui permettant d'évoluer dans les trois années à venir vers une nouvelle dimension. » Troisième argument : une excellente communication de notre laboratoire. La note d'AGR reste un témoignage qui crédibilise la stratégie de développement de Sothema et un excellent outil d'évaluation pour nous.



l'investissement existe au sein de notre laboratoire. Celle-ci consiste à croître en procédant, en plus de l'investissement direct, par des Joint-ventures et d'autres formes de participations. Elle consiste également à diversifier son portefeuille d'activités pour couvrir des business connexes à l'industrie pharmaceutique, parmi lesquels le développement clinique et la valorisation et l'exploitation des plantes médicinales. Nous avons mis en place les structures nécessaires en vue de réaliser les meilleures prospections, notamment auprès des startups dans le domaine médical et

portefeuille de produits est constitué principalement de médicaments. Ces produits sont intrinsèquement responsables puisque leur première utilité est justement de traiter les maladies dont souffrent les populations, lesquelles maladies pouvant freiner la productivité et par conséquent l'équilibre social de toute une nation, comme ce fut le cas durant la pandémie de Covid-19. Donc, en investissant à rendre disponible des traitements efficaces à des prix abordables, on contribue au développement durable. De ce fait, dans notre politique d'investissement -qu'elle soit





FOCUS

Une véritable locomotive de la performance économique et sociétale de Sothema

Pour une industrie pharmaceutique qui prend un virage digital irréversible, la recherche permanente de la performance devient une priorité stratégique. Après avoir lancé plusieurs chantiers opérationnels, organisationnels et méthodiques, Sothema aspire à une performance continue aussi bien industrielle que Sociétale. Explications.



Depuis sa création en 1976, Sothema est considérée comme un modèle industriel national, non pas seulement en termes d'investissements mais aussi en termes d'excellence opérationnelle. « La logique de la performance industrielle existe à Sothema depuis plus d'une quinzaine d'années », explique Mme Ghizlaine

Khaneboubi, Directeur exécutif industriel & développement. Il s'agit pour notre société de se doter des méthodes les plus récentes et les mieux éprouvées internationalement dans le but d'optimiser au maximum ses coûts industriels, d'utiliser au mieux ses facteurs de production et de recourir systématiquement à des

méthodes agiles. « Notre but est de rapprocher notre organisation d'une sorte de personnalisation de nos cycles de production qui doivent être opérés sur mesure afin de correspondre aux besoins précis des marchés national et à l'export, de nos clients et même des commandes en particulier », ajoute Mme Khaneboubi.

Une culture de performance en évolution

Mme Khaneboubi indique que la culture de la performance industrielle qui est partie intégrante de l'identité de Sothema a évolué d'une façon progressive ces dernières années. Le but étant de rendre la société plus performante et productive. Pour cela, il fallait bien évidemment compter sur une équipe apte à travailler avec efficacité. C'est pourquoi l'investissement dans le développement permanent des compétences opérationnelles et managériales des pharmaciens, des ingénieurs et des opérateurs de Sothema a autant d'importance que l'amélioration de ses méthodes de travail. « Sothema avait commencé par définir ses capacités de production, établir ses gammes opératoires et analyser sa chaîne de



de valeur et ses flux physiques afin de définir ses standards. Nous avons ensuite mis en place des indicateurs de suivi et des dashboards de performance. Sothema a eu recours à plusieurs outils et techniques en fonction de la situation, des problématiques à traiter et des

objectifs à atteindre. Je citerai par exemple la méthode AMDEC qui vise à identifier les modes de défaillance d'un produit, d'un procédé ou d'un processus, le diagramme d'Ishikawa qui est un procédé de résolution de problèmes qui associe les causes et les effets et aussi la méthode des 5S qui vise l'optimisation du temps et de l'environnement de travail en veillant à ce que ce dernier reste bien rangé, nettoyé et sécurisé tout en y instaurant de la rigueur. »

La prise en compte de la dimension sociétale

« La promotion d'une culture de performance évolutive traduit la volonté de Sothema de tendre vers l'excellence opérationnelle qui signifie la recherche permanente d'un coût industriel optimal, l'amélioration de la productivité et le maintien d'un excellent niveau de qualité du produit fini », déclare



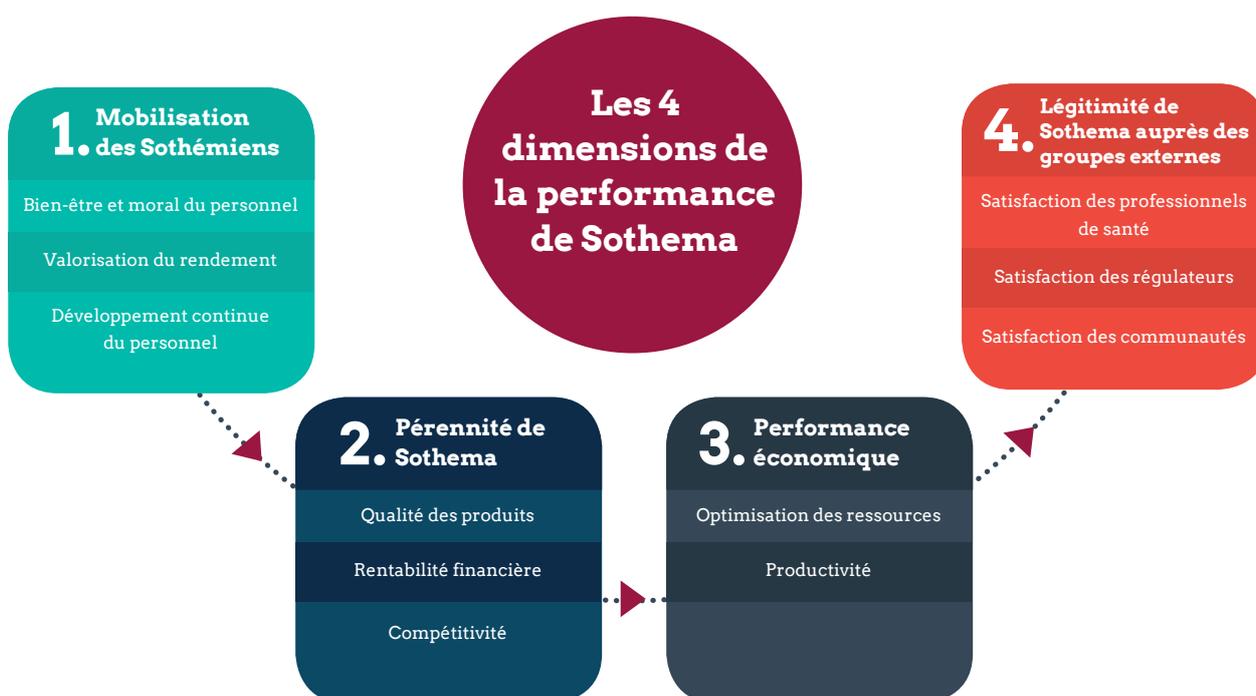
Mr. Mehdi Berrada, directeur du pôle production. Et de poursuivre : « notre souci permanent est de doter nos structures industrielles de l'ensemble des moyens afin qu'elles puissent agir en fonction de nos objectifs stratégiques, c'est-à-dire améliorer en permanence la qualité et les délais de production ; gérer de façon optimale nos flux, nos stocks et nos systèmes de production et procéder à l'élimination de tous types de gaspillage. » Pour cela, Sothema compte sur la mobilisation des Sothémiens en veillant sur leur moral et bien-être, en valorisant leurs contributions et en boostant leur rendement par divers moyens de motivation.

« Nous sommes conscients que la pérennité de Sothema n'est pas seulement tributaire d'une



efficience économique à travers l'optimisation des ressources et la productivité, mais aussi du

développement permanent de nos Sothémiens qui sont les premiers responsables de la qualité de nos produits et, par conséquent, de notre compétitivité et le rendement de nos investissements. Nos politiques organisationnelles sont construites autour de ces principes qui visent à intégrer la dimension sociétale dans notre culture de performance, en ce sens où notre ultime finalité reste de garantir une légitimité de Sothema auprès de ses parties prenantes externes, notamment les professionnels de santé, les régulateurs et les communautés. Le facteur humain joue un rôle central de l'atteinte de cette finalité», conclut Mme Khaneboubi.





Evolution de la productivité en millions d'unités produites



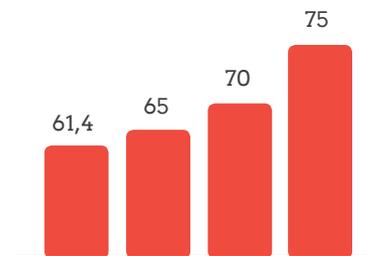
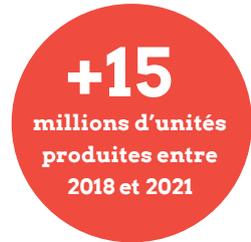
millions de flacons d'insuline



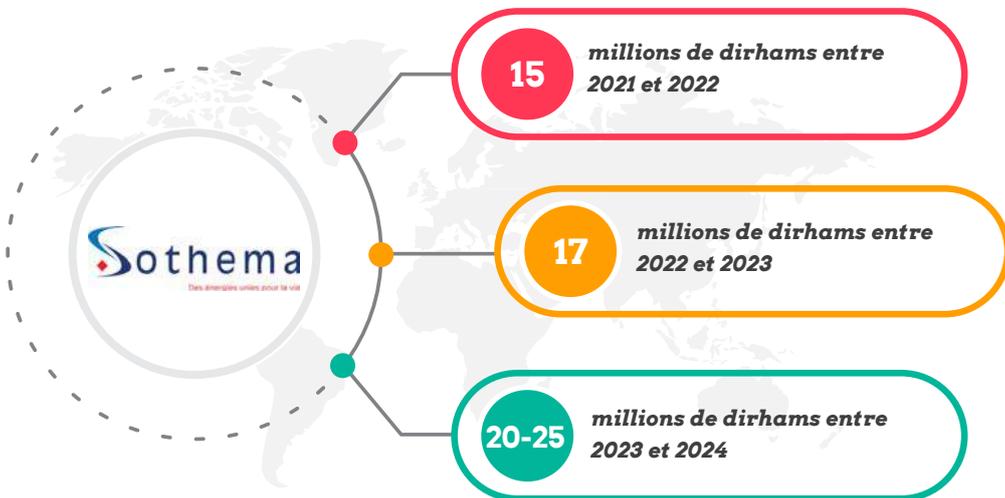
millions de flacons de poudre injectable



unités de sérums en poche souple pour perfusion

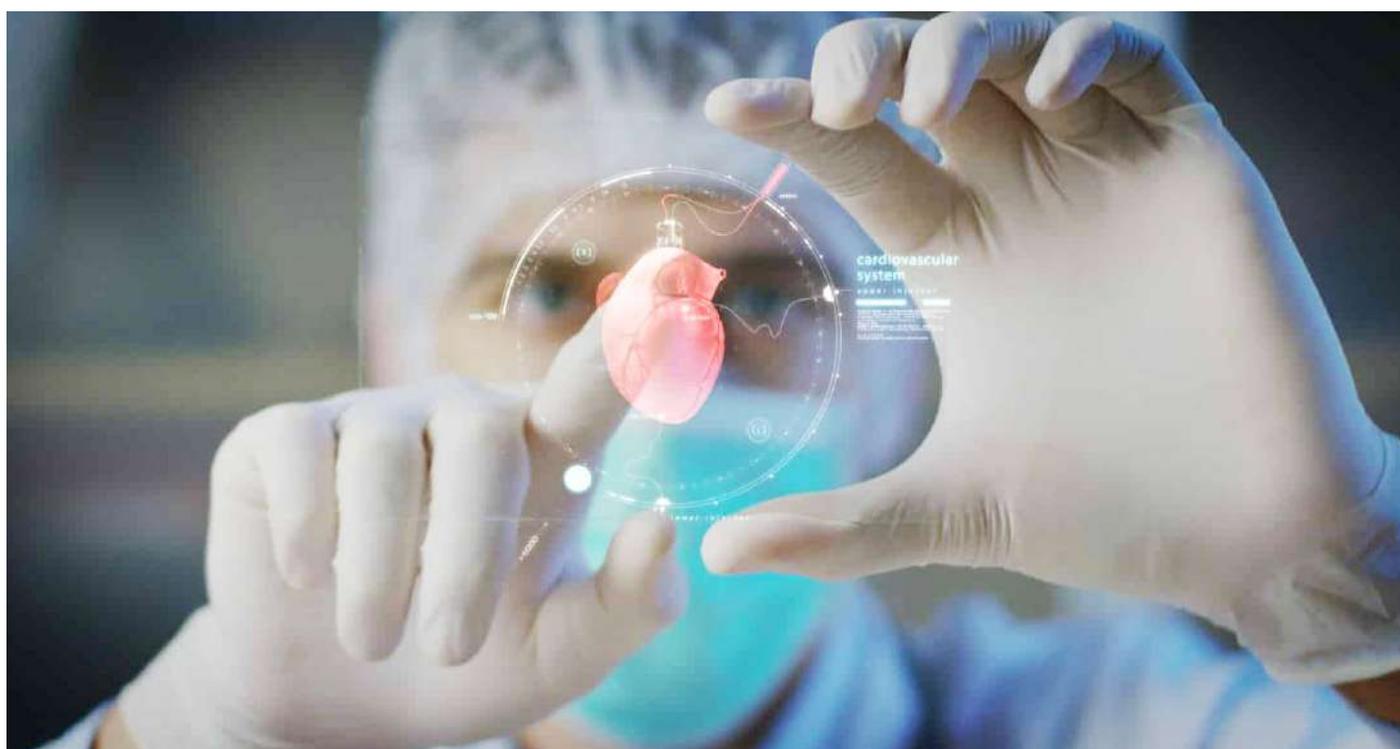


Prévisions d'Investissements en vue de l'agilité de Sothema au travers de technologies transformatives de l'acte de produire (industrie 4.0.)



La promotion médicale et pharmaceutique à l'ère de la santé 2.0

Vieillesse de la population, changements diététiques et modes de vie plus sédentaires sont autant de facteurs qui augmentent le fardeau des risques sanitaires tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Au moment où les dépenses en thérapies innovantes explosent dans tous les pays de l'OCDE, la santé 2.0 prend de plus en plus du terrain. La promotion médicale et pharmaceutique se doit de suivre. Détails.



Dans une enquête sur l'utilisation du digital dans la promotion médicale publiée par Pr. Chakour Abdellatif, enseignant chercheur à l'Université Mohamed V de Rabat et Président de l'Association marocaine du Marketing, réalisée sur un échantillon représentatif de 80 visiteurs médicaux employés par différentes sociétés pharmaceutiques, 98,8% ont déclaré avoir reçu une formation sur l'usage du digital. En

dépit de cela, la quasi-totalité ont déclaré qu'ils distribuent encore des remis papiers, principalement des fiches posologiques et des études. «Ces chiffres indiquent clairement le contraste entre la volonté d'avoir recours au digital et la transition réelle vers une promotion médicale et pharmaceutique complètement digitalisée», explique Dr. Mehdi Zaghloul, directeur exécutif des opérations. Et d'ajouter : « Dans cette

même enquête, on apprend que 79 % des 103 médecins interrogés, dont une majorité de femmes, ont déclaré ne pas avoir de visibilité sur l'évaluation de l'utilisation de l'outil digital dans la promotion médicale au Maroc. » Cela dit, il ne fait pas de doute que la pandémie de Covid-19 a joué un rôle d'accélérateur de la digitalisation des activités de promotion médicale et pharmaceutique. Comme tous les industriels, Sothema a dû faire

face au défi des agendas surchargés des professionnels de la santé qui se trouvaient en première ligne de riposte contre la pandémie. Le canal digital est rapidement apparu comme une alternative. « Bien que la visite médicale en face-à-face reste la pierre angulaire d'une relation duale avec les professionnels de santé, nous avons réussi à les engager au travers d'une démarche digitale ayant mis particulièrement l'accent sur l'organisation de webinars et de conférences scientifiques en ligne », soutient Dr. Zaghoul. « Dans un contexte marqué par un virage inéluctable vers la santé 2.0 à travers la téléconsultation et la prescription en ligne, notre digitalisation des activités de promotion médicale se devait de suivre en reposant sur trois piliers essentiels, à savoir : des visiteurs médicaux qui assurent les

réunions à distance ; une technologie de pointe qui permet de supporter les formats numériques des échanges et un contenu de qualité », détaille-t-il. Ce dernier est roi, comme le dit l'adage. Il se doit d'être adapté à la fois aux attentes des professionnels



de la santé qu'aux contraintes numériques. Selon une étude menée par Euris Group, société spécialisée dans l'IT santé, les professionnels de santé privilégient les informations théoriques (données cliniques,

formations pathologies...), tandis que les visiteurs médicaux leur offrent des informations pratiques. Ce qui est de loin les moins intéressantes selon les médecins interrogés. « C'est justement pour éviter cette déperdition d'efforts, que nous misons essentiellement sur un contenu scientifique adapté et constamment actualisé », précise Dr. Zaghoul.

Pour un dialogue permanent avec les professionnels de santé

« Conformément à notre Responsabilité Sociétale, notre activité de promotion médicale et pharmaceutique est une occasion privilégiée pour maintenir un dialogue permanent avec les professionnels de santé, ces derniers étant une partie prenante de premier plan pour Sothema », souligne Dr. Zaghoul. « Etant pionnier dans



plusieurs familles thérapeutiques comme les biothérapies, les antidiabétiques et les traitements psychologiques, Sothema veille à ce que ses liens avec les professionnels de la santé revêtent plus une dimension d'information médicale et de formation continue sur ces thérapies nouvelles, ce qui leur apporte aussi bien une valeur ajoutée pour eux que pour leurs patients », ajoute-t-il. Dans cette perspective, Sothema s'est doté d'un ambitieux

plan de formation continue destiné aux médecins de toutes les spécialités, comprenant plusieurs volets, y compris celui du digital et de la promotion médicale. Une expérience pilote a été organisée avec succès en partenariat avec les médecins dentistes. « Cette expérience a consisté, dans sa première phase, en une formation sur trois jours portant sur les thèmes de la gestion efficace d'un cabinet médical, la digitalisation et le développement personnel.

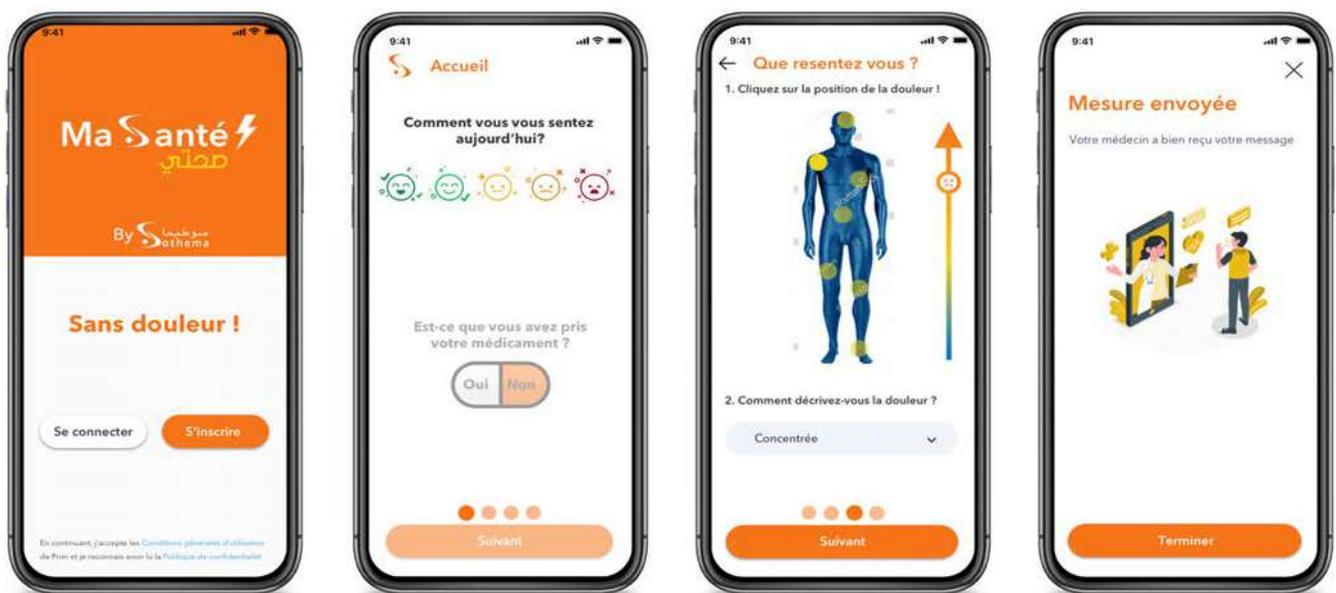
Dans une deuxième étape, un atelier inédit sur la promotion médicale a été organisé en vue de la conception d'une fiche posologique d'un des produits de Sothema par les médecins participants. C'était une expérience ludique et fort enrichissante pour nous puisqu'elle nous a permis de mieux comprendre les besoins des médecins en termes de contenu scientifique et, par conséquent d'adapter notre promotion à leurs attentes », conclut Dr. Zaghloul.

Application Ma Santé by Sothema

Ma Santé/Sihaty est une application 100% marocaine, développée par le département marketing de Sothema, ayant pour objectif de connecter le

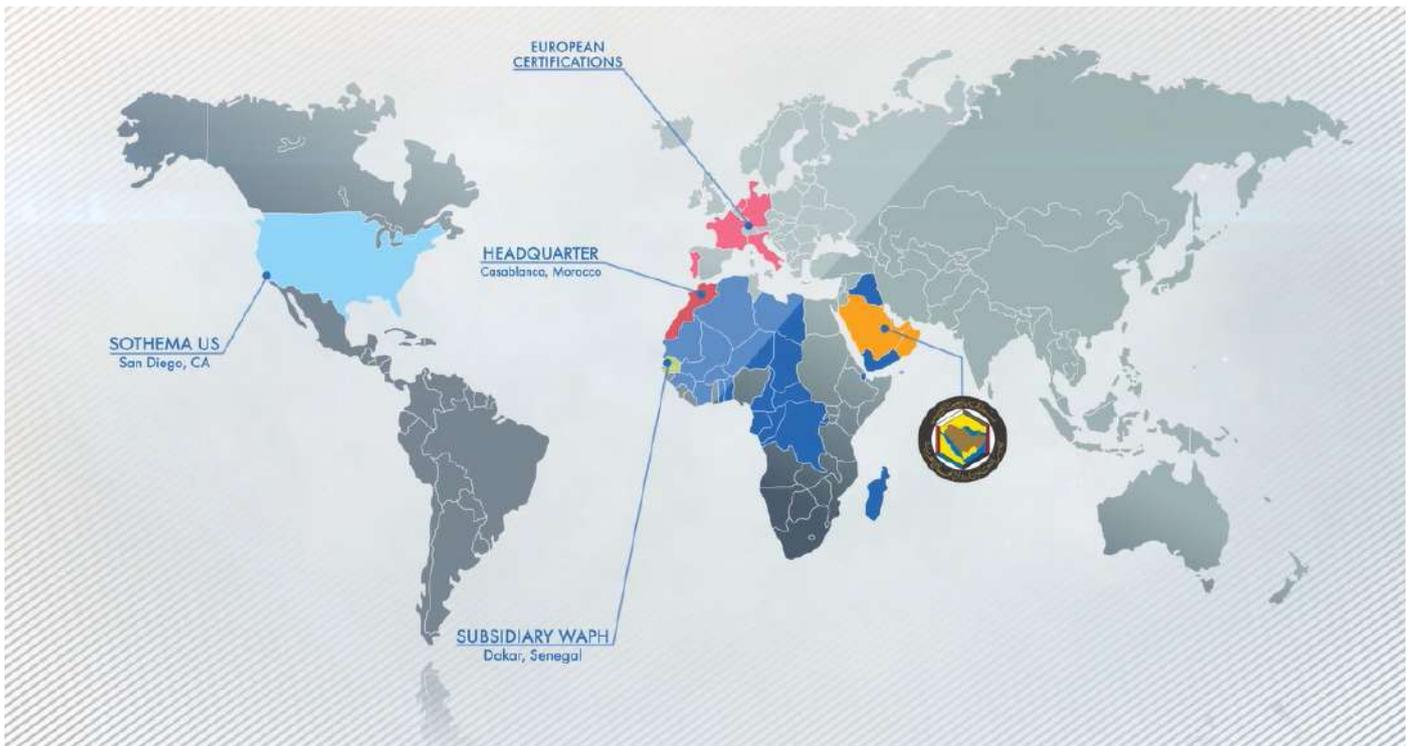
médecin à ses patients et d'assurer leur suivi continu. Elle permet un partage d'information relatif à l'état de santé du patient avec son médecin en toute

confidentialité et sécurité. Ma Santé/Sihaty assure la continuité de la visite face à face et d'assurer une meilleure prise en charge des patients.



L'internationalisation, un des principaux axes de développement de Sothema

A la suite d'une année 2020 largement impactée par la pandémie de COVID-19, Sothema a réalisé un chiffre d'affaires en 2021 sur ses opérations internationales en progression de 50%, soit 164 millions MAD contre 108 millions MAD en 2020. Une performance qui traduit sa volonté d'être un acteur leader dans les marchés internationaux. Focus.



Malgré l'impact négatif de la pandémie de COVID-19, Sothema a fait preuve en 2021 d'une capacité d'anticipation et a pu répondre à la demande de ses marchés, en particulier pour les produits qui entrent dans le protocole de traitement du Covid-19, à savoir les antibiotiques, les héparines et les multivitamines dont les exportations furent bloquées en 2020. « Notre stratégie en Afrique francophone a été globalement respectée et a

permis à nos produits stratégiques de se positionner en challengers dans plusieurs marchés, position confirmée par nos index d'évolution supérieurs à nos confrères », précise Mr. Alaoui Moulay Hachem, directeur du pôle des opérations internationales. Et d'ajouter : « Ces performances exceptionnelles sont le fruit d'un remarquable travail sur le terrain de nos équipes et de nos country managers qui ont veillé à soutenir les efforts de lutte anti-

covid 19 des pays dans lesquels nous sommes présents. »

Un business model à l'international en mutation

L'export constitue un levier de croissance important aussi bien pour Sothema que pour le reste du secteur pharmaceutique national. C'est pour cela qu'il est érigé en axe stratégique prioritaire pour les années à venir. « D'après les projections établies par la Fédération marocaine de l'industrie et de l'innovation pharmaceutique

(FMIIP), en concertation avec la Commission spéciale pour le nouveau modèle de développement du Maroc (CSMD), il est prévu que les exportations des médicaments made in Morocco se situent à 40% du total de la production pharmaceutique nationale en 2035 contre 17% aujourd'hui. Ceci passera par l'enregistrement de nouveaux produits, notamment dans des marchés comme l'Afrique et le Moyen-Orient », explique Mr. Alaoui. Dans cet ordre d'idées, Sothema est considérée comme étant le premier laboratoire marocain ayant disposé des AMM au Middle-East. Elle a également réussi à nouer des partenariats avec des acteurs pharmaceutiques de premier plan aux Emirats arabes unis, en Arabie Saoudite et en Irak en vue de la distribution de certains de ses produits stratégiques. La tendance est la même en Afrique francophone où l'essentiel de son développement international est concentré. « En plus de West Afric Pharma, notre filiale sénégalaise, nous disposons également d'un réseau de représentations dans plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne comme la Côte d'Ivoire, le Mali, Cameroun, Mauritanie, Bénin, Burkina Faso, Gabon », précise Mr. Alaoui. Et de souhaiter: « nous comptons beaucoup sur l'optimisation des processus réglementaires, à travers notamment



la reconnaissance mutuelle et l'Agence Africaine du Médicament, en vue d'accélérer le lancement de plusieurs de nos produits qui apporteront une valeur ajoutée thérapeutique et une accessibilité financière indéniables aux autorités de santé africaines. »

Le label Now Morocco

Grâce à un partenariat privilégié

avec l'Agence Marocaine des Investissements et des Exportations (AMDIE), Sothema a été parmi les premières entreprises nationales à adopter le label Now Morocco et à y contribuer activement. « Etant Vice-présidente de l'Association Marocaine des exportations (ASMEX), notre Présidente a été l'une des premières leaders marocaines à participer aux conférences inaugurales de la marque Now Morocco qui a eu lieu à l'Expo Dubaï et qui a drainé de nombreux partenaires notamment Africains et Arabes », rappelle Mr. Alaoui. Et de conclure : « vu la mobilisation de la diplomatie marocaine ainsi que de l'ensemble des parties prenantes du secteur du commerce international, il ne fait pas de doute que nos efforts de promotion du médicament made in Morocco se trouvent être fortement impulsés grâce à cette marque. »



Evolution du chiffre d'affaires à l'export par client (en millions MAD)

Client	2020	2021	Variation
FSA	46,5	58,5	26%
West Afric Pharma	23,8	32,2	35%
Pharmacie Nationale du Sénégal	6,7	16,4	143%
Pays Arabes	28,9	53,6	85%
Autres	2,6	1,9	-29%

Source : Sothema

Evolution des exportations à horizon 2035



2026

Consolidation des marchés existants :
Afrique et Moyen-Orient

2035

Europe et USA

2022

17%

2026

Hypothèse basse 30%

Hypothèse haute 35%

2035

Hypothèse basse 40%

Hypothèse haute 45%

Effet positif sur la balance commerciale

Source : FMIIP

L'engagement historique de Sothema pour l'oncologie

1 décès sur 6 au monde serait dû au cancer dont 70% surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Au Maroc, la maladie reste la deuxième cause de mortalité. Alors que les tumeurs deviennent de plus en plus malignes, la disponibilité de traitements innovants et abordables reste l'espoir n°1 des patients et des professionnels de santé. Grâce à un engagement historique dans l'oncologie et l'hématologie, Sothema contribue chaque jour au combat contre le fléau sanitaire qu'est le cancer. L'impact humain, sanitaire et économique de ce combat sur notre pays reste indéniable.



En 2010, le coût annuel total du cancer a été estimé à environ 1160 milliards de dollars. Les projections, d'ici à 2040, prévoient une augmentation notable de la prévalence du cancer, estimée à 29 millions de nouveaux cas et à plus de 16 millions de décès imputables à la maladie dans le monde. Au Maroc, le nombre estimé de nouveaux cas de cancer par année

avoisine les 50 000 personnes. Malgré les importants efforts consentis ces dernières années, la mortalité reste importante, les tumeurs causant environ 14% des décès, après les maladies de l'appareil cardiovasculaire. « Dans ce contexte, un laboratoire pharmaceutique comme Sothema, qui s'active à apporter des soins innovants à des prix abordables,

remplit une mission sociétale de premier plan », assure Mme El Hany Najlaa, directeur du pôle oncologie et business développement. Depuis sa création en 1976, Sothema a clairement affiché son ambition de rendre disponibles et abordables des traitements oncologiques en signant un partenariat avec Eli Lilly, leader des traitements anticancéreux. « Pour

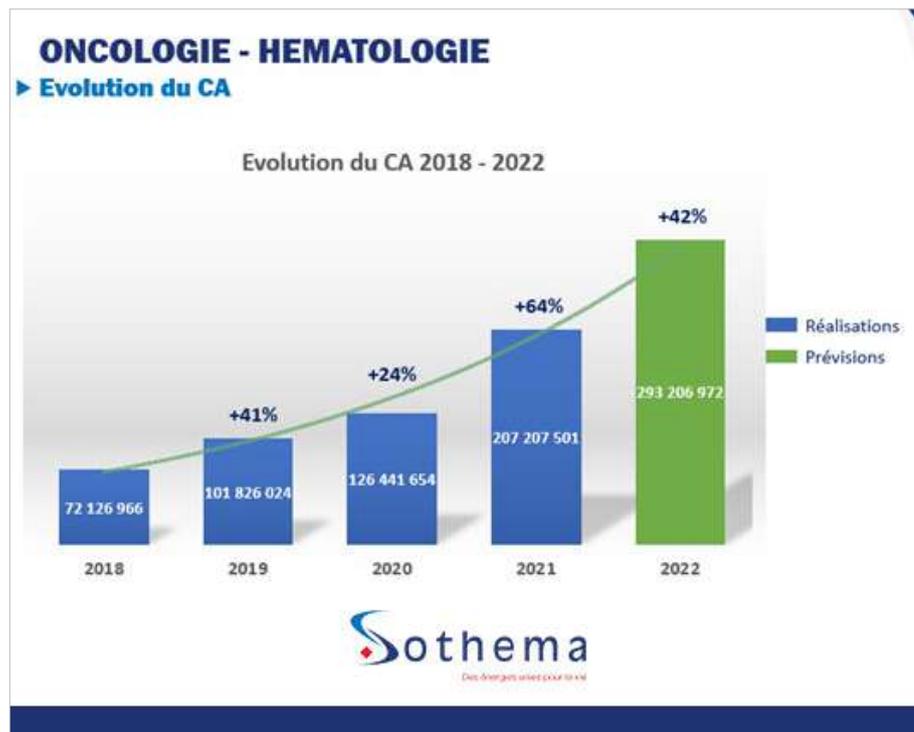
l'anecdote, c'est grâce au Professeur Georges Mathé, sommité mondiale de la recherche scientifique dans l'oncologie et partenaire d'Eli Lilly, que Sothema a été créée. C'est lui qui informa feu Sa Majesté Hassan II qu'un laboratoire marocain dénommé Sothema avait un pipeline de produits oncologiques en lancement et qu'il attendait le

surface ou à l'intérieur des cellules cancéreuses, et permettent de ralentir la croissance du cancer, de détruire les cellules cancéreuses et de soulager les symptômes causés par la pathologie », explique Mme El Hany. Et de poursuivre : « Sothema est le premier laboratoire en Afrique à produire localement des anticorps monoclonaux qui, de

produits de la gamme oncologie et 4 traitements hématologiques pour un chiffre d'affaires total en 2021 de 207 millions de dirhams, en progression de 64% par rapport à 2020. « Nous prévoyons une croissance d'environ 40% du chiffre d'affaires de la gamme oncologie et hématologie pour l'année 2022 », prévoit Mme El Hany.

Formation continue des professionnels de santé

« Il ne fait pas de doute que Sothema reste le laboratoire le plus dynamique en matière de formation continue en faveur des professionnels de santé, notamment des oncologues exerçant aussi bien dans le secteur public que privé », soutient Mme El Hany. Et d'ajouter : « Pendant des années, et malgré la crise sanitaire du Covid-19, nous avons réussi à maintenir la cadence de nos ateliers et autres événements de formation en organisant une vingtaine de rencontres thématiques par an et en soutenant les travaux des sociétés savantes et autres associations nationales et régionales dans le domaine de l'oncologie et l'hématologie. » Grâce à ses liens étroits avec cette importante partie prenante que sont les professionnels de santé, Sothema a réussi à anticiper sur les besoins en traitements oncologiques et hématologiques et a mis sur le marché des produits innovants, abordables et adaptés aux contextes thérapeutiques nationaux.



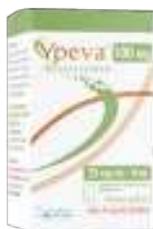
feu vert du ministère de la Santé », raconte Mme El Hany.

Les Mabs, une arme fatale contre le cancer

Avec le démarrage en 2017 de son unité de production des Mabs (Monoclonal antibodies), Sothema a inauguré une étape historique dans sa contribution à la lutte contre le cancer. « Les Mabs font partie des traitements innovants du cancer dits à ciblage moléculaire. Ils agissent sur des protéines, présentes à la

nos jours, garantissent la meilleure prise en charge du cancer. La baisse substantielle de prix entraînée par la mise sur le marché du trastuzumab, du bévacizumab et du rituximab de Sothema ont offert à notre pays la possibilité de traiter un plus grand nombre de patients, à faire des économies et à réduire considérablement les sorties de devises servant à l'importation de produits équivalents. » Entre 2017 et 2021, Sothema a lancé 7 nouveaux

Les traitements oncologiques et hématologiques de Sothema



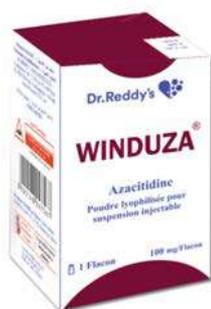
Le bévacizumab est le premier anticorps monoclonal dirigé contre le facteur de croissance de l'endothélium vasculaire. C'est un inhibiteur de l'angiogenèse, qui ralentit la croissance de nouveaux vaisseaux sanguins. Il est indiqué dans le traitement contre plusieurs cancers : le cancer colorectal, les cancers du poumon, du sein, du rein de l'ovaire et le glioblastome.



Le trastuzumab est un anticorps monoclonal recombinant, utilisé comme traitement anticancéreux dans certaines formes de cancer du sein. La détection d'une surexpression du récepteur de facteur de croissance HER2 dans certains cancers du sein a conduit au développement du trastuzumab, traitement ciblé, sélectif pour la tumeur, hautement actif en termes de prolongation de survie chez les patientes présentant un cancer du sein à un stade métastatique ou précoce.



Le rituximab est un anticorps monoclonal chimérique dirigé contre la molécule de surface CD20 (présente sur la plupart des cellules B). Il est indiqué dans le traitement de certains lymphomes. Il permet de diminuer de façon substantielle le nombre de lymphocytes B par un effet toxique direct sur ces cellules.



L'Azacitidine est un médicament anticancéreux, indiqué notamment dans le traitement des syndromes myélodysplasiques et les leucémies aiguës. L'Azacitidine pourrait exercer ses effets antinéoplasiques par des mécanismes multiples comprenant une cytotoxicité directe à l'encontre des cellules hématopoïétiques anormales de la moelle osseuse et une hypométhylation de l'ADN.



La Bortézomib, aussi appelée « inhibiteur du protéasome » est un traitement du myélome multiple (un cancer de la moelle osseuse) chez les patients âgés de plus de 18 ans. Les protéasomes jouent un rôle important en contrôlant le fonctionnement et la croissance cellulaire. En interagissant avec leur fonction, le bortézomib peut tuer les cellules cancéreuses.



Le filgrastim est une forme recombinante du facteur de croissance hématopoïétique, indiqué pour prévenir ou pour contrer la neutropénie chez les personnes qui reçoivent des anti-neoplasiques myélodépresseurs ; diminuer la durée de la neutropénie chez les personnes atteintes de leucémie myéloïde sous chimiothérapie ; traiter la neutropénie chronique grave; traiter la neutropénie chez les patients infectés par le VIH ; traiter ponctuellement une neutropénie aiguë toxique (immunosuppresseurs).



Le Cabazitaxel est indiqué dans le traitement des patients adultes avec un cancer de la prostate métastatique résistant à la castration précédemment traitée par un traitement à base de docétaxel.



Le Fluvestrant est un médicament ayant une action antihormonale, principalement antiestrogène. Il bloque l'action stimulante des estrogènes sur les seins en se liant, lorsqu'ils existent, avec les récepteurs des estrogènes. Il est utilisé, seul ou en association avec le palbociclib, dans le traitement de certains cancers du sein chez la femme.



Le Pemetrexed est un médicament anticancéreux utilisé dans le traitement du mésothéliome pleural malin et du cancer bronchique non à petites cellules. Le Pemetrexed est un analogue de l'acide folique inhibant préférentiellement la réplication des cellules cancéreuses.



Le Ramucirumab est un anticorps monoclonal indiqué dans le traitement des cancers gastriques ou des adénocarcinomes de la jonction gastro-oesophagienne avancés, ayant progressé après une chimiothérapie.



Le Lénalidomide est un traitement hématologique qui possède des propriétés antinéoplasiques, antiangiogènes, proérythropoïétiques et immunomodulatrices. Il est indiqué dans la prise en charge de myélomes multiples et de syndromes myélodysplasiques. En particulier, il inhibe la prolifération de certaines cellules malignes hématopoïétiques.

2 questions à Mme El Hany Najlaa, directeur du pôle oncologie et
business development

Sothema aspire à lancer 40 nouveaux produits d'ici à 2025

Quels sont les enjeux qui gouvernent vos choix en matière de lancement de nouveaux produits ?

La réponse thérapeutique à un problème de santé majeur pour notre pays et pour le reste des marchés dans lesquels nous agissons reste le premier enjeu que nous prenons en compte. Le deuxième facteur qui guide nos choix est la conformité à la mission de Sothema qui consiste à offrir des traitements innovants à des tarifs abordables. Cette mission consiste également à privilégier la production locale de ces nouvelles spécialités à leur importation. Sothema a démontré qu'elle était pionnière dans plusieurs familles thérapeutiques, y compris les médicaments issus de biotechnologie comme l'insuline, les héparines, les anticorps monoclonaux et les vaccins. Nous agissons conformément à cette



optique. Bien évidemment, notre choix vise également les produits qui apportent une valeur ajoutée au



business model de Sothema. C'est pourquoi, nous avons toujours maintenu un positionnement de choix sur plusieurs familles de médicaments en étant, soit le leader/ pionnier dans ces spécialités, soit dans le top trois du marché.

Que prévoyez-vous pour l'avenir en matière de lancement de nouveaux produits ?

Il est certain que les nouveaux produits garantissent une croissance viable du chiffre d'affaires de Sothema. Conformément à la vision de la direction générale, 40 nouveaux médicaments seront lancés dans les prochaines années. Ceci dopera nos ventes, aussi bien locales qu'à l'international. Ces médicaments apporteront surtout des solutions thérapeutiques à plusieurs pathologies, dont certaines n'ayant pas encore de traitement adapté et accessible aux patients.

Des métiers créateurs de valeur ajoutée

On se souviendra longtemps de 2020 et 2021 pour avoir été les années de la pandémie de Covid-19, et surtout pour avoir modifié de fond en comble le fonctionnement des entreprises en entraînant une prise de conscience de leur Responsabilité Sociétale. Dans ce contexte, les fonctions support de Sothema furent mobilisées comme jamais elles ne l'étaient auparavant. Focus.

Si les fonctions support ne représentent pas le cœur de l'activité de Sothema, elles restent une des clés de la réussite de notre laboratoire et elles l'ont bien démontré durant la pandémie de Covid-19. « Comme le nom l'indique, les fonctions support de Sothema sont ses activités de gestion qui accompagnent les équipes opérationnelles dans leurs tâches quotidiennes. En d'autres termes, les fonctions support épaulent la direction générale pour permettre à Sothema de rester efficace, agile et compétitive », explique Mr. Ahmed Chaouki Berrannoun, directeur du pôle support. Aussi appelées back office, ces fonctions regroupent différents secteurs comme les RH, les achats, le juridique, le contrôle de gestion, la comptabilité et finances, l'administration des ventes et les filiales. « Tout comme les autres fonctions de Sothema qui forment le cor de ses métiers, à savoir l'industriel et les opérations, les fonctions support ont joué un rôle vital durant la crise de Covid-19 en garantissant à notre laboratoire les conditions de sa résilience face au défi de maintenir la production, la distribution et la promotion de nos médicaments et pour bien servir nos partenaires tout en respectant les restrictions sanitaires imposées par les pouvoirs publics »,



affirme Mr. Berrannoun. Et d'ajouter : « cette période a été une aubaine pour Sothema pour mettre en application les concepts de business partnering et de co-piloting que nos fonctions support sont appelées à démontrer dans leurs interactions avec les autres fonctions. »

Des fonctions support créatrices de richesse

Chaque fonction support apporte à sa manière de la valeur ajoutée à Sothema. Par exemple, le département juridique rédige les contrats et s'assure de protéger les intérêts de Sothema pour éviter de potentiels litiges qui entraînerait une perte ou impact sur la réputation de la société. La direction des ressources humaines s'active pour attirer et fidéliser les meilleurs collaborateurs, créant ainsi un véritable avantage concurrentiel. La direction

du contrôle de gestion met en place les indicateurs pertinents pour une meilleure prise de décision. Enfin, la direction financière et comptable a un regard sur la politique d'investissement, analyse les effets de chacune des décisions et s'assure de refléter une image fidèle de la situation financière de Sothema. « Dans le contexte de la crise du Covid-19, la compétitivité s'est jouée sur la capacité à réagir, à s'adapter et à innover en toute situation. Cette capacité de réaction, directement dépendante de la mobilisation des Sothémiens et de la qualité du business partnering offert par les fonctions supports, impose désormais une nouvelle approche de la performance combinant les dimensions économique, sociale et environnementale », conclut Mr. Berrannoun.

Une bonne partie de la croissance de Sothema dans les 10 prochaines années viendra de nos filiales

Pourriez-vous énumérer les filiales pharmaceutiques dont Sothema dispose ?

Sothema possède plusieurs filiales à maturité variée. La plus connue et ancienne est West Afric Pharma, laboratoire spécialisé dans fabrication des médicaments génériques et leur distribution au Sénégal et dans la sous-région africaine. Sothema possède également Axess Pharma, un autre laboratoire pharmaceutique établi dans la zone industrielle de Had Soulem. D'une superficie d'environ 8.000 M2, le site industriel d'Axess Pharma produira des traitements anticancéreux oraux en formes sèches ; des médicaments contre la sclérose en plaque et d'autres contre la polyarthrite rhumatoïde. L'implantation de cette filiale a mobilisé une enveloppe budgétaire d'environ 70 millions MAD. Autorisée en 2021 en tant qu'établissement pharmaceutique, Axess Pharma produira ses premiers lots de médicaments début 2023.

Quelles sont les autres filiales dont dispose Sothema ?

Sothema dispose également de la filiale ASD qui est un centre de recherche en biopharmacie et biotechnologie. On doit à cette filiale le développement d'OLIPEN, le nouvel



antibiotique de Sothema boosté par des huiles essentielles. Il s'agit du premier princeps 100% marocain et sans doute l'un des premiers traitements à l'échelle de l'Afrique et du monde arabe qui est issu d'un processus de R&D complet. Sothema possède également la filiale AZERYYS, spécialisée dans la valorisation par extraction, à forte valeur technologique, de plantes endémiques. Elle extrait de l'acide carnosique qui est une matière très demandée par les marchés américain et européen.

Quelle est la contribution de ces filiales dans la croissance actuelle et future de Sothema ?

La croissance de Sothema émanant des filiales est l'un des 4 axes

stratégiques du développement de la société. Une bonne partie de la croissance de Sothema dans les 10 prochaines années viendra des filiales. Si l'on prend comme exemple West Afric Pharma, cette dernière est devenue, notamment durant la crise du Covid-19, un partenaire de choix du gouvernement sénégalais et des professionnels de santé de ce pays ainsi que de la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA). En effet, le gouvernement sénégalais a clairement affiché son ambition de développer sa souveraineté en matière d'industrie pharmaceutique. Il compte notamment sur West Afric Pharma pour atteindre cette finalité. Côté résultats, Waph a renoué avec la profitabilité durant les 3 dernières années. En 2021, elle a affiché d'excellentes performances, notamment une hausse de plus de 40% du chiffre d'affaires. Quant à Azerys, grâce à un partenariat avec le réseau de coopératives locales, et tenant compte du carnet de commandes émanant des États-Unis, il est envisagé qu'elle double sa capacité de production tout en augmentant de manière significative ses indicateurs financiers, notamment son chiffre d'affaires et son résultat d'exploitation.



Rapport ESG



Le présent rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance) de Sothema est préparé conformément à la circulaire N°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières. La méthodologie adoptée privilégie la clarté, la transparence et la facilité de consultation. Elle veille également à l'application du principe « appliquer ou expliquer » et la prise en compte des parties prenantes dans l'analyse de matérialité.

Le périmètre du rapport ESG

En termes de périmètre, ce rapport ESG évalue les impacts économiques, sociaux et environnementaux des activités de Sothema au Maroc destinées aux marchés local et international.

Vérification et standard GRI

Toutes les informations, initiatives, projets et autres activités présentées

dans ce rapport, décrivant les impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'activité de Sothema, ont fait l'objet de vérifications aussi multiples que fréquentes, en interne par le comité RSE, et en



externe par plusieurs parties, à savoir les commissaires aux comptes, les cabinets certificateurs, les agences gouvernementales comme l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE), l'inspection du travail, le laboratoire national de contrôle

des médicaments, l'administration nationale des impôts, les agences internationales de médicaments ainsi que les 35 laboratoires commettants. Ces partenaires, géants de l'industrie pharmaceutique mondiale, audient régulièrement les différents sites de Sothema et vérifient, entre autres, le respect des normes RSE, en l'occurrence les mesures prises pour la lutte contre la corruption et le travail des mineurs, la réduction de l'empreinte sur l'environnement, la promotion des droits humains et de la parité homme/femme, etc. En termes d'identification des attentes de ses parties prenantes, Sothema a toujours maintenu un dialogue permanent avec les associations syndicales et professionnelles représentatives de ses parties.

7 Enjeux RSE prioritaires de Sothema



Sothema essaye d'être constamment à l'écoute de ses parties prenantes à savoir les employés, les actionnaires, les patients, les professionnels de santé, les scientifiques et les communautés. Elle met en place des mesures et plans d'action pour répondre aux besoins présents et futurs des dites parties

prenantes. Privilégiant une approche anticipative, Sothema identifie et cherche continuellement à minimiser les risques environnementaux et sociétaux liés à ses activités. La conformité aux lois et aux standards internationaux est érigée en principe fondamental de la Responsabilité

Sociétale de Sothema qui est considérée comme susceptible d'améliorer sa pérennité sur le long terme. Voici les 7 enjeux prioritaires de la Responsabilité Sociétale de Sothema inspirés de la norme ISO 26000 :

- 1. La protection de l'environnement ;**
- 2. Le respect des droits de l'homme ;**
- 3. La promotion des pratiques de bonne gouvernance ;**
- 4. L'amélioration des conditions de travail et d'emploi ;**
- 5. Le respect des intérêts des fournisseurs et consommateurs ;**
- 6. Le respect des règles de concurrence loyale ;**
- 7. Le développement des communautés.**

Un dialogue permanent avec les parties prenantes

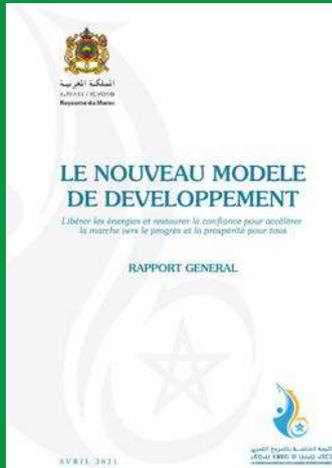


Conformément à la norme ISO 26000, Sothema définit ses parties prenantes comme "toute personne morale ou physique, ayant un intérêt dans ses décisions ou activités". De ce fait, les principales parties prenantes identifiées par Sothema sont les Sothémiens, les patients (consommateurs), les professionnels de santé, les chercheurs, les fournisseurs, les actionnaires et les communautés.

Sothema veille à l'établissement de canaux de communication permanents et transparents avec ses parties prenantes. Son objectif est de pouvoir appréhender les intérêts et attentes de celles-ci et d'en tenir compte dans ses différentes décisions stratégiques et opérationnelles. Elle le fait conformément aux valeurs découlant de son slogan institutionnel, à savoir "*Des énergies unies pour la vie*".

Exemples d'initiatives de dialogue permanent avec les parties prenantes

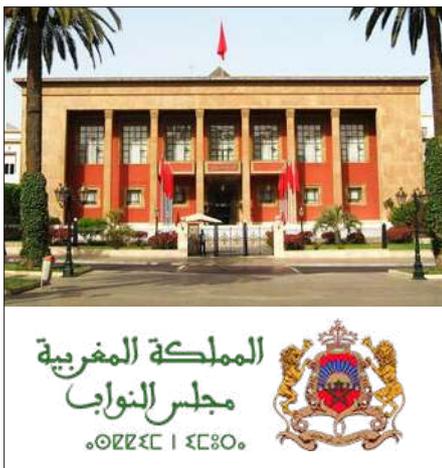
Contribution aux travaux de la CSMD



En tant que membre actif de la Fédération Marocaine de l'Industrie et de l'Innovation Pharmaceutiques (FMIIP) et de l'Association Marocaine des Exportations (ASMEX), Sothema a contribué activement aux travaux de la Commission spéciale du nouveau modèle de développement (CSMD). Elle a participé à plusieurs rencontres et journées d'études

notamment avec les conseils de l'ordre et les syndicats représentatifs du secteur de la santé visant à construire des propositions concertées qui seront ensuite adoptées dans le cadre du nouveau modèle de développement, ce dernier faisant de la souveraineté sanitaire et pharmaceutique une finalité majeure pour notre pays.

Coopération avec une enquête du parlement marocain



Grâce à ses liens noués avec les pouvoirs publics nationaux, notamment avec l'institution législative, Sothema a activement contribué aux travaux de la commission d'enquête parlementaire qui l'a visité le mercredi 26 mai 2021. Composée d'élus de différents partis politiques, membres de la commission des secteurs sociaux, cette mission terrain avait pour objectif d'enquêter

sur l'industrie pharmaceutique nationale tout en mettant la lumière sur les écueils dont souffre le secteur. Les députés de la nation membres de la commission d'enquête avait noté, dans un rapport officiel publié par la suite, leur satisfaction de la coopération de Sothema avec les travaux de la mission et la qualité du dialogue pendant et après l'enquête.

Le programme de formation continue des médecins



Capitalisant sur le succès de son programme de formation continue des pharmaciens en vigueur depuis 2014 et qui a profité à plusieurs milliers d'officinaux, Sothema a lancé un nouveau projet de formation continue des médecins. Son but est à la fois de soutenir les efforts des professionnels de santé dans la dispensation de soins aux patients marocains par une mise à jour

de leurs connaissances scientifiques sur les dernières pathologies, mais aussi de maintenir un dialogue permanent et de recueillir leurs attentes. Une opération pilote a été organisée avec succès avec les médecins dentistes et a vu la participation de l'ensemble des institutions représentatives du secteur (conseil de l'ordre, fédérations, syndicats...)

Lancement du baromètre RH

Placé comme un projet transversal depuis quelques années, le baromètre RH a été hissé en priorité pour Sothema à la suite de la présentation des contours de sa vision 2021-2023. Son objectif : étudier le degré de



satisfaction des Sothémiens au sein de notre entreprise tout en maintenant un dialogue permanent avec eux. Le chantier a été conduit avec succès en 2021 (Voir détails à la page N°88).

Parrainage et contribution à divers congrès scientifiques médicaux et pharmaceutiques



Que ce soit au Maroc ou à l'étranger, Sothema veille à honorer un programme annuel de manifestations scientifiques médicales & pharmaceutiques, organisées par divers représentants du secteur de la santé : conseils de l'ordre, fédérations des syndicats nationaux et régionaux, sociétés savantes, facultés

de médecine et de pharmacie, etc. A travers une présence régulière ainsi qu'une contribution scientifique substantielle, Sothema a réussi à tisser des liens étroits avec les professionnels de santé ce qui a rendu possible le maintien d'un dialogue permanent avec eux.

Les 4 éléments des enjeux matériels de Sothema

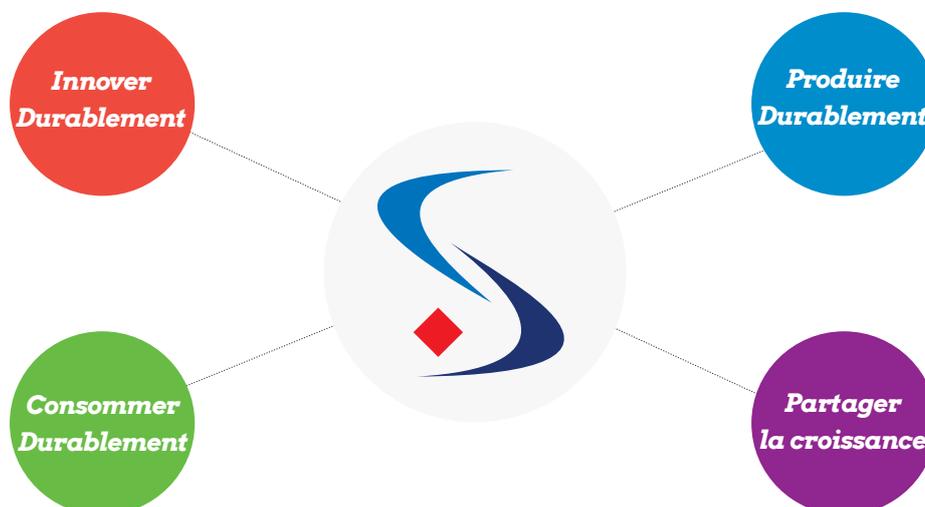


Table de concordance des 7 enjeux prioritaires de Sothema avec les indicateurs GRI

Enjeux RSE de Sothema	Indicateurs GRI correspondants
<p>La protection de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Economie d'énergie ; • Valorisation des déchets et recyclage. 	<p>GRI 302 / Energie.</p> <p>GRI 306 / Déchets et effluents.</p>
<p>Le respect des droits de l'homme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit à la santé : accès aux médicaments innovants à des prix abordables ; • Promotion de la parité homme-femme. 	<p>GRI 203-2 / Ex : tarification préférentielle des produits pharmaceutiques.</p> <p>GRI 405 / Diversité et égalité des chances.</p>
<p>La promotion des pratiques de bonne gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la fonction contrôle interne et Risk management. 	<p>GRI 419 / Conformité socioéconomique.</p>
<p>L'amélioration des conditions de travail et d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dialogue social ; • Rémunération & Gestion des carrières ; • Santé et sécurité des Sothémiens. 	<p>GRI 407 / Libertés syndicales et négociation collective.</p> <p>GRI 404 / Formation et éducation.</p> <p>GRI 419 / Conformité socioéconomique.</p>
<p>Le respect des intérêts des consommateurs et fournisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achats responsables. 	<p>GRI 204 / Pratiques d'achats.</p> <p>GRI 414 / Evaluation sociale des fournisseurs.</p>
<p>Le respect des règles de concurrence loyale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déontologie et lutte contre la corruption. 	<p>GRI 205 / Lutte contre la corruption.</p>
<p>Le développement des communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'entreprenariat féminin et des personnes en situation de handicap. 	<p>GRI 203/ Impacts économiques indirects.</p> <p>GRI 405 / Diversité et égalité des chances.</p>

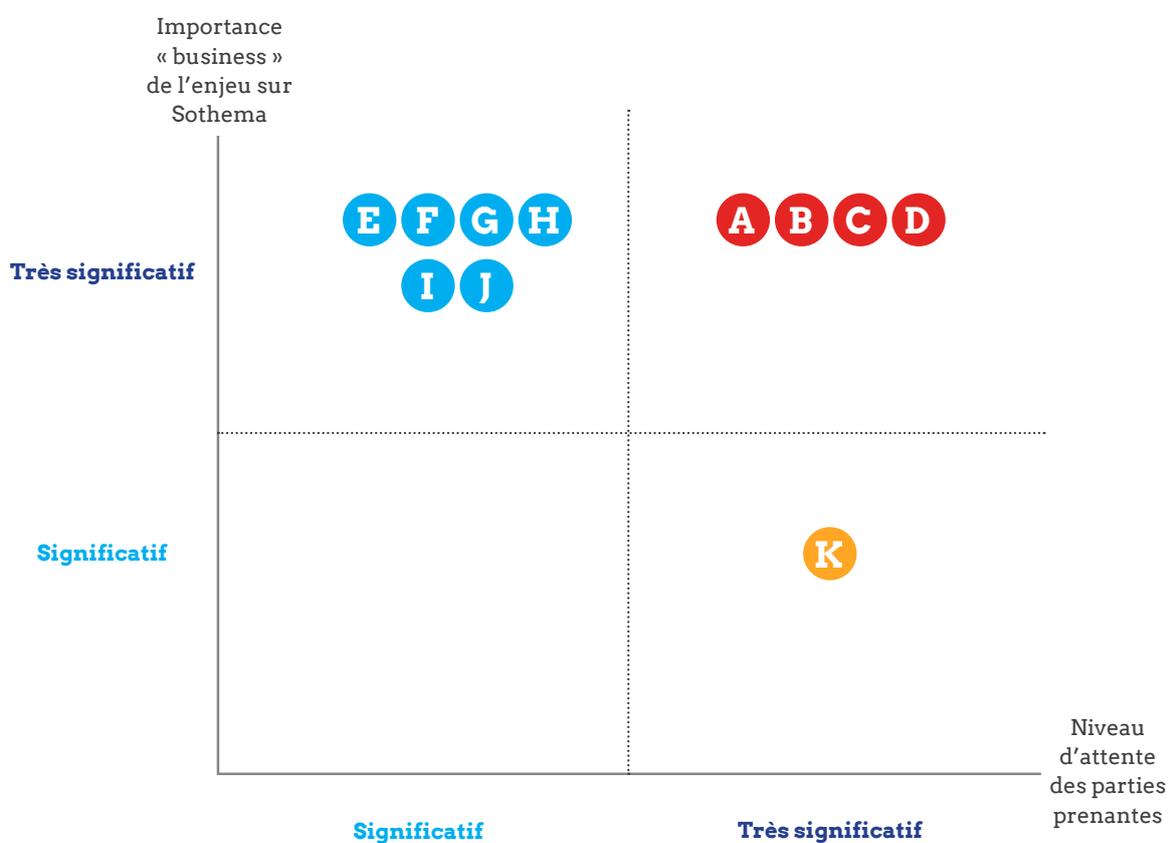
L'analyse de matérialité



Afin d'analyser ses enjeux matériels en les hiérarchisant en fonction des exigences de performance du business model de Sothema et des attentes de ses parties prenantes, Sothema

a essayé d'associer, à travers des entretiens approfondis, le maximum de ses fonctions supports et métiers ainsi que ses collaborateurs ayant un contact avec ses parties prenantes.

Matrice de matérialité



Hiérarchie des enjeux matériels

- A. Accès aux médicaments
- B. Rémunération & Gestion des carrières
- C. Dialogue social
- D. Santé et sécurité des Sothémiens

- E. Economie d'énergie
- F. Valorisation des déchets et recyclage
- G. Promotion de la fonction contrôle interne et Risk management
- H. Promotion de la parité homme-femme
- I. Déontologie et lutte contre la corruption
- J. Achats responsables

- K. Promotion de l'entrepreneuriat féminin et des personnes en situation de handicap

Sothema primée pour sa Responsabilité Sociétale par le Rotary Club

Le jeudi 08 avril 2021 au siège de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), a eu lieu une cérémonie organisée par l'antenne marocaine du Rotary Club en vue de primer les entreprises marocaines ayant démontré un engagement sociétal exemplaire. Lors de cet



événement d'envergure, Sothema a reçu le prix de l'entreprise citoyenne. Elle a été primée aussi bien pour son engagement humanitaire, pour que sa politique de développement durable que la réputation de transparence dont elle jouit sur le marché marocain et international.

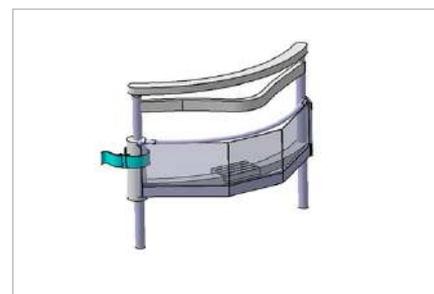
Brevet d'invention d'un dispositif de protection anti-Covid 19



Dans un souci de préserver la santé d'une importante partie prenante, à savoir les professionnels de la santé, Sothema a développé un dispositif de protection inédit, destiné à protéger les ophtalmologues contre le Covid-19 au cours de leurs consultations.



Elle a obtenu un brevet sur cette invention qui a été à l'initiative d'un groupe de Sothémiens de la Business Unit ophtalmologie. Depuis son lancement, ce dispositif a contribué à réduire les risques de contamination par le Covid-19 lors d'un examen



ophtalmologique où le praticien et le patient se trouvent souvent à quelques centimètres l'un de l'autre, ce qui augmente le risque d'infection et d'inconfort. Quelques milliers de ces kits furent distribués à ce jour aux ophtalmologistes marocains.

Sothema déclarée Opérateur Economique Agrée (A) par l'Administration de la Douane et des Impôts Indirects

Comme preuve de sa transparence et de la bonne gouvernance de ses activités, Sothema a été déclarée Opérateur Economique (Type A) agréé par l'Administration de la Douane et des Impôts indirects (ADII). Cette reconnaissance a eu lieu à la suite d'une réunion de



la commission des certifications de l'Administration de la Douane tenue le 29 octobre 2021. Ce statut certifie que Sothema est sûre et fiable et qu'elle présente d'indéniables garanties de transparence, de solidité financière et de sécurité.

L'expérience de Sothema dans un livre sur les femmes au coeur des entreprises familiales

Thami Ghorfi et Dora Jurd de Girancourt ont récemment publié un ouvrage qui lève le voile sur la place déterminante des femmes dans les entreprises familiales marocaines. Intitulé « Femmes au coeur des entreprises familiales », ce livre vient enrichir la réflexion sur les entreprises qui peuvent être considérées comme autant de tremplins pour améliorer la place des femmes dans la vie active au Maroc. À travers l'exemple de plusieurs femmes leaders, dont celui de notre Présidente, Mme Lamia Tazi, ce livre se



présente comme une plaidoirie pour plus d'équité au sein des entreprises familiales marocaines. Basé sur leurs témoignages et sur des revues de

littérature portant sur les entreprises familiales et la place des femmes dans ces organisations, ce livre, fruit de deux ans de recherche, analyse leurs contributions, leurs attentes, leurs modèles, leurs défis, leurs motivations et leurs secrets de réussite. À l'image de la faible représentation des femmes dans la vie active qui interroge autant la société marocaine que ses élites, les entreprises familiales du pays réservent encore peu de place aux femmes dans leurs organes de gouvernance.

Sothema partenaire de l'initiative « faculté sans Tabac »

Le dimanche 17 juin 2021 a eu lieu à la faculté de médecine et de pharmacie d'Agadir une conférence scientifique et humanitaire visant la lutte contre le tabagisme dans le milieu de la faculté. L'initiative a été intitulée « Faculté sans Tabac » et a concerné un effort de sensibilisation sur les dangers du tabagisme parmi la population des étudiants. Ouverte à l'ensemble des étudiants de médecine



et de pharmacie, la conférence a été composée de plusieurs interventions sur des thèmes variés comme celui de la dépendance psychologique au tabac, les complications neurologiques liés au

tabac et bien d'autres sujets importants. Conformément à sa Responsabilité Sociétale et vu l'importance qu'elle accorde à une partie prenante importante, à savoir les étudiants et les chercheurs, Sothema a choisi d'être partenaire de cette opération vu l'intérêt qu'elle porte aux efforts de sensibilisation pour lutter contre les facteurs de risque causant les cancers, parmi lesquels le tabagisme.

La politique de développement durable de Sothema



Sothema veille à la réduction de l'empreinte de ses activités sur la biodiversité conformément aux standards internationaux. Pour cela, elle investit continuellement en vue de garantir le traitement écologique des déchets résultant de ses activités, leur valorisation et leur recyclage. Elle a également mis en place les infrastructures nécessaires

pour assurer un assainissement des eaux usées et une purification des émanations gazeuses selon les normes environnementales les plus strictes. Grâce à son système HSE (Health, Security, Environment), la protection de la biodiversité et de la santé des parties prenantes, notamment des communautés et des riverains, est érigée en finalité suprême. Sothema

accorde également un intérêt majeur à l'extension et l'entretien permanents des zones vertes à l'intérieur de ses sites. En termes de consommation d'énergie, elle s'est inscrite dans un ambitieux projet de politique énergétique qui vise à diversifier ses consommations et à utiliser davantage les énergies renouvelables.

Consommation de l'énergie en 2021

-13%
d'électricité
et d'énergies
thermiques

La consommation des énergies électrique et thermiques (Propane et biomasse, Gasoil) exprimée en KWH/unité a connu une baisse grâce aux actions d'efficacité énergétique déployées ainsi qu'à l'optimisation de l'exploitation de la fraction fixe (Climatisation, traitement d'air) par l'augmentation du nombre d'unités produites notamment dans les périodes creuses.



La consommation d'eau a connu une augmentation quasi stable qui s'explique par l'augmentation de la production des sérums en poche souple ayant été fortement demandés pendant la pandémie de Covid-19. Il y a aussi le facteur du lancement de nouveaux produits en forme liquide dont le processus de production reste consommateur d'eau.



Dans l'absolu, la production des gaz à effet de serre a connu une augmentation ce qui est normal vu la hausse des besoins en énergie. Néanmoins, quand elle est rapportée au nombre de boîtes de médicament produites par Sothema, une baisse est constatée et cet indice s'est établi à 78 grammes/boîte produite contre 136,9 grammes par boîte en 2020, soit une réduction d'environ 50% par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique également par l'optimisation du rapport Consommation d'énergie/unités produites en produisant davantage dans les périodes initialement creuses et qui consommaient une fraction d'énergie dite fixe.

Gestion des déchets

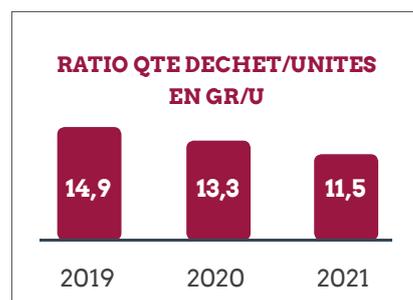
La prise en charge et le traitement des déchets sont réalisés dans le respect strict de la réglementation en vigueur et conformément aux bonnes pratiques pour la préservation de l'environnement.



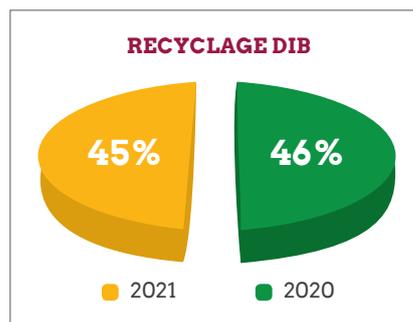
L'Indice de valorisation des déchets du Prix payé par Quantité (IPQ) a connu une amélioration de 4,1% par rapport à 2020. Il est de 500,6 MAD/kg en 2021 contre 522 MAD/Kg en 2020 et 645 MAD/kg en 2019. Cette amélioration est due au réaménagement de la plateforme de traitement des déchets permettant un perfectionnement du tri et une meilleure optimisation du transport des déchets.



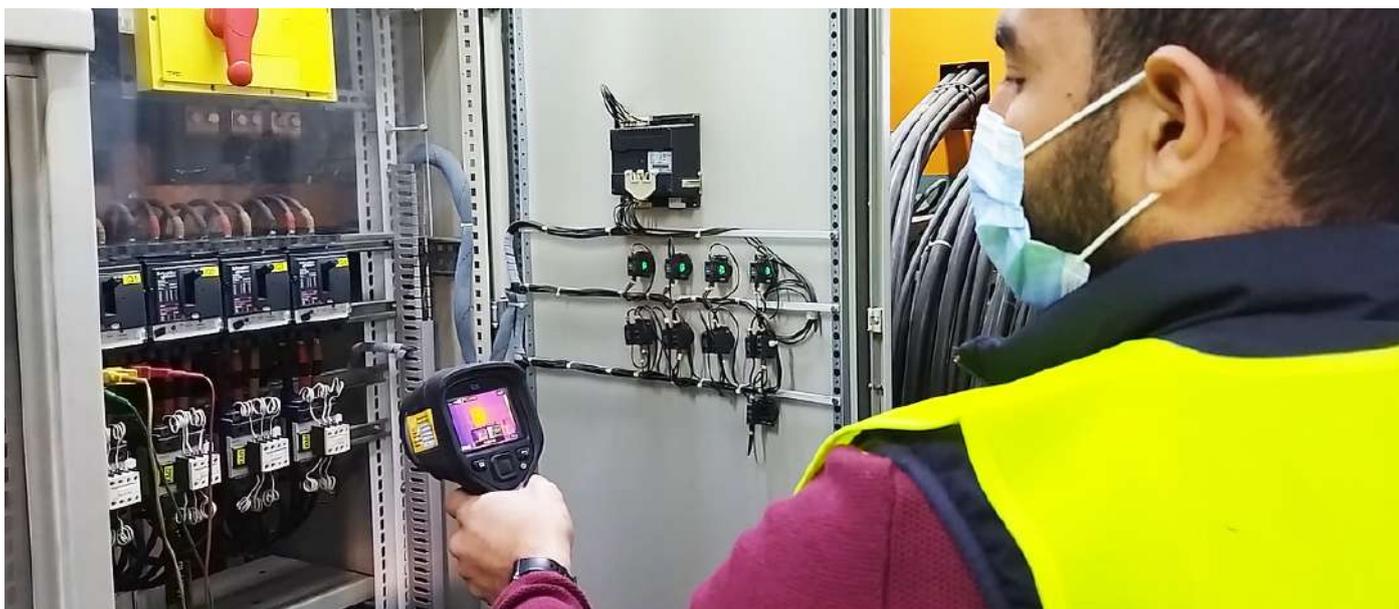
Le ratio du taux de production des déchets corrélé aux nombres d'unités produites a connu une baisse de 13,5% en 2021, soit 11,5 grammes de déchets par boîte produite contre 13,3 grammes par boîte produite en 2020.



En 2021, le taux de recyclage des déchets a chuté de 1 point s'établissant à 45% contre 46% en 2020. Les mesures sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19 ont généré des déchets non valorisables à usage unique comme les masques et les ustensiles. Ceci a influé sur le taux de conversion des matières en déchets recyclables.



L'audit énergétique de Sothema



Conformément à un engagement annoncé en 2020 et en réponse à la réglementation en vigueur, Sothema a procédé à un audit énergétique obligatoire conduit par Green Tech Energy (GTE), organisme d'audit agréé par l'Etat. Vu que l'audit a été conduit entre octobre et décembre 2021, les conclusions attendues au premier trimestre 2022 seront détaillées dans le rapport annuel et RSE de 2022.

Consciente qu'il s'agit d'un véritable levier de performance industrielle par la maîtrise de ses dépenses et l'amélioration de sa compétitivité, Sothema a considéré l'audit énergétique comme l'outil idoine qui lui permettra d'avoir une visibilité sur l'organisation de ses processus opérationnels et la consommation de l'énergie par ces derniers. C'est pourquoi elle a mobilisé les ressources nécessaires pour faire de l'audit un moyen d'évaluation globale de sa performance énergétique dans ce sens où il lui permettra de détecter d'éventuelles défaillances au niveau des processus et d'équipements et,

partant, de l'orienter vers les solutions techniquement et financièrement adaptées. Un autre objectif poursuivi par Sothema a été de faire de cette évaluation une occasion de suivi des projets d'efficacité énergétique implémentés durant les années précédentes en vue de leur reconduction.

Les étapes d'un audit énergétique

La première étape a consisté en



la constitution d'un sous-comité énergie qui fait partie du comité HSE et Performance énergétique. Ensuite, il a été question d'élaborer un cahier des charges le plus détaillé possible sur le déroulé de cette mission d'audit énergétique. L'étape suivante a consisté en la consultation de plusieurs cabinets d'audits agréés et le choix de l'attributaire. Quant à l'audit lui-même, il s'est déroulé en plusieurs étapes conformément à la norme ISO 50 001, à savoir: la planification de la mission; l'organisation d'une réunion d'ouverture en vue de la collecte des informations; la visite des sites de production et la réalisation des mesures; l'analyse des données



obtenues; la rédaction du rapport et la présentation de ce dernier lors d'une réunion de clôture de la mission.

Audit énergétique, un préalable d'une certification selon la norme ISO 50 001

La certification de Sothema selon la norme ISO 50 001 est un des engagements énoncés en 2020 pour

les exercices 2022-2023. Il a été indiqué que le préalable à ce projet reste la réalisation d'un audit énergétique et l'implémentation de ses conclusions en plans d'actions et projets énergétiques à forte valeur ajoutée. Cela dit, dans un but d'améliorer sa performance énergétique, que ce soit à travers l'optimisation de l'usage de

l'énergie qu'au recours aux énergies alternatives, Sothema compte se faire certifier selon la norme ISO 50 001 et surtout mettre en application les modalités pratiques de la norme en vue de la réduction de la consommation d'énergie à travers un système de management énergétique (SMé) efficace et efficient.

Ce que dit l'article 12 du Décret N° 2-17-746 relatif à l'audit énergétique obligatoire



Les établissements, les entreprises et les personnes physiques dont la consommation d'énergie thermique et/ou électrique dépasse un seuil spécifique à chaque secteur fixé par voie réglementaire sont soumises

à un audit énergétique obligatoire et périodique. L'audit énergétique obligatoire s'applique également aux établissements et entreprises de production, de transport et de distribution d'énergie.

Le comité HSE et performance industrielle



Vu que la sensibilisation et l'engagement des Sothémiens dans l'optimisation de l'usage de l'énergie rejoignent les objectifs de la politique de développement durable de Sothema, il a été décidé d'élargir le comité HSE pour couvrir le thème de la performance énergétique. Ce comité s'est déjà réuni à deux reprises en 2021 et,

dans une démarche participative et concertée, a établi un plan de communication et de sensibilisation destiné aux Sothémiens, tous grades et fonctions confondus, ainsi qu'au grand public qui comprend, en plus des parties prenantes de Sothema, les médias et les pouvoirs publics régionaux et nationaux.

Objectifs du plan de sensibilisation et de communication

En interne	En externe
Développer une culture de développement durable et d'efficacité énergétique au sein de Sothema	Communiquer cette culture aux parties prenantes de Sothema telles que identifiées par le comité RSE.
Vulgariser les moyens et les exigences des normes ISO 14 001 et 50 001	Développer la notoriété de Sothema en matière de développement durable et d'efficacité énergétique en vue de promouvoir des coopérations dans le domaine, notamment avec le milieu de la recherche scientifique.
Obtenir l'adhésion des Sothémiens en les faisant contribuer aux projets de développement durable et d'efficacité énergétique.	Valoriser l'image de Sothema.

Social

Création et stabilisation des emplois en période de crise

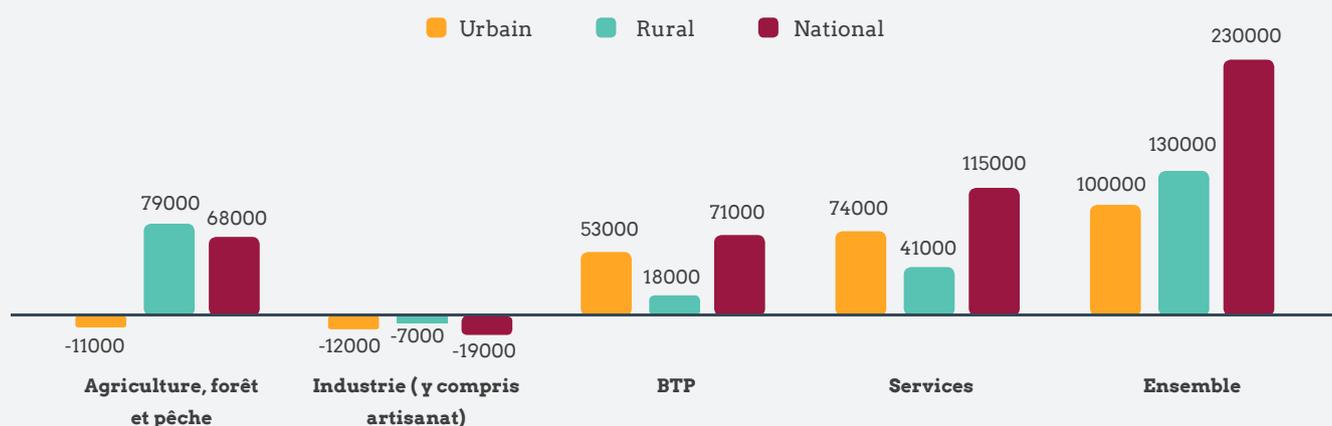
Suivant la tendance des années précédentes, Sothema a maintenu ses investissements en 2021 dans divers projets d'exploitation en leur allouant un budget total de 41 millions MAD, soit une légère progression par rapport à 2020. Le maintien de ces investissements en période de crise sanitaire, tout en contribuant à la croissance de Sothema, a comme objectif de stabiliser les emplois, de créer de nouveaux postes de travail et d'offrir des opportunités d'affaires aux TPE, aux auto-entrepreneurs et



à aux startupper. D'après le rapport du Haut Commissariat au Plan (HCP) sur la situation de l'emploi au Maroc durant l'exercice 2021, il en ressort que le secteur de l'Industrie, a perdu 19.000 postes, 12.000 en milieu urbain

et 7.000 en milieu rural. C'est le seul secteur de l'économie nationale ayant enregistré une perte d'emplois, tandis que d'autres secteurs comme l'agriculture, les services et le BTP, ont tous créé de nouveaux postes de travail même si cela reste en deçà des tendances pré-pandémiques. De ce fait, Sothema reste parmi les entreprises industrielles les plus dynamiques en matière de création d'emplois, ce qui fait d'elle un contributeur à l'équilibre social dans notre pays.

Variation nette du volume de l'emploi entre 2020 et 2021 par secteur d'activité économique et milieu de résidence



Source : HCP

Effectif total par type de contrat

Année	CDI	CDD	Intérim	Effectif total
2021	857	72	410	1389
2020	853	72	359	1284
2019	799	49	381	1229

Nombre de recrutements

Année	Emplois créés
2021	77
2020	82
2019	80

Répartition de l'effectif par ancienneté 2021

0 à 5 ans	435
5 à 10 ans	101
10 à 20 ans	217
Plus que 20 ans	176

Budget de formation

Année	2019	2020	2021
Budget formation	758.465,12 dh	248.968,33 dh	989.885,31dh

41

actions de formation organisées en 2021 pour un nombre de bénéficiaires total de 367



Equité Salariale

Sothema dispose d'une grille salariale interne qui tient compte de l'expérience du collaborateur ainsi que la dimension du poste occupé. Aucune distinction n'est faite sur la base du genre du collaborateur.

Les départs

Année/Catégorie	Licenciements		Démissions	
	Cadres	Non Cadres	Cadres	Non Cadres
2021	-	3	13	15
2020	-	1	13	12
2019	-	3	15	27

100%

des mesures disciplinaires sont prises en concertation avec les représentants du personnel.

Election d'un nouveau bureau des délégués des salariés



Conformément à la réglementation du travail et aux conventions collectives en vigueur, et en phase avec l'engagement RSE de Sothema, les élections des délégués des salariés s'est déroulée dans les meilleures conditions, traduisant la maturité aussi bien des Sothémiens électeurs que ceux élus. Ces derniers,

9
est le nombre des
représentants du
personnel au sein de
Sothema, dont
5 titulaires et 4
suppléants.

choisis sur la base du mérite, de leurs compétences, de leur appartenance à Sothema et de la bonne réputation dont ils jouissent auprès des Sothémiens, forment une équipe jeune et dynamique, animée par la perspective d'un partenariat social exemplaire avec la direction générale pour le bien du personnel.

Les élections des délégués du personnel ont respecté le code du travail dans ce sens où elles se sont déroulées conformément au calendrier réglementaire en vigueur :

Dates	Actions réalisées
Avant le 30 avril 2021	Etablissement des listes électorales
Le 30 avril 2021	Affichage des listes établies
Du 30 avril au 17 mai 2021	Réception, examen et réponse aux réclamations portant sur les listes électorales ainsi que d'éventuels recours des salariés.
Du 18 mai au 01 juin 2021	Dépôt des candidatures
Du 02 au 09 juin 2021	Affichage des listes des candidatures aux fonctions de délégués titulaires et des suppléants
Du 10 au 20 juin 2021	Election des délégués des salariés dans des bureaux de vote dédiés.

Dialogue social



L'existence d'une représentation syndicale au sein de Sothema est favorisée. L'élection des délégués du personnel se fait conformément au droit du travail. Chaque mois, une réunion avec les instances représentatives du personnel est organisée avec la possibilité de tenir plusieurs autres réunions par mois en fonction de l'urgence des sujets à traiter. Les négociations se font

annuellement sur la base des cahiers revendicatifs. Elles concernent également une panoplie d'autres sujets. La Direction des ressources humaines (DRH) consulte régulièrement ses partenaires sociaux pour tous les sujets qui touchent l'ensemble des Sothémiens afin de maintenir le dialogue social et de prendre en considération leurs remarques et suggestions.

Le baromètre RH, plus qu'une enquête de satisfaction



Dans le cadre du dialogue permanent avec les Sothémiens, première partie prenante de Sothema, un baromètre RH a été mis en place en 2021 avec comme finalité première d'identifier les raisons profondes d'une évolution du climat social et la mesurer. Le but a été également d'analyser ce que pensent les Sothémiens de la stratégie de leur entreprise, de ses projets, de ses perspectives et de mesurer plusieurs critères, parmi lesquels le moral des collaborateurs et leur confiance en l'avenir, leur satisfaction dans leurs postes actuels, la qualité des relations entre les membres, équipes, services, directions, la confiance avec la



hiérarchie, la politique salariale, etc. Après une présentation du projet auprès du Comité exécutif (COMEX), du Comité directeurs (CODIR) et des partenaires sociaux, la première étape consistait à conduire des entretiens individuels avec l'ensemble des directeurs. Ensuite, des focus groups, toutes catégories socio-

professionnelles confondues (cadres et non cadres), furent organisés en vue de ressortir les opinions des uns et des autres selon un canevas de questions préétabli par le cabinet accompagnateur en concertation avec le COMEX. L'étape 3 de la démarche a été celle d'administrer un questionnaire à un échantillon représentatif du personnel, soit 20% de l'ensemble de la population des Sothémiens. Après toutes ces étapes, le cabinet a procédé à la compilation, puis le traitement de toutes les réponses. Ensuite, un rapport final a été présenté à l'ensemble des Sothémiens. En voici les principales conclusions et recommandations.



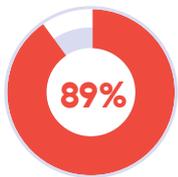
Répondants par âge

Moins que 27 ans	27-40	41-56	Plus que 57 ans
5,5%	41,4%	48,4%	4,7%

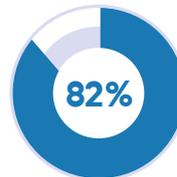
Répondants par catégorie

Dirigeants	Cadres	Agents de maîtrise	Opérateurs
27%	12%	38%	23%

Quelques résultats



des Sothémiens se considèrent comme des membres d'une même famille.



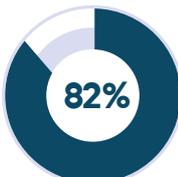
sont confiants par rapport à la vision stratégique 2023 de la société.



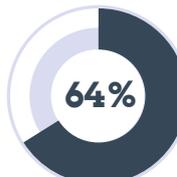
croient que Sothema est en mesure de confirmer son leadership dans le futur.



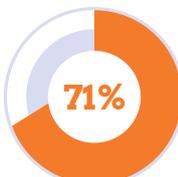
indiquent recevoir une reconnaissance relative à la performance au travail



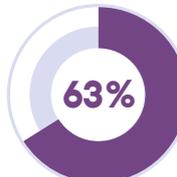
sont satisfaits des horaires de travail



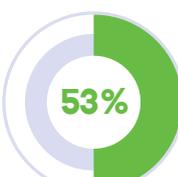
sont moins satisfaits du degré de flexibilité des horaires de travail



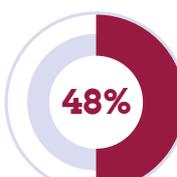
considèrent le contexte immédiat du travail comme agréable



trouvent que les primes sont motivantes et qu'elles rétribueraient la performance



s'estiment satisfaits de leur évolution de carrière



sont capables de prédire l'avenir de leur carrière

Plan d'action et recommandations

Quatre fiches d'action ont été retenues en raison de leurs apports structurants et porteurs de développement et d'amélioration de l'existant, à savoir :

1. Une fiche relative aux processus d'élaboration et de déclinaison des objectifs stratégiques & opérationnels.
2. Une fiche relative à la gestion des compétences et des carrières.
3. Une fiche relative au renforcement des compétences managériales.
4. Une fiche relative à la communication interne.

Chaque fiche contenant deux ou trois actions mesurables. Il a été décidé de ne retenir que les actions susceptibles d'être menées dans la prise en compte du contexte interne et du niveau de maturité de



l'entreprise. Il s'agit d'intégrer les changements nécessaires pour renforcer son leadership sur son marché et anticiper les défis futurs de son développement. Chaque fiche comporte les données clé

concernant l'action envisagée et devra faire l'objet, une fois validée, d'un travail d'élaboration détaillée par des équipes dédiées dans le cadre d'un dispositif de pilotage et de suivi à mettre en place.

Focus sur la gestion des carrières

Les actions retenues pour la fiche relative à la gestion des carrières ont comme objectif escompté de permettre à chaque Sothémien de disposer d'une connaissance claire de son emploi et de ses possibilités de son évolution de carrière dans l'entreprise.

Actions	Détail	Deadline
1- Actualiser et formaliser les outils RH	<ul style="list-style-type: none"> - Référentiel des emplois et des compétences - Parcours type de carrière - Mise en place d'un dispositif de gestion des compétences et des potentiels, incluant l'instauration d'un comité carrière - Mettre en place un programme d'accompagnement et de formation des compétences - Repenser le dispositif de rémunération des performances des cadres, techniciens et opérateurs 	Décembre 2022
2-	<ul style="list-style-type: none"> - Initier une réflexion sur la mise en place d'un dispositif de gestion prévisionnel des compétences et des emplois (GPEC) 	2024

Règlement intérieur et procédures



En plus de son règlement intérieur, Sothema dispose de procédures rédigées afin d'organiser l'ensemble du processus RH, à savoir le recrutement, la formation, l'administration du personnel (paie, mutuelle, retraite, congés et prêts), la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Carrières (GPEC), l'évaluation

de la performance, etc. Certaines sont inspirées du code du travail, d'autres de standards internationaux comme ceux spécifiques à l'industrie pharmaceutique, à savoir les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) et les Good Manufacturing Practice (GMP).

Comité d'hygiène, de Sécurité & des conditions de travail



Conformément au code du travail qui exige la formation d'un comité d'hygiène et de sécurité, Sothema organise trimestriellement une réunion abordant l'ensemble des sujets liés à l'hygiène et la sécurité des employés. Le pilotage des décisions

prises dans le cadre de ce comité privilégie la démarche participative et le dialogue permanent. L'ordre du jour des réunions du comité dépasse souvent la conformité réglementaire pour aborder des questions relatives aux conditions de travail.

Politique de Santé et de Sécurité au Travail

La politique SST de Sothema est fondée sur une démarche harmonieuse de prévention, de gestion des risques et de renforcement continu des mesures de sécurité. Son objectif : tendre vers le « zéro accident ».



Sothema suit le taux de fréquence de tous les accidents faisant l'objet d'un acte médical qu'ils soient ou non suivis d'un arrêt de travail, dont sont victimes non seulement ses collaborateurs, mais aussi toutes les personnes présentes

sur ses sites : visiteurs, sous-traitants et intérimaires. La prise en charge des accidents survenus se fait selon une procédure interne conforme à la loi et aux bonnes pratiques de gestion des AT. En termes de prévention et de

gestion des risques, Sothema veille à la formation continue sur les consignes SST, à l'analyse permanente des risques et des accidents survenus et à l'implication de tous les Sothémiens.

Indicateurs/ année	2019	2020	2021
Nombre d'AT	4	4	5
Taux de fréquence	2,23	2,17	3,18
Taux de gravité	0,05	0,07	0,055

La médecine de travail



Campagnes de dépistage contre le Covid-19, opérations du cliché pulmonaire, vaccination, dépistage d'autres pathologies comme le diabète, opérations du don de sang, négociations des contrats de

prévoyance sociale, consultations diverses, le service médical de Sothema multiplie les actions conformément à une mission claire, à savoir : veiller à la bonne santé des Sothémiens en évitant les contaminations.

28

orientations hebdomadaires au profit des Sothémiens malades dans l'accomplissement des formalités d'accès aux soins et de différentes démarches à caractère administratif et médical.

3

Prises en charge traitées par semaine

194

dossiers de mutuelle traités par semaine

Campagnes de tests anti-Covid 19



Avec la multiplication des vagues du Covid-19, et pour éviter toute contamination, Sothema a organisé des campagnes de tests ayant concerné l'ensemble du personnel,

y compris les prestataires et les intérimaires. Ces tests antigéniques ont mobilisé une enveloppe budgétaire de 200 000 MAD.

Opérations de don du sang



Dans le cadre de sa Responsabilité Sociétale (RSE) et conformément à sa valeur de solidarité, le service médical de Sothema a organisé 4 opérations de don du sang durant les 5 dernières années. Des centaines de Sothémiens ont adhéré à ces opérations dont le

but est de contribuer à résorber le déficit alarmant du stock national du sang. Capitalisant sur l'excellente relation entretenue avec le centre national de transfusion sanguine, ces opérations se sont toujours déroulées avec grande fluidité.

Diversité et inclusion



Sothema s'engage à promouvoir la diversité et l'égalité des chances en partant du principe qu'elles sont indispensables à sa pérennité

future. De ce fait, elle met en place un arsenal de moyens de contrôle et de surveillance visant à éviter toute forme de discrimination liées

au genre, âge, culture et toute autre caractéristique qui fait la richesse des Sothémiens.

Répartition de l'effectif par genre

Année/Genre	Cadres		Non Cadres	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2021	75	92	478	754
2020	64	93	397	678
2019	59	87	447	636



des employés sont des femmes.



des membres du CA sont des femmes.



des membres du CODIR sont des femmes.



des membres du COMEX sont des femmes.

Composition de l'organe de gouvernance, fonctions et nombre de mandats



Nom et Prénom	Fonction	1ère nomination	Date d'expiration	Mandats
Mme. Lamia TAZI Exécutif	Président du Conseil d'Administration	AGO du 17/05/2001	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2022	4 Mandats
M. Mohamed TAZI Exécutif	Administrateur – Directeur Exécutif Pôle Support	AGO du 23/05/2017	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2022	3 Mandats
M. Mohamed SEFRIOUI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 13/06/1995	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2024	3 Mandats
M. Mohamed Amine BERRADA Non Exécutif	Administrateur / Membre du Comité d'Audit	AGO du 05/06/2013	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2024	2 Mandats
M. Mohamed Karim BERRADA Non Exécutif	Administrateur	AGO du 25/05/2000	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2023	1 Mandat

Nom et Prénom	Fonction	1ère nomination	Date d'expiration	Mandats
M. El Ghaly TAHRI JOUTEI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 31/05/2011	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2024	2 Mandats
Mme Amal DIOURI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 11/06/2015	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2026	1 Mandat
M. Ali TAZI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 09/05/2018	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2023	1 Mandat
Mme Selma TAZI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 09/05/2018	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2023	1 Mandat
Mohamed Amine BENHALIMA Indépendant	Administrateur Indépendant / Président Comité d'Audit	Cooptation par le CA du 29/06/2020	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2025	6 Mandats
Mme Bahia Berrada Non Exécutif	Administrateur	AGO du 29/06/2020	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2023	1 Mandat



Le comité d'audit sera renforcé par un troisième membre, à savoir un administrateur indépendant qui sera nommé par l'AGO prévue le 18 mai 2022.

Critères de choix des administrateurs indépendants

Les administrateurs indépendants n'ont jamais exercé, au sein de Sothema ou dans une autre société dans laquelle Sothema détient des participations, les

fonctions suivantes : Président du Conseil d'administration, Directeur général, Directeur général délégué, ou toute autre fonction exécutive.

Les administrateurs indépendants

n'ont aucun lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec les actionnaires et administrateurs de Sothema.

Respect de l'éthique et de la déontologie

Sothema a toujours privilégié le cadre corporatif en vue d'aboutir à des pratiques conformes à l'éthique et aux règles déontologiques du secteur de la santé. C'est ainsi qu'elle initia plusieurs documents visant à faire respecter l'éthique au sein de la profession. Parmi ces documents, la charte éthique de l'industrie pharmaceutique et le Manifeste des Bonnes Pratiques Citoyennes.

Ce dernier traite, entre autres, des questions d'ordre déontologique. Inspirés des lois et réglementations en vigueur ainsi que des valeurs universelles comme l'intégrité, la loyauté, le professionnalisme, la qualité, la confidentialité, la transparence et la solidarité, ces deux documents de référence ont été ratifiés par l'ensemble des laboratoires pharmaceutiques exerçant au Maroc. Ils définissent

un cadre commun visant le respect des lois, réglementations et autres codes professionnels. La lutte contre la corruption est placée comme premier principe dans ces documents, notamment dans les activités liées à l'information médicale. Des dispositifs de contrôle et de suivi des bonnes pratiques d'éthique et de déontologie ont été mis en place et font l'objet de renouvellement périodique.

La charte éthique de la promotion médicale



Pour Sothema, la promotion médicale doit s'exercer dans le strict respect de la loi et des codes éthique régissant ce domaine. Exercée depuis des décennies par nos délégués médicaux et représentants pharmaceutiques, cette activité vise à apporter aux professionnels de santé une information médicale de qualité, leur permettant de mettre à jour leurs connaissances sur les évolutions thérapeutiques à travers des données scientifiquement établies. Conformément à un engagement pris

en 2019, Sothema a élaboré sa charte éthique de la promotion médicale qui aborde plusieurs chapitres, à savoir la mission de la personne exerçant l'activité de promotion médicale; la bonne conduite des personnes en charge de la promotion médicale; la transparence et l'exactitude des informations utilisées dans la promotion médicale ; la prise en charge des formations et des évènements scientifiques ; les règles d'octroi des échantillons gratuits, cadeaux et autres avantages.

Une action dynamique au profit de la communauté



La Fondation Omar Tazi des oeuvres sociales et humanitaires a été créée en 2011 à la suite de la volonté de feu Omar Tazi, Président fondateur de Sothema, d'apporter son soutien aux communautés démunies. Gérée indépendamment de Sothema, la

fondation est principalement active dans les domaines de l'éducation; la santé et le social. Après plusieurs années de soutien ayant profité à des milliers de démunis, la fondation Omar Tazi a organisé son action à travers des programmes

bien définis, parmi lesquels le programme des caravanes médicales et chirurgicales, le programme de Sadaka Jaria en plus des prises en charge de dossiers médicaux qui mobilise plus de de la moitié de ses ressources.

Les caravanes médicales et chirurgicales



En 2021, ce sont trois caravanes chirurgicales et ophtalmiques qui ont été organisées respectivement à Azrou et Zagora, dans le cadre d'un partenariat avec trois ONG, à savoir : la Fédération des Associations Al Amal (FAA), l'Association Horizon de Chirurgie et l'Association Albasar International Foundation. Organisées sur trois jours en partenariat avec les autorités

locales et les délégations régionales du ministère de la Santé ainsi que du croissant rouge marocain, ces opérations humanitaires ont bénéficié à des centaines de démunis, notamment des enfants, des personnes âgées et des femmes. Des centaines d'interventions chirurgicales et ophtalmiques ainsi que des actes médicaux furent réalisés par les médecins bénévoles.

Sadaka Jaria



Conformément à sa mission qui consiste à doter les régions éloignées de ressources de base pour leur subsistance, la Fondation Omar Tazi a procédé au creusement de plusieurs puits et à l'installation

de panneaux photovoltaïques, permettant à des milliers de familles modestes d'avoir accès à l'eau potable et à l'électricité. Elle a procédé également, dans le cadre de ses initiatives de soutien alimentaire, à la distribution de milliers de paniers alimentaires dans plusieurs régions du Maroc.

Favoriser le mécénat des compétences



Consciente que l'ensemble des compétences des Sothémiens constitue un bien commun qui ne s'arrête pas aux frontières de

l'entreprise, Sothema encourage les initiatives portées par ses collaborateurs ayant un caractère de pro bono ou de mécénat de compétences. Dans ce sens, une convention a été ratifiée en 2021 entre la Fondation Omar Tazi et l'Association Qafilat Qoloub Errahma dont la centaine de bénévoles sont des Sothémiens, en vue de fédérer leurs efforts pour atteindre les objectifs suivants :

- **Contribuer à la lutte contre les disparités régionales et sociales ;**
- **Aider à l'amélioration de l'infrastructure scolaire dans les régions défavorisées ;**
- **Appuyer les projets générateurs de revenus pour les femmes en situation difficile.**

Les deux ONG ont convenu à la mise en place, à une fréquence annuelle, de cinq programmes humanitaires intitulés comme suit :

Plus belle mon école

Il s'agit d'un programme visant la réhabilitation des écoles délabrées, notamment celles se trouvant dans le milieu rural, par une remise

à neuf de leurs équipements et infrastructures de base. Pour chaque école bénéficiaire, il faut deux mois respectivement dédiés

à la préparation et à l'exécution des travaux. Chaque opération se solde par une cérémonie de type kermesse dédiée aux enfants.



Projet Mowakaba

Ce programme vise l'autonomisation économique des femmes vivant dans une situation difficile, notamment les filles des centres sociaux. Cette autonomisation se fait par le financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) et l'accompagnement dans la réussite de ces projets. L'ambition



n'est pas seulement de créer un projet pour la femme bénéficiaire, mais surtout de l'aider à avoir des revenus pérennes. Pour cela, des partenariats sont à prévoir avec des entreprises qui s'engageront à apporter un carnet de commandes stables aux femmes entrepreneurs soutenues.

La visite solidaire

Ce programme consiste en une visite de solidarité à un village éloigné du Maroc qui manque d'infrastructures de base comme les routes, le raccordement à l'eau potable ou à l'électricité, et dont la population souffre de conditions difficiles.



Un sourire pour la vie

Inspiré du slogan de la Fondation Omar Tazi, ce programme consiste en visites et animations pédagogiques organisées dans les orphelinats et autres centres

de protection sociale des enfants. Le but est d'apporter du bonheur et de la gaieté à des enfants qui en ont besoin. Ces évènements sont envisagés

lors de célébrations nationales ou internationales comme par exemple la journée de l'enfance, la fête de l'Aid Essegghir, l'Achoura, Lailat Al Kadr, etc.



Laisser une empreinte dans l'univers



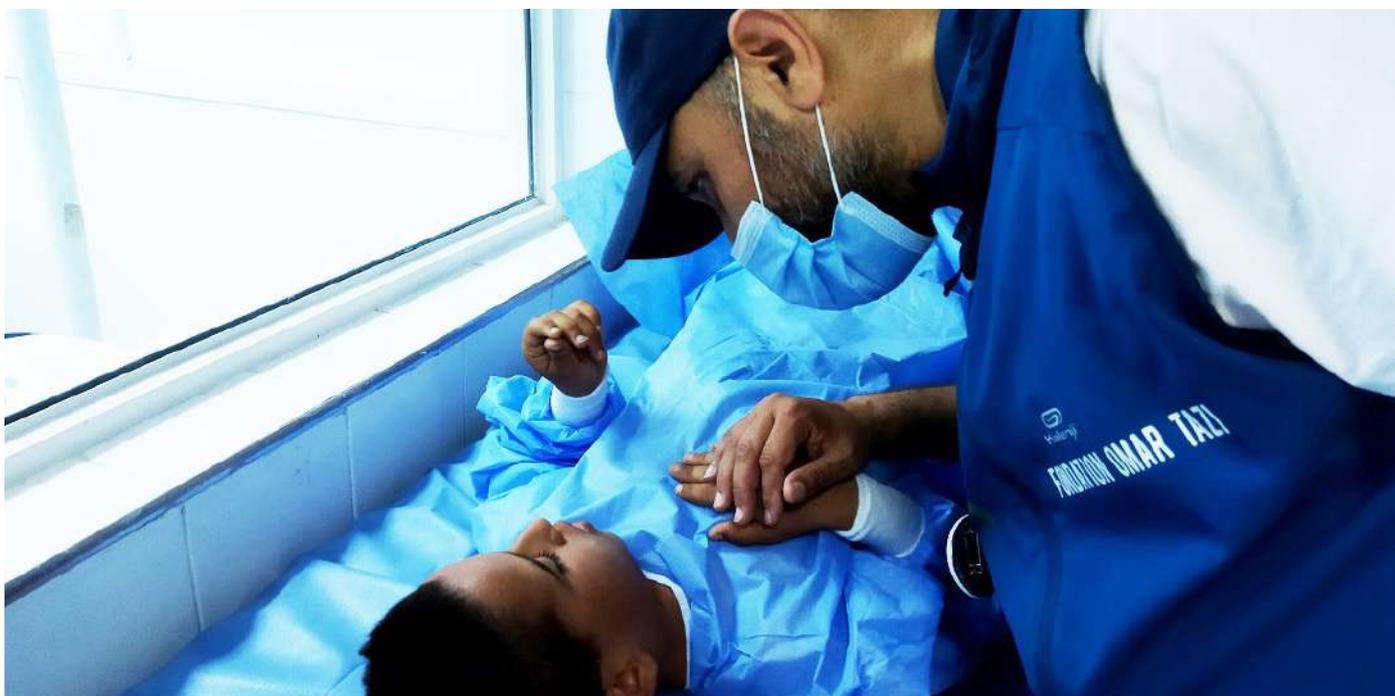
Inspiré du slogan de l'association Qafilat Qoloub Errahma, ce programme consiste en ateliers environnementaux organisés en partenariat avec les écoles

primaires et secondaires, de préférence en plein air. Il consiste en activités variées avec animations pédagogiques qui appellent à la préservation de la

biodiversité, à travers des actions de plantation d'arbres, de recyclage des déchets et d'autres initiatives amies avec l'environnement.



FONDATION Omar TAZI
des oeuvres Sociales et Humanitaires



Un sourire pour la vie



RAPPORT FINANCIER

Aux actionnaires

Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A)

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société De Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 143 565 KMAD dont un bénéfice net de 281 974 KMAD. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration

le 21 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société De Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Titres de participation et créances rattachées :

• Risque identifié

Au 31 décembre 2021, les titres de participation et les créances nettes rattachées figurant au bilan de la société s'élèvent respectivement à 58 741 KMAD et 107 618 KMAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et des créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, de l'évolution de leurs résultats ou de leur valeur probable de négociation.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres et créances dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur valeur d'utilité.

Réponse d'audit

Nos procédures d'audit ont principalement consisté à :

- Actualiser, par entretiens, notre compréhension des procédures mises en place par la société afin d'évaluer les titres de participation et les créances rattachées ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
 - Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les évaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;
 - Pour les évaluations reposant sur les éléments prévisionnels :
 - Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies sous le contrôle de la direction générale ;
 - Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des dites entités, du marché sur lequel elles sont positionnées et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions ;
 - Apprécier le fondement des méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables des titres de participation ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre

son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 15 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

FFM Audit
Le Commissaire aux Comptes
Abdelkader BAHRI
Expert comptable membre de l'ordre
F. F. M. AUDIT
7, Rue Ahmed Boukt - Casablanca

Abdelkader Bahri
Associé

PwC Maroc
PwC Maroc
Lot 57 Tour C/C, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 32 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RG : 169167 | TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045

Mohamed Rqibate
Associé

BILAN ACTIF

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	DÉCEMBRE 2021			DÉCEMBRE 2020
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	10 638 868	4 625 265	6 013 603	8 122 332
- Frais préliminaires	27 206		27 206	
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 611 662	4 625 265	5 986 397	8 122 332
- Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	53 859 632	29 709 403	24 150 229	20 772 748
- Immobilisation en recherche et développement	261 553	261 553		
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	44 693 294	29 447 850	15 245 444	12 728 207
- Fonds commercial	3 500 000		3 500 000	3 500 000
- Autres immobilisations incorporelles	5 404 785		5 404 785	4 544 542
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	976 172 260	648 983 428	327 188 832	334 464 916
- Terrains	47 719 400		47 719 400	47 719 400
- Constructions	431 616 558	270 584 265	161 032 292	172 620 246
- Installation techniques, matériel et outillage	430 459 765	342 095 615	88 364 150	98 266 072
- Matériel transport	4 100 963	3 011 704	1 089 259	1 551 529
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	40 416 878	30 703 198	9 713 680	8 439 407
- Autres immobilisations corporelles	2 633 376	2 588 646	44 730	53 374
- Immobilisations corporelles en cours	19 225 320		19 225 320	5 814 888
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	59 341 209		59 341 209	59 333 709
- Prêts immobilisés				
- Autres créances financières	600 559		600 559	593 059
- Titres de participation	58 740 650		58 740 650	58 740 650
- Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
- Diminution des créances immobilisées				
- Augmentations des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 100 011 969	683 318 096	416 693 873	422 693 705
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS(F)	584 441 611	26 144 416	558 297 195	559 354 615
- Marchandises	183 194 223	9 502 041	173 692 182	194 238 363
- Matières et fournitures, consommables	210 198 460	10 538 179	199 660 281	177 799 027
- Produit en cours	32 808 585	143 746	32 664 839	44 692 825
- Produits intermédiaires et produits résiduels				
- Produits finis	158 240 343	5 960 450	152 279 893	142 624 400
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	731 331 633	20 886 569	710 445 064	671 320 614
- Fournis. débiteurs, avances et acomptes	13 458 401		13 458 401	2 490 720
- Clients et comptes rattachés	585 017 211	20 886 569	564 130 642	562 990 184
- Personnel	1 446 787		1 446 787	1 225 761
- Etat	50 636 107		50 636 107	45 606 468
- Comptes d associés				
- Autres débiteurs	80 455 038		80 455 038	58 100 551
- Comptes de régularisation-actif	318 089		318 089	906 929
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	1 950 344		1 950 344	1 864 846
Eléments circulants	1 950 344		1 950 344	1 864 846
TOTAL II (F+G+H+I)	1 317 723 587	47 030 984	1 270 692 603	1 232 540 075
TRESORERIE				
TRESORERIE-ACTIF	81 595 231		81 595 231	16 975 000
- Chèques et valeurs à encaisser	2 962 724		2 962 724	
- Banques, TG et CCP	78 613 153		78 613 153	16 951 007
- Caisse, Régie d avances et accreditifs	19 355		19 355	23 993
TOTAL III	81 595 231		81 595 231	16 975 000
TOTAL GENERAL I+II+III	2 499 330 787	730 349 080	1 768 981 707	1 672 208 780

BILAN PASSIF

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	PASSIF	DÉCEMBRE 2021	DÉCEMBRE 2020
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	1 140 436 748	1 009 663 181
	- Capital social ou personnel (1)	360 000 000	180 000 000
	- Moins :actionnaires, capital souscrit non appelé		
	- capital appelé		
	- Dont versé		
	- Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	- Ecart de réévaluation		
	- Réserve légale	18 000 000	18 000 000
	- Autres réserves		
	- Report à nouveau (2)	480 463 181	573 454 592
	- Résultat nets en instance d'affectation(2)		
	- Résultat net de l'exercice(2)	281 973 567	238 208 589
	Total des Capitaux Propres (A)	1 140 436 748	1 009 663 181
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	3 128 620	3 644 620
	- Subvention d'investissement	3 128 620	3 644 620
	- Provision réglementées		
	* Provisions pour amortissements dérogatoires		
	* Provisions pour investissement		
	* Provisions pour acquisition et construction logement		
	* Autres Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	38 220 061	69 212 281	
- Emprunts obligataires			
- Autres dettes de financement	38 220 061	69 212 281	
PROVISION DURABLE POUR RISQUE ET CHARGES (D)			
- Provision pour risques			
- Provision pour charges			
ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (E)			
- Augmentation des créances immobilisées			
- Diminution des dettes de financement			
TOTAL 1(A+B+C+D+E)	1 181 785 429	1 082 520 082	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	417 316 887	405 924 300
	- Fournisseurs et comptes rattachés	297 356 112	311 861 103
	- Clients créditeurs, avances et acomptes	1 400 259	1 120 004
	- Personnel	28 429 896	20 652 532
	- Organisme sociaux	23 097 897	19 659 633
	- Etat	29 797 910	24 915 519
	- Comptes d'associés	1 074 999	1 295 312
	- Autres créanciers	36 078 653	25 921 327
	- Comptes de régularisation passif	81 159	498 870
	AUTRES PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES (G)	2 740 889	2 104 846
ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (Eléments circulants) (H)	2 941 013	1 517 980	
TOTAL 2(F+G+H)	422 998 788	409 547 126	
TRESORERIE	TRESORERIE-PASSIF	164 197 490	180 141 573
	- Crédits d'escompte	61 940 452	
	- Crédits de trésorerie	102 257 038	175 111 167
	- Banques (soldes créditeurs)		5 030 406
TOTAL 3	164 197 490	180 141 573	
TOTAL GENERAL 1+2+3	1 768 981 707	1 672 208 780	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire(+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) 1/2

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	NATURE	OPERATION		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4		
		PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS				
		1	2				
EXPLOITATION	I	PRODUIT D'EXPLOITATION	2 083 406 111		2 083 406 111	1 858 621 349	
		- Ventes de marchandises (en l'état)	692 312 567		692 312 567	601 880 333	
		- Vente de biens et services produits	1 366 483 933		1 366 483 933	1 208 036 029	
		Chiffre d'affaires	2 058 796 501		2 058 796 501	1 809 916 362	
		- Variations de stocks de produits(1)	-8 531 953		-8 531 953	24 175 336	
		- Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
		- Subventions d'exploitation				92 402	
		- Autres produits d'exploitation	13 855		13 855	61 791	
		- Reprises d'exploitation: transferts de charges	33 127 709		33 127 709	24 375 459	
		Total 1	2 083 406 111		2 083 406 111	1 858 621 349	
		II	CHARGES D'EXPLOITATION	1 653 032 500		1 653 032 500	1 492 638 262
		- Achats revendus(2) de marchandises	479 788 064		479 788 064	420 203 662	
		- Achats consommés(2) de matières et fournitures	523 528 687		523 528 687	497 081 846	
		- Autres charges externes	293 091 335		293 091 335	240 048 604	
		- Impôts et taxes	1 529 596		1 529 596	1 490 002	
		- Charges de personnel	274 629 499		274 629 499	251 202 350	
	- Autres charges d'exploitation	1 300 000		1 300 000	1 300 000		
	- Dotations d'exploitation	79 165 319		79 165 319	81 311 798		
	Total 2	1 653 032 500		1 653 032 500	1 492 638 262		
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION(1-2)		430 373 611	365 983 087		
FINANCIER	V	PRODUITS FINANCIERS	10 457 162		10 457 162	9 008 815	
		- Produits des titres de partic,et autres titre immobilisés					
		- Gains de change	7 568 307		7 568 307	6 614 113	
		- Intérêts et autres produits financiers	1 024 008		1 024 008	1 303 610	
		- Reprises financier : transfert charges	1 864 846		1 864 846	1 091 093	
		Total 4	10 457 162		10 457 162	9 008 815	
		V	CHARGES FINANCIERES	14 044 349		14 044 349	16 792 449
		- Charges d'intérêts	5 523 734		5 523 734	7 274 960	
		- Pertes de change	6 039 537		6 039 537	7 384 188	
	- Autres charges financières	530 733		530 733	268 454		
	- Dotations financières	1 950 344		1 950 344	1 864 846		
	Total 5	14 044 349		14 044 349	16 792 449		
	VI	RESULTAT FINANCIER(4-5)		-3 587 186	-7 783 633		
	VII	RESULTAT COURANT(3+6)		426 786 425	358 199 453		

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats-variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) 2/2

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

NATURE	OPERATION		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS		
	1	2	3=1+2	4
VII	RESULTAT COURANT (reports)		426 786 424,77	358 199 453,26
VIII	PRODUITS NON COURANTS	577 143	577 143	3 329 512
	- Produits de cessions d'immobilisations	33 333	33 333	1 513 550
	- Subventions d'équilibre			
	- Reprises sur subventions d'investissement	516 000	516 000	1 515 380
	- Autres produits non courants	27 809	27 809	300 581
	- Reprises non courantes : transferts de charges			
	Total 8	577 143	577 143	3 329 512
IX	CHARGES NON COURANTES	13 243 756	13 243 756	10 686 775
	- Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	588	588	1 368 999
	- Subventions accordées			
	- Autres charges non courantes			
	- Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	13 243 168	13 243 168	9 317 776
	Total 9	13 243 756	13 243 756	10 686 775
X	RESULTAT NON COURANT (8-9)		-12 666 614	-7 357 263
XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (7+10)		414 119 811	350 842 190
XII	IMPÔTS SUR LES RESULTATS	132 146 244	132 146 244	112 633 601
XIII	RESULTAT NET (11-12)		281 973 567	238 208 589
XIV	TOTAL DES PRODUITS (1+4+8)		2 094 440 416	1 870 959 676
XV	TOTAL DES CHARGES (2+5+9+13)		1 812 466 849	1 632 751 087
XVI	RESULTAT NET.(total des produits-total des charges)		281 973 567	238 208 589

NON COURANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	10 611 662	27 206						10 638 868
Frais préliminaires		27 206						27 206
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 611 662							10 611 662
- Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 917 139	6 942 493						53 859 632
- Immobilisation en recherche et développement	261 553							261 553
- Brevets, marques, droitset valeur similaires	38 611 045	6 082 249						44 693 294
- Fonds commercial	3 500 000							3 500 000
- Autres immobilisations incorporelles	4 544 542	860 243						5 404 785
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	948 155 699	34 068 993		2 157 447	57 081	5 995 352	2 157 447	976 172 260
- Terrains	47 719 400							47 719 400
- Constructions	423 322 541	7 252 185		1 323 568		281 736		431 616 558
- Installation technique, matériel et outillage	427 727 464	7 789 373		609 497		5 666 570		430 459 765
- Matériel de transport	3 991 151	166 893			57 081			4 100 963
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements	13 554 613	930 441						14 485 054
- Autres immobilisations corporelles	2 633 376							2 633 376
- Immobilisation corporelles en cours	5 814 888	15 421 467		146 413			2 157 447	19 225 320
- Matériel informatique	23 392 267	2 508 634		77 969		47 046		25 931 824
TOTAL GENERAL	1 005 684 500	41 038 692		2 157 447	57 081	5 995 352	2 157 447	1 040 670 760

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I. Tableau de formation des résultats (T.F.R)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de marchandises (en l'etat)	692 312 567	601 880 333
	2	-	Achats revendus de marchandises	479 788 064	420 203 662
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	212 524 504	181 676 670
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 357 951 980	1 232 211 365
	3		- Ventes de biens et de services produits	1 366 483 933	1 208 036 029
	4		- Variations stocks produits	-8 531 953	24 175 336
	5		- immobilisations produites par l'entreprise pour elle meme		
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE(6+7)	816 620 022	737 130 450
	6		- Achats consommés de matières et fournitures	523 528 687	497 081 846
	7		- Autres charges externes	293 091 335	240 048 604
IV		=	VALEUR AJOUTEE(I+II+III)	753 856 462	676 757 585
	8	+	- Subventions d'exploitations		92 402
V	9	-	- Impots et taxes	1 529 596	1 490 002
	10	-	- Charge de personnel	274 629 499	251 202 350
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	477 697 366	424 157 635
		=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'exploitation(IBE)		
	11	+	- Autres produits d'exploitation	13 855	61 791
	12	-	- Autres charges d'exploitation	1 300 000	1 300 000
	13	+	- Reprises d'exploitation,transferts de charges	33 127 709	24 375 459
	14	-	- Dotations d'exploitation	79 165 319	81 311 798
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	430 373 611	365 983 087
VII		+ -	RESULTAT FINANCIER	-3 587 186	-7 783 633
VIII		=	RESULTAT COURANT	426 786 425	358 199 453
IX		+ -	RESULTAT NON COURANT (+ou-)	-12 666 614	-7 357 263
	15	-	- Impot sur les resultats	132 146 244	112 633 601
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	281 973 567	238 208 589
			II.Capacité d'autofinancement (C.A.F)		
			-Autofinancement		
	1		Resultat net de l'exercice	281 973 567	238 208 589
			- Bénéfice	281 973 567	238 208 589
			- Perte		
	2	+	- Dotations d'exploitation (1)	47 045 436	48 205 538
	3	+	- Dotations financières (1)		
	4	+	- Dotations non courantes(1)		
	5	-	- Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	- Reprises financières		
	7	-	- Reprises non courantes (2)(3)	516 000	1 515 380
	8	-	- Produits des cessions d'immobilisation (1)	33 333	1 513 550
	9	+	- Valeurs nettes d'ammortiss.des immob.cédées	588	1 368 999
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	328 470 258	284 754 195
	10	-	Distrubitions de bénéfices	151 200 000	120 600 000
II			AUTOFINANCEMENT	177 270 258	164 154 195

TABLEAUX DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
1.Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2.Provisions réglementées								
3.Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL(A)								
4.Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	48 434 839	31 569 338			32 973 193			47 030 984
5.Autres provisions pour risques charges	2 104 846	550 545	1 950 344			1 864 846		2 740 889
6.Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL(B)	50 539 685	32 119 883	1 950 344		32 973 193	1 864 846		49 771 873
TOTAL(A+B)	50 539 685	32 119 883	1 950 344		32 973 193	1 864 846		49 771 873

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	N° IF	SECTEUR D'ACTIVITÉ 1	CAPITAL SOCIAL 2	PARTICIPATION AU CAPITAL 3	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL 4	VALEUR COMPTABLE NETTE 5	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE 9
							DATE DE CLÔTURE 6	SITUATION NETTE 7	RÉSULTAT NET 8	
TABID	2200914	Immobilier	10 000.00	95	2 850 000	2 850 000	30/12/2021	45 104	500	3 500
WAPH (situation provisoire)	0	Pharmaceutique	27 658 000.00	93	26 881 961	26 881 962	30/12/2021	8 683 889	7 246 421	83 931 791
LIDEN PHARMA (situation provisoire)	0	Commerciale	1 650 000.00	100	3 013 688	3 013 688	30/12/2021	-1 859 000	-418 000	-
AXESS PHARMA	1087856	Pharmaceutique	16 000 000.00	100	18 000 000	18 000 000	30/12/2021	-6 826 844	-7 066 514	3 865 839
AZERYS	26133530	Traitement des plantes naturelles	9 900 000.00	51	7 695 000	7 695 000.00	30/12/2021	-5 516 659	-9 578 592	3 737 328
A.S.D	2227323	Recherche	1 000 000.00	30	300 000	300 000.00	30/12/2021	-10 111 695	-230 434	-
TOTAL PAGE			56 218 000.00	469	58 740 650	58 740 650		-15 585 205	-10 046 620	91 538 458
TOTAL CUMULE			56 218 000.00	469	58 740 650	58 740 650		-15 585 205	-10 046 620	91 538 458

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I. SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	MASSES	EXERCICE (A)	EXERCICE PRÉCÉDENT (B)	VARIATION A - B	
				EMPLOIS (C)	RESSOURCES (D)
1	Financement permanent (1)	1 181 785 429	1 082 520 082		99 265 347
2	Moins actif immobilisé (2)	416 693 873	422 693 705		5 999 832
3	=FOND DE ROULEMENT(1-2) (A)	765 091 556	659 826 376		105 265 179
4	Actif circulant (4)	1 270 692 603	1 232 540 075	38 152 528	
5	Moins passif circulant (5)	422 998 788	409 547 126		13 451 662
6	=BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	847 693 815	822 992 949	24 700 866	
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A-B	-82 602 259	-163 166 573	80 564 313	

	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		177 270 258		164 154 195
Capacité d'autofinancement		328 470 258		284 754 195
Distribution de bénéfices		151 200 000		120 600 000
CESSION ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS		33 333		1 513 550
Cession d'immob. incorporelles				
Cession d'immob. corporelles		33 333		1 513 550
Cession d'immob. financières				
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				5 160 000
Augmentation de capital, apports				
Subvention d'investissements				5 160 000
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				50 000 000
TOTAL I-RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		177 303 591		220 827 746
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMO.		41 018 986		28 521 687
Acquisitions d'immo. incorporelles		6 942 493		2 434 139
Acquisitions d'immo. corporelles		34 068 993		26 080 048
Acquisitions d'immo. financières				
Acquisitions des créances immob.		7 500		7 500
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		30 992 220		29 606 073
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		27 206		10 000 000
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		72 038 412		68 127 760
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT (B.F.G)		24 700 866		209 525 336
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		80 564 313		56 825 350
TOTAL GENERAL		177 303 591	177 303 591	277 653 096

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUE À L'ENTREPRISE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I-ACTIF IMMOBILISE	
A.EVALUATION A L'ENTREE	
1. Immobilisation en non-valeurs :	CHARGES REELLES
2. Immobilisation incorporelles :	COUT D'ACQUISITION
3. Immobilisation corporelles :	COUT D'ACQUISITION
4. Immobilisation financières :	COUT D'ACQUISITION
B.CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissements :	LINEAIRE
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	SELON RISQUE
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion actif :	COURS CONNU AU MOMENT DE SECURITURES D'INVENTAIRE
II-ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A.EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks :	MP/AC & MSES: COUT D'ACHAT + FRAIS APPROCHE POUR P.F.E.T.S.F. COUT DE PRODUCTION
2. Créances :	VALEUR NOMINALE
3. Titres et valeur de placement :	PRIX D'ACQUISITION OU ENTREENACTIF
B.CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	SELON DEGRE DE DEPRECIATION
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion actif :	COURS FIN DE PERIODE
III-FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation :	NEANT
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées :	SELON REGLEMENTATION
3. Dettes de financement permanent :	VALEUR NOMINALE
4. Méth d'évaluation des provisions durables pour risques et charges provisions pour dépréciation :	PERTE PROBABLE
5. Méth de détermination des écarts de conversion-passif: écarts conversion actif :	COURS FIN EXERCICE
IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant :	
2. Méth d'évaluation des autres provisions pour risques & charges : provisions réglementées	RISQUE PROBABLE
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion -passif :	COURS FIN PERIODE
V- TRESORERIE	
1. Trésorerie - Actif :	
	VALEUR SCRIPTURALES MONETAIRES
2. Trésorerie - Passif :	
	ENGAGEMENTS SCRIPTURALES MONETAIRES
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	
	SELON RISQUE

ETAT DES DÉROGATIONS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERES ET
I-DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLE FONDAMENTAUX		
	NEANT	NEANT
II-DEROGATION AUX METHODES D'EVALUATION		
	NEANT	NEANT
III-DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESES		
	NEANT	NEANT

TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHU ET NON RECOUVREE	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS SURETAT ET ORGANISMES	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE L'ACTE IMMOBILISE	600 559	600 559						
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	600 559	600 559						
DE L'ACTE CIRCULANT	731 331 633	1 041 646	425 841 592	304 448 395	117 820 094	140 375 502	109 011 054	61 940 452
- Fournisseur débiteurs, avances et acomptes	13 458 401		13 458 401		13 228 645		208 333	
- Clients et comptes rattachés	585 017 211		352 685 536	232 331 675	100 766 276	89 739 395	36 686 001	61 940 452
- Personnel	1 446 787	1 041 646	405 141					
- Etat	50 636 107		50 636 107			50 636 107		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	80 455 038		8 338 318	72 116 720	3 825 174		72 116 720	
-Compte de régularisation-Actif	318 089		318 089					
TOTAL	731 932 192	1 642 205	425 841 592	304 448 395	117 820 094	140 375 502	109 011 054	61 940 452

TABLEAU DES DETTES

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

DETTES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHU ET NON RECOUVREE	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS VIS-A-VIS DE L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE FINANCEMENT	38 220 061	9 401 754	28 818 307					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	38 220 061	9 401 754	28 818 307					
DU PASSIF CIRCULANT	417 316 887	3 473 550	377 121 693	36 721 644	228 288 455	32 695 868	1 034 074	5 660 968
- Fournisseurs et comptes rattachés	297 356 112		280 685 894	16 670 218	205 860 618		1 010 939	5 660 968
- Clients créditeurs, avances et acomptes	1 400 259		1 400 259		754 090			
- Personnel	28 429 896		28 418 546	11 350				
- Organismes sociaux	23 097 897		23 097 897			2 897 957		
- Etat	29 797 910		29 797 910			29 797 910		
- Comptes d'associés	1 074 999		1 074 999					
- Autres créanciers	36 078 653	3 473 550	12 565 028	20 040 076	21 673 748		23 136	
- Comptes de régularisation-passif	81 159		81 159					
TOTAL	455 536 948	12 875 304	405 940 000	36 721 644	228 288 455	32 695 868	1 034 074	5 660 968

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions .- Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires "		
Cautions : - Caution envers SERVICE ALCOOL "	756 000	756 000
- Acte de caution solidaire envers ARAB BANK en garantie de la filiale AXESS PHARMA detenue à cent pour cent par Sothema	16 000 000	16 000 000
- Acte de caution solidaire envers la Banque Populaire en garantie de la filiale AZERYS "	1 000 000	1 000 000
TOTAL	17 756 000	16 756 000

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
. Avals et cautions		
. Autres engagements reçus		
CAUTION DE SOPHACENTRE EN GARANTIE DE SOPHADIM (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE UGP SOPHANORD EN GARANTIE DE DISTRIPHAK (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE SOPHANORD EN GARANTIE DE DISPHAT	150 000	150 000
CAUTION DE SOPHAFES EN GARANTIE DE REPHAR (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE SOPHADIM EN GARANTIE DE GLOBADIS (MONANT D'Û)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5	5 000 000	5 000 000
CAUTION DE ABDELAZIZ ELMGHARI EN GARANTIE DE UPHAG (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE CPRE (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE LODIMED (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5 MARRAKECH	450 000	450 000
TOTAL (1)	5 600 000	5 600 000

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...

**RAPPORT SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Aux actionnaires

Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A)

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et amendée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

Votre président ne nous a donné avis d'aucune nouvelle convention réglementée visée à l'article 56 de ladite loi.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de prestation de services avec la société FARMALAC

• Personne / entité intéressée :

Mr. Mohamed Tazi : administrateur de FARMALAC et directeur exécutif de SOTHEMA S.A.

Mr. Serifi Mounir : administrateur de FARMALAC et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

Mme Lamia Tazi : Administrateur de FARMALAC et président directeur général de SOTHEMA S.A.

• Nature et objet de la convention :

Cette convention porte sur les achats d'articles de conditionnement et produits finis. Cette convention non écrite a été entérinée par le Conseil d'Administration en date du 23 mars 2015.

• Modalités de la convention :

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir du 1er avril 2014 pour une durée indéterminée.

- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société FARMALAC facture à SOTHEMA S.A des achats d'articles de conditionnement et produits finis selon la commande.

- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A en 2020: le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de

cette convention s'élève à 62 344 KMAD (HT) soit l'équivalent de 68 496 KMAD (TTC).

- Montant décaissé en 2021 : la société a réglé au cours de l'exercice 2021, un montant de 68 195 KMAD (TTC) relatif à cette convention.

• Solde de la dette : le montant de la dette au 31 décembre 2021 s'élève à 1249 KMAD (TTC).

2.2 CONVENTION D'HONORAIRES AVEC PHARMACIE MERCURE

• Personne / entité intéressée :

Mme Salma Tazi : Administrateur et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

• Nature et objet de la convention :

Cette convention porte sur la vente des produits Sothema à la Pharmacie Mercure.

• Modalités de la convention :

• Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.

• Conditions financières : en vertu de cette convention, la SOTHEMA facture à la pharmacie « Mercure » la vente des produits pharmaceutiques.

• Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. en 2021 : la SOTHEMA S.A. a facturé à la pharmacie « Mercure » un montant de 205 KMAD (HT) soit l'équivalent de 212 KMAD (TTC).

• Montant des règlements : la société a encaissé un montant de 182 KMAD (TTC) courant l'exercice 2021.

• Solde de la créance et de la dette : le solde de la créance est de 73 KMAD (TTC). Par ailleurs, le solde de la dette relative aux honoraires de Feu Omar Tazi s'élève à 5 KMAD (TTC).

2.3 CONVENTION DE PRESTATION AVEC LA SOCIÉTÉ « BETA REST »

• Personne intéressée :

Mr. Tazi Mohamed, directeur exécutif de SOTHEMA S.A et co-gérant de Beta Rest.

• Nature et objet de la convention :

Cette convention conclue le 1er juin 2008, porte sur la prestation de restauration au profit de la SOTHEMA S.A.

- Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion renouvelable par tacite reconduction.

• Conditions financières : au titre de cette convention, la société « Beta Rest » facture à SOTHEMA S.A. des prestations de restauration selon la consommation.

• Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. en 2021 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 3 005 KMAD (HT) soit l'équivalent de 3 286 KMAD (TTC).

• Montant décaissé en 2021 : la société a réglé au cours de l'exercice 2021, un montant de 3 269 KMAD (TTC) relatif à cette convention.

• Solde de la dette : le montant de la dette au 31 décembre 2021 est de 400 KMAD (TTC).

2.4 Prestation de façonnage de produits finis au profit d'AFRIC-PHAR

Personne / entité intéressée

- Mr. Sefrioui Mohammed, membre des conseils d'administration d'AFRIC-PHAR et de SOTHEMA S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention conclue le 1er novembre 2002, porte sur le façonnage de produits finis par la SOTHEMA S.A. au profit d'AFRIC-PHAR.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : en application de cette convention, la société SOTHEMA S.A. facture à « AfricPhar » des produits ou des prestations selon les besoins.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. en 2021 : le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 1 248 KMAD (HT) soit l'équivalent de 1 498 KMAD (TTC).
- Montant encaissé en 2021 : la société a encaissé un montant de 1 117 KMAD (TTC).
- Solde de la créance et de la dette : le montant de la créance au 31 décembre 2021 s'élève à 931 KMAD (TTC). La dette s'élève à 54 KMAD (TTC).

2.5 Prestation de travaux d'aménagements avec PLUMAG

Personne / entité intéressée

- Mr. Nabil Lahlou, administrateur de PLUMAG et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la fourniture de matériel de construction et d'aménagement à la SOTHEMA S.A.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Société de Thérapeutique Marocaine
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société PLUMAG facture à SOTHEMA S.A. du matériel suivant la commande.
 - Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. en 2021 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 1 065 KMAD (HT) soit l'équivalent de 1 273 KMAD(TTC).
 - Montant décaissé en 2021 : la société a réglé au cours de l'exercice 2021, un montant de 422 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
 - Solde de la dette : le montant de la dette au 31 décembre 2021 est de 956 KMAD (TTC).

2.6 Prestation d'achats divers avec MAZHAR

Personne / entité intéressée

- Mr. M'hammed Tazi : administrateur de MAZHAR et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les achats de matières premières.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société MAZHAR facture à SOTHEMA S.A. des achats de matières selon la commande.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 36 877 KMAD (HT) soit l'équivalent de 39 459 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2021 : la société a réglé au cours de l'exercice 2021, un montant de 38 087 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : Le solde de la dette s'élève au 31 décembre 2021 à 1 376 KMAD (TTC).

2.7 Prestation de ventes de marchandises au profit de WEST AFRIC PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 93%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la vente de marchandises à la filiale sénégalaise WEST AFRIC PHARMA.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société SOTHEMA facture à WAPH des marchandises suivant la commande.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. en 2021 : le montant des produits comptabilisés par la société au titre de cette convention s'élève à 42 516 KMAD.
- Montant encaissé en 2021 : la société a encaissé un montant de 44 133 KMAD (TTC).
- Montant de la créance en 2021 : le montant de la créance à fin décembre 2021 s'élève à 31 422 KMAD (TTC).

2.8 Avances sur compte courant au profit de ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD)

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 30%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD) et la facturation des loyers de domiciliation.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société ASD des avances en comptes courant. Par ailleurs, la SOTHEMA facture à la société ASD les loyers de la domiciliation.
- Montant versé en 2021 : la société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2021, d'un montant de 700 KMAD relatif à cette convention.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA en 2021 : le montant des produits comptabilisés par la société au titre de cette convention s'élève à 12 KMAD soit l'équivalent de 14 KMAD (TTC).
- Montant encaissé en 2021 : la société a encaissé un montant de 14 KMAD (TTC).

• Solde de compte courant : Le solde de compte courant s'élève au 31 décembre 2021 à 16 467 KMAD. Le montant de la créance est nul au 31 décembre 2021.

2.9 Avances sur compte courant au profit de AXESS PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de AXESS PHARMA.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société AXESS PHARMA des avances en comptes courant.
- Montant versé en 2021 : la société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2021, d'un montant de 24 400 KMAD relatif à cette convention.
- Solde de compte courant : Le solde de compte courant s'élève au 31 décembre 2021 à 41 275 KMAD. Par ailleurs, le montant de la caution de la SOTHEMA en faveur de AXESS PHARMA est de 16 000 KMAD.

2.10 Prestation de refacturations de charges à AXESS PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la refacturation des prestations de service.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société SOTHEMA refacture à AXESS PHARMA des prestations de service. Par ailleurs, AXESS PHARMA facture à la SOTHEMA la promotion des produits SOTHEMA.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. en 2021 : le montant des produits comptabilisés par la société au titre de cette convention s'élève à 5 029 KMAD soit l'équivalent de 5 373 KMAD (TTC).
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 3 557 KMAD (HT) soit l'équivalent de 4 236 KMAD (TTC).
- Montant des règlements en 2021 : la société a encaissé un montant de 1 167 KMAD (TTC) et a réglé un montant de 3 225 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Montant de la créance et de la dette en 2021 : le montant de la créance s'élève à 5 264 KMAD (TTC). Le solde de la dette s'élève à 1 011 KMAD (TTC) au 31 décembre 2021.

2.11 Avances sur compte courant au profit de LEIDEN PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de LEIDEN PHARMA, rémunérées au taux de 4.66%.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société LEIDEN PHARMA des avances en comptes courant rémunérées au taux de 4.66%.
- Produits financiers comptabilisés par la SOTHEMA S.A. : le montant du produit d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 143 KMAD.
- Montant versé en 2021 : la société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2021, d'un montant de 531 KMAD relatif à cette convention.
- Solde de compte courant : Le solde de compte courant s'élève au 31 décembre 2021 à 3 553 KMAD.

2.12 Avances sur compte courant au profit de AZERYYS

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 51%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de AZERYYS, rémunérées au taux de 4.66%.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société AZERYYS des avances en comptes courant rémunérées au taux de 4.66%.
- Produits financiers comptabilisés par la SOTHEMA S.A. : le montant du produit d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 515 KMAD.
- Aucun règlement n'a été effectué courant l'exercice.
- Solde de compte courant : Le solde de compte courant s'élève au 31 décembre 2021 à 10 605 KMAD. Par ailleurs, le montant de la caution de la SOTHEMA en faveur de AZERYYS est de 1 000 KMAD.

Casablanca, le 15 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

FFM Audit
Le Commissaire aux Comptes
Abdelkader BAHRI
Expert comptable membre de l'ordre
F. F. M. AUDIT
7, Rue Ahmed Souk - Casablanca

Abdelkader Bahri
Associé

PwC Maroc
PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0)5 22 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RG : 169167 | TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045

Mohamed Rqibate
Associé

**RAPPORT DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES
COMPTES CONSOLIDÉS
2021**

Aux actionnaires

Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A)

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A) et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 289 759 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 274 946 KMAD. Ces états ont été établis en date du 21 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Provision pour avantages au personnel

Risque identifié

La SOTHEMA S.A a mis en place un régime d'avantage postérieur à l'emploi à prestations définies relatif à la couverture médicale. La société s'engage à payer des prestations convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle de cet avantage du personnel est comptabilisée en tant que provision pour un montant de 26 325 KMAD au 31 décembre 2021.

L'évaluation de l'engagement à ce régime à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination de la provision comptabilisée ainsi que sur le résultat du groupe. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuaire externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation de l'engagement résultant du régime à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu du montant de l'engagement, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation de l'engagement au titre de l'avantage postérieur à l'emploi sous forme de régime à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- Apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nos autres travaux ont consisté à :

- Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément

aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre

son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 15 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

FFM Audit
Le Commissaire aux Comptes
Abdelkader BAHRI
Expert comptable membre de l'ordre
F. F. M. AUDIT
7, Rue Ahmed Loukt - Casablanca

Abdelkader Bahri
Associé

PwC Maroc
PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0)5 22 99 88 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 169167 • TP : 37999135
IF : 1106706 • CNSS : 7567045
A2

Mohamed Rqibate
Associé

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS
2021**

1. ETATS FINANCIERS

1.1. BILAN CONSOLIDÉ

au 31/12/2021

ACTIF <small>KMAD</small>	Note	DÉC-2021	DÉC-2020
Immobilisations incorporelles	Note 4.2	27 216	22 795
Ecart d'acquisition	Note 4.1	34 662	34 662
Immobilisations corporelles	Note 4.3	747 695	731 960
Autres actifs financiers		908	891
Impôts différés	Note 4.12	2 695	1 965
Autres actifs long terme		17 005	-
Total Actifs non-courants		830 181	792 273
Stocks et en-cours	Note 4.4	578 129	569 650
Clients et autres débiteurs	Note 4.5	629 264	633 516
Autres actifs courants		192	761
VMP et autres placements	Note 4.6	-	-
Disponibilités	Note 4.7	88 160	25 717
Total Actifs courants		1 295 744	1 229 643
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL ACTIF		2 125 925	2 021 916

PASSIF <small>KMAD</small>	Note	DÉC-2021	DÉC-2020
Capital	Note 1.5 et 4.8	360 000	180 000
Autres réserves	Note 1.5	-828	735
Réserves	Note 1.5	656 509	766 915
Résultat de l'exercice		278 849	230 198
Autres	Note 1.5	-	-1 141
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		1 294 529	1 176 707
Participations ne donnant pas le contrôle	Note 1.5	- 4 770	- 2 779
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	Note 1.5	1 289 759	1 173 928
Emprunts et dettes financières	Note 4.11	11 939	97 953
Engagements envers le personnel	Note 4.9	26 325	16 895
Autres provisions	Note 4.10	10 459	10 286
Impôts différés	Note 4.12	79 437	79 511
Autres passifs long terme		1 400	1 120
Passifs non courants		129 560	205 765
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	Note 4.13	211 741	216 494
Provisions (part à moins d'un an)		810	2 105
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 4.14	464 789	415 256
Dettes d'impôt	Note 4.15	20 940	129
Autres passifs courants	Note 4.16	8 326	8 240
Passifs courants		706 606	642 223
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL PASSIF		2 125 925	2 021 916

1.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

au 31/12/2021

EN KMAD	Note	DÉC-2021	DÉC-2020
Chiffre d'affaires	Note 5.1 et 6.12	2 055 878	1 797 850
Autres produits de l'activité		610	5 405
Achats consommés	Note 5.2	-1 017 499	- 925 997
Charges externes	Note 5.3	-263 327	-224 585
Charges de personnel	Note 5.4	-292 283	-258 802
Impôts et taxes		-2 492	-2 257
Dotations aux amortissements	Note 5.5	-54 627	-44 615
Dotations aux dépréciations et provisions	Note 5.6	-32 793	-33 107
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	Note 5.7	-4 590	23 884
Autres produits et charges d'exploitation	Note 5.8	31 976	21 917
Résultat opérationnel courant		420 853	359 692
Résultat sur cession de participations consolidées		-	-
Autres produits et charges opérationnels	Note 5.9	-7 371	-4 844
Autres produits et charges opérationnels		-7 371	-4 844
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		376	1 303
Coût de l'endettement financier brut		-9 105	-11 082
Coût de l'endettement financier net	Note 5.10	-8 729	-9 779
Autres produits et charges financiers	Note 5.11	2 790	-2 220
Autres produits et charges financiers		2 790	-2 220
Impôts sur les bénéfices		-132 475	-112 456
Q-P de résultat des entreprises associées		-123	-127
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées		-	-
Résultat Net Total		274 946	230 268
Part du groupe		278 849	230 198
Participations ne donnant pas le contrôle		3 903	- 70
Résultat par action	Note 2.3.13	38,7	128
Résultat dilué par action		38,7	128

1.3. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

EN KMAD	DÉC-2021	DÉC-2020
Résultat net consolidé de l'exercice	274 946	230 268
Réévaluation des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Couverture de flux de trésorerie	-	-
Écarts actuariels IAS19*	-7 352	-319
Impôts différés reconnus en capitaux propres	347	
Réserves de conversion	-1 688	752
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-8 693	433
Consolidated comprehensive income of the period	266 253	230 701

* Détail de l'ID est présenté dans des impôts différés

1.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

au 31/12/2021

KMAD	DÉC-2021	DÉC-2020
Résultat net total consolidé	274 946	230 268
Ajustements :		
Elim. du résultat des mises en équivalence	123	127
Elim. des amortissements et provisions	53 813	44 196
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-32	-153
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	328 850	274 437
Elim. de la charge (produit) d'impôt	132 475	112 456
Elim. du coût de l'endettement financier net	8 729	9 779
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	470 053	396 671
Incidence de la variation du BFR	-29 895	-189 948
Impôts payés	-112 467	-112 875
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	327 692	93 848
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-62 559	-59 166
Variation des prêts et avances consentis	-20	-105
Subventions d'investissement reçues		10 181
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	1 522
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-62 545	-47 568
Augmentation de capital	-	
Emission d'emprunts	10 214	65 682
Remboursement d'emprunts	-40 431	-38 700
Intérêts financiers nets versés	-8 920	-9 669
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-151 201	-120 600
Autres flux liés aux opérations de financement	-9 914	38 269
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-200 252	-65 017
Incidence de la variation des taux de change	-209	87
Variation de la trésorerie	64 686	-18 650
Trésorerie d'ouverture	20 687	36 153
Trésorerie de clôture	85 374	20 687

1.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

au 31/12/2021

KMAD	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Autres	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts non assortis de contrôle	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2020,12	180 000	667 894	219 621	38	-822	1 066 731	-2 904	1 063 827
Affectation du résultat de l'exercice N-1		219 621	-219 621			0		0
Dividendes versés		-120 600				-120 600		-120 600
Augmentation de capital		-		-				
Variation de l'auto-contrôle								
Changement de méthodes comptables								
Variation des taux de change	0	0	0	697	0	697	55	752
Résultat de l'exercice			230 198			230 198	70	230 268
Autres mouvements	0	0	0		-319	-319		-319
Situation à la clôture de l'exercice 2020,12	180 000	766 915	230 198	735	-1141	1 176 707	-2 779	1 173 928
Affectation du résultat de l'exercice N-1		230 198	-230 198			0		0
Dividendes versés		-151 200				-151 201		-151 200
Augmentation de capital		-		-		0		
Variation de l'auto-contrôle								
Changement de méthodes comptables		0						
Variation des taux de change	0	0	0	-1563	0	-1563	-125	-1688
Résultat de l'exercice			278 849			278 849	-3 903	274 946
Autres mouvements	180 000	-180 910	0		-7 352	-8 262	2 037	-6 225
Situation à la clôture de l'exercice 2021,12	360 000	665 002	278 849	-828	-8 493	1 294 529	-4 770	1 289 759

**NOTES AUX ETATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS
2020**

2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

2.1. Référentiel comptable et déclaration de conformité

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD), le dirham est la devise de reporting groupe.

Les présents états financiers consolidés du Groupe SOTHEMA ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IAS/IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne. Par conséquent, ce présent rapport intermédiaire est conforme aux dispositions de la norme IAS 34 et IAS 1 en matière de présentation de l'information financière intermédiaire.

Les normes et interprétations IFRS sont appliquées dans les comptes du Groupe SOTHEMA de façon constante sur les périodes présentées.

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés le 21 mars 2022 à 15H00 par le Conseil d'administration de la société mère consolidante « SOCIETE THERAPEUTIQUE MAROCAINE » par abréviation « SOTHEMA – S.A », société anonyme au capital de 360.000.000,00 de dirhams divisé en 7.200.000 actions d'une valeur nominale de 50 DH chacune.

2.2. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives bilan et PL entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes ont été éliminées.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition.

Filiales

Conformément à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de toutes les entités que le Groupe contrôle directement ou indirectement.

Toutes sociétés qui sont contrôlées par le Groupe, c'est-à-dire dans lesquelles le Groupe a le pouvoir de décider des politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir les bénéfices des activités, sont des filiales du Groupe et sont intégrées globalement. Le contrôle est présumé exister dès lors que le Groupe détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote d'une société (sont pris en compte les droits de votes existants et les droits de votes potentiels immédiatement exerçables ou convertibles) et qu'il n'y a aucun autre actionnaire qui détient un droit significatif lui permettant d'exercer un veto ou de bloquer les décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle prises par le Groupe.

Les intérêts minoritaires (ou « participations ne donnant pas le contrôle ») représentent la part du résultat et des actifs nets détenus par des tiers. Ils sont présentés séparément des résultats et des capitaux propres attribuables au Groupe dans le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres et au bilan.

Entreprises associées et Co-entreprise

Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une co-entreprise. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions liées aux politiques opérationnelle et financière de l'entreprise sans détenir ni le contrôle exclusif, ni le contrôle conjoint sur ces politiques. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence conformément à la norme IFRS11. L'écart d'acquisition lié à ces sociétés est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Une co-entreprise résulte d'un accord contractuel par lequel le Groupe et d'autres partenaires s'entendent pour mener une activité économique dans le cadre d'un contrôle conjoint. Les participations dans de telles sociétés sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence depuis le 1er Janvier 2012 conformément à la norme IFRS11. Conformément à la norme IFRS 11 « Partenariats », le Groupe comptabilise selon la méthode de mise en équivalence les partenariats dans lesquels il exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties (joint-ventures ou co-entreprises). Le contrôle est considéré comme conjoint lorsque les décisions concernant les activités pertinentes du partenariat requièrent le consentement unanime du Groupe et des autres parties partageant le contrôle.

Conformément à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et coentreprises », les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion opérationnelle et la politique financière sont également mises en équivalence. Ces sociétés sont appelées entreprises associées. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill et inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant au Groupe dans le montant total du résultat global comptabilisé par les entreprises associées et les co-entreprises, ajustée des éventuelles pertes de valeur de la participation nette.

Dates de clôture des comptes des sociétés consolidées

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes annuels arrêtés pour décembre 2021 qui va du 01/01/2021 au 31/12/2021.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

--- 2.3.1. Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers, conformément aux normes IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et de jugements pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les principales estimations retenues par le Groupe sont décrites dans les notes suivantes :

- Calculs actuariels conforme à la norme IAS 19 pour déterminer la provision des avantages au personnel.
- Expertise immobilière effectué par un expert indépendant pour la réévaluation des terrains.
- Utilisation d'un modèle d'estimation des pertes attendues sur les créances suivant la norme IFRS 9.
- Adoption d'un taux d'actualisation estimé dans le cadre de l'IFRS 16 pour déterminer les droits d'utilisation et les dettes correspondantes.

Le Groupe SOTHEMA procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte des paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

--- 2.3.2. Changement de méthodes comptables

En application de la norme IAS 8 "Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs", le groupe a constaté une correction (rétrospective) de l'impact IAS 19 portant sur les avantages au personnel pour se conformer au taux d'inflation et le turn over recommandés en se basant sur la dernière mise à jour des données actuarielles.

2.3.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe, comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, l'incidence des modifications de celle-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est enregistré dans le compte de résultat sur la ligne Amortissement des incorporels.

Le Groupe dispose d'un Fonds commercial qualifié sous IAS 38 en immobilisation incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée. Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indicateurs est effectué à chaque date d'arrêté annuel.

Le groupe procède aux tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et GW de ses entités comme prévu par la norme IAS 36. Aucun indice de perte de valeur n'a été décelé lors des tests effectués et donc n'ayant constaté aucune dépréciation de cette nature sur les comptes consolidés du groupe Sothema au 31 décembre 2021.

Travaux liés à la recherche et de développement réalisés en interne

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de l'actif iront au Groupe et si le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Ces critères n'étant pas respectés pour les frais de recherche internes, ces derniers sont comptabilisés en charges, en Frais de recherche et développement, dès lors qu'ils sont encourus.

En raison des contraintes liées aux autorisations réglementaires et à la complexité du processus de recherche et de développement, les critères IAS 38 d'immobilisation des travaux R&D du groupe ne sont pas réputés remplis. Par conséquent, les coûts engagés sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel elles sont rattachées.

Recherche et développement acquis séparément

Les travaux de recherche et développement acquis séparément sont comptabilisés en tant qu'actifs, car les critères de reconnaissance des actifs incorporels sont considérés comme toujours satisfaits.

Les acquisitions auprès de tiers de droits relatifs à des R&D et spécialités pharmaceutiques n'ayant pas encore abouties (n'ayant pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché) sont comptabilisées à l'actif. Ces droits sont amortis linéairement, à partir de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché, sur leur durée d'utilité.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition et sont amortis sur leur durée d'utilité correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsqu'elle est inférieure.

Les licences, autres que celles relatives à des spécialités pharmaceutiques ou à des projets de recherche, notamment les licences de logiciels sont immobilisées sur la base du coût d'acquisition comprenant les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation des logiciels. Les licences de logiciels sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité pour le Groupe (3 à 5 années).

Les coûts de développement des logiciels développés en interne, relatifs à la création ou à l'amélioration de ces derniers sont immobilisés dès lors que les critères de comptabilisation des immobilisations de la norme IAS 38 sont respectés. Ils sont amortis linéairement sur la durée d'utilité des logiciels dès lors qu'ils sont prêts à être utilisés.

2.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

La norme IAS 16 prévoit le calcul des amortissements en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

- Pour les constructions et leur composants --> durée estimée entre 8 et 50 ans
- Pour les installations techniques, matériel et outillage et leur composant --> durée estimée entre 8 et 50 ans

Conformément à IAS 36 sur les dépréciations d'actifs corporels, lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indications est effectué à chaque date d'arrêté annuel.

En décembre 2021, les tests de dépréciation effectués menés n'ont pas fait apparaître d'indication de perte de valeur sur les UGT du groupe, par conséquent, aucune dépréciation n'a été constaté sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Liste des Unités Génératrices de Trésorerie objets des tests de dépréciation :

- FS(Comprime+Gellule)
- FS (EFFERVESCENT
- FS (CEPHALO)
- SUPPOSITOIRES
- PENICILLINES
- SOLUT°(sirop+amp S.U.E)
- UNITE DE SOLUTE MASSIF 1
- UBS AMPOULES INJECTABLES
- UBS SERINGUES GELS
- UBS SERINGUES LIQUIDES
- UBS COLLYRES
- UBS SOLUTES INJECTABLES
- UBS Biotech
- CONDITIONNEMENT
- AIN SEBAA

2.3.5. Contrats de location

En application de la norme IFRS16, un droit d'utilisation est reconnu à l'actif en contrepartie d'une dette locative au passif. L'analyse des durées, notamment pour les constructions prend en compte la durée contractuelle minimale à laquelle s'ajoutent les périodes résiliables et les renouvellements possibles, dès lors que le Groupe est raisonnablement certain de les exercer.

Ce retraitement inclue les deux catégories de contrats IFRS 16, à savoir, les contrats de location simple éligibles et les contrats de location financement (crédit-bail).

2.3.6. Stock

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du prix moyen pondéré ou selon la méthode FIFO « premier entré, premier sorti » selon la nature des stocks.

Le coût des produits finis comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks est supérieure à leur valeur nette de réalisation.

Les comptes des stocks consolidés sont impactés par les éliminations des marges sur stocks des cessions intragroupes.

2.3.7. Créances et dettes

Les créances clients font parties des actifs courants.

Les dettes fournisseurs font parties des passifs courants.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont soumises au modèle de dépréciation conformément à IFRS 9 menant à constater sur les comptes consolidés une dotation complémentaire ou reprise en ajustement de l'impact enregistré en social.

La méthode ECL retenue consiste à déterminer pour chaque exercice un taux de perte attendue obtenue par rapport au CA HT en fonction de l'ancienneté de la créance échue non encore encaissée. Ainsi, en se basant l'historique des dix dernières années un taux moyen ECL est adopté pour le calcul de l'impact.

Détail de l'impact IFRS 9 de l'exercice 2021

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour dép./rep. des comptes clients ratt.	87	-	-	13	-	-	-	-	-	100
TOTAL	87	-	-	13	-	-	-	-	-	100

2.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire déductible ou des retraitements de consolidation imputables sur les exercices futurs.

Les impôts différés passifs sont des charges d'impôts futures et correspondent à une différence temporaire imposable ou des retraitements de consolidation imposables lors des exercices futurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les comptes consolidés sont impactés des impôts différés sur les déficits fiscaux transitant par le compte de résultat.

2.3.9. Engagements de retraite et prestations assimilées

Description

Dans le cadre de l'évaluation de ses engagements sociaux, SOTHEMA a soumissionné un cabinet indépendant pour l'évaluation actuarielle et la comptabilisation, conformément à la norme IAS 19 révisée, des engagements sociaux relatifs aux avantages du personnel accordés au personnel actif et retraité à fin Décembre 2021.

Cette mission a pour objectifs :

- L'évaluation et la comptabilisation selon la norme IAS 19 des engagements sociaux pris par SOTHEMA envers son personnel ;
- L'analyse de la sensibilité de ces engagements par rapport aux principaux paramètres.

Seul l'avantage social « couverture médicale des retraités » a été identifié par SOTHEMA comme avantage social devant faire l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation sous IAS 19.

Le périmètre des engagements sociaux de Sothema couvre alors :

- Engagement lié à la couverture médicale des retraités actuels
- Engagement lié à la couverture médicale des actifs futurs retraités

Les engagements sociaux de SOTHEMA évalués au 31.12.2021 s'élèvent à **26.325 KMAD** VS **16.895 KMAD** au 31.12.2020, soit une hausse de 56% de la provision dû aux changements des hypothèses actuarielles et financières, en particulier l'hypothèse de l'inflation médicale et le turnover.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 60 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

Hypothèses retenues

SOTHEMA accorde à ses employés actifs et retraités une couverture médicale à hauteur des plafonds convenus sur les conditions contractuelles dépendamment du type de prestation médicale. Les conjoints et les enfants de moins de 21 ans bénéficient également de cette couverture médicale.

Les types des prestations couvertes sont essentiellement les consultations, les visites médicales, les actes médicaux courants, les hospitalisations et interventions chirurgicales. Le personnel bénéficie également de soins dentaires, optiques et de maternité.

Les prestations sont cependant plafonnées à un montant de 130 000 MAD.

Détail de l'impact IAS 19 à fin décembre 2021

Provision 31/12/2020	16 895 105
Charge d'intérêts	501 785
Coût des services	1 676 616
Prestations Payées	-100 815
Ecart actuariels (perte)	-7 352 433
Provision 31/12/2021	26 325 124

Provision 31/12/2020	16 895 105
Dotation de l'exercice	2 178 401
Prestations payées	-100 815
Autres éléments du Résultat Global	-7 352 433
Provision 31/12/2021	26 325 124

2.3.10. Opérations en devises et conversion des comptes des sociétés étrangères

Conformément à IAS 21, les écarts de conversion des créances et dettes en devises ont été comptabilisés en résultat financier.

En application de la norme IAS 21, Effet des variations des cours des monnaies étrangères, chaque filiale du Groupe établit ses comptes dans la monnaie la plus représentative de son environnement économique, la monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle de la société mère est le MAD, pour les filiales est la devise du pays de présence (MAD, FCFA, EUR). Néanmoins, la devise de présentations des états financiers consolidés est le MAD, qui est également la monnaie de reporting du Groupe.

Les transactions en monnaies étrangères, c'est-à-dire des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des entités (MAD), sont initialement converties au taux de change en vigueur à la date de ces transactions :

----->Les valeurs immobilisées et les stocks acquis en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur aux dates d'acquisition. L'ensemble des créances et dettes libellées en devises est converti aux cours de change en vigueur à la date du bilan ou aux cours de couverture lorsque des opérations de couverture ont été réalisées sur le marché. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat ; toutefois, les différences de change qui résultent de la conversion des avances faisant partie intégrante de l'investissement net dans les filiales consolidées sont portées directement au poste Ecart de conversion dans les capitaux propres.

Conversion des comptes des filiales étrangères :

La conversion en dirhams de l'ensemble des actifs et passifs est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère en vigueur à la date du bilan, et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base d'un cours moyen pondéré de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres et n'est repris en résultat qu'au moment de la cession de la filiale.

Table des taux à fin décembre 2021 utilisée pour la consolidation

SAISIE DES TAUX PAR DEVISE	TC	TMN	TMN-1	TO
EUR Euro	0,094851	0,093631	0,092168	0,091266
MAD Dirham Marocain	1	1	1	1
XOF Francs CFA BCEAO	62,218015	61,417698	60,458192	59,866453

2.3.11. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement publiques reçues par le Groupe sont reclassé en produits différés conformément au retraitement recommandé par IAS 20.

2.3.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est retraité suivant la norme IFRS 15 en ce qui concerne les échantillons et les escomptes accordés qui viennent en diminution du chiffre d'affaires consolidé.

2.3.13. Résultat par action

Conformément à IAS 33, le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Part du groupe	278 849	230 198
Nombre d'actions	7 200 000	1 800 000
Résultat par action	38,7	128
Résultat dilué par action	38,7	128

3. EVENEMENT SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE

3.1. Faits marquants de la période

- Production en décembre 2021 des premiers lots du vaccin anti-covid-19
- Lancement de quatre nouveaux produits à forte valeur ajoutée
- Hausse à deux chiffres du CA de SOTHEMA et la filiale WEST AFRIC PHARMA (Sénégal) confirmant la progression continue des ventes
- Opération d'augmentation de capital de SOTHEMA réussie et renforcement de la liquidité du titre sur la bourse de Casablanca
- Acquisition de nouvelles marques et AMM en Afrique permettant d'accroître les parts de marché du groupe
- SOTHEMA paie une Contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques en mars 2021 pour un montant de 13 MMAD.
- Distribution d'un dividende de 151,2 MMAD à fin juillet 2021

3.1. Faits marquants de la période

N/A

3.3. Evènements postérieurs à la clôture

Invasion Russe dans le territoire de l'Ukraine et conséquences de cette crise politique sur le reste du monde. Sur le plan macroéconomique, la guerre aux portes de l'Europe entraînerait des conséquences économiques vue la montée de l'incertitude. En principe, cette crise politique et économique pourrait générer des chocs d'offre et de demande en fonction des comportements des consommateurs en réaction à l'incertitude. Ceci dit, que les importations et exportations de Sothema sont tributaires de l'environnement économique influencé par l'effet de l'invasion russe de l'Ukraine.

A noter également que cette impasse politico-militaire a fait augmenter les prix de l'énergie à l'échelle nationale et internationale ce qui pourrai impacter considérablement les marges futures du groupe.

En outre, l'inflation importante qui vient de s'ajouter comme conséquence de cette guerre impactant le pouvoir d'achat des marocains qui pourrai avoir des répercussions sur la consommation des produits pharmaceutiques sur le marché locale.

Le jugement du management ne remet pas en cause les estimations considérées dans nos comptes consolidés à fin 2021 (inexistence d'indicateurs de dépréciation). Le management continuera à évaluer l'effet de cette crise en fonction de la situation.

4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

4.1 Ecart d'acquisition

EN KMAD	Ouverture	Entrées de périmètre	Sortie périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition	34 662	-	-	0	-	-	-	34 662
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	-	-	-	0	0	-	-	-
Total Valeur nette	34 662	-	-	0	-	-	-	34 662

Les GW par entité

EN KMAD	AXESS PHARMA	AZERY-SA	LIDEN PHARMA	TABID	Total
Ecart d'acquisition	23 339	7399	1384	2540	34 662

Les impairment tests effectués sur les GW sont qualitatifs, considérant la particularité des entreprises opérant dans la pharmaceutique et dont la phase préliminaire pour exercer requière des années pour obtenir l'autorisation du ministère en tant que laboratoire pharmaceutique, compte tenu également des années pour constituer et soumettre les dossiers techniques pour les autorisations de mise sur le marché des produits pharmaceutiques objets de fabrication et destinés à être vendus au Maroc ou à l'export.

Le groupe ne constate aucun indice de perte de valeur s'agissant des GW comptabilisés relatifs aux entités dessus. La valeur recouvrable des GW est largement supérieure à la valeur au bilan consolidé. Ceci s'explique :

- Les facteurs économique et perspectives attendus de l'entité
- Facteurs macroéconomiques créant une conjoncture favorable
- Facteurs de développement des entités

Pour l'entité Axess Pharma, il est à noter que la filiale vient d'obtenir son autorisation d'exercice en tant que laboratoire pharmaceutique en avril 2021.

Pour Azerys-SA, la filiale est toujours en phases préliminaires d'investissement et d'obtention des autorisation de mise sur le marché pour l'extension de ses activités, à noter que la filiale à enregistré son premier chiffre d'affaires exporté aux Etats-Unis courant 2021.

L'entité Tabid détient un terrain réévalué avec un écart de réévaluation de +19 MMAD, ce terrain est un investissement de capitalisation pour le groupe dans l'objectif de réaliser des plus-values à long terme.

4.2. Immobilisations incorporelles

EN KMAD	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Immobilisations en recherche & développement	261	-	-	-	-	-	-	-	261
Brevets, marques et valeurs similaires	39 340	6 082	-	-	28	-	-	-	45 394
Fonds commercial	3 500	-	-	-	-	-	-	-	3 500
Immobilisations incorporelles en cours	5 855	1 931	-	-	-	-	-	-	7 786
Total Immobilisations incorporelles	48 956	8 013	-	-	28	-	-	-	56 941

EN KMAD	Ouverture	Variation	Diminution/Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Amt immo. en Recherche et Développement	-261	-	-	-	-	-	-	-	-261
Amt Brevets, marques et valeurs similaires	-25 900	-	-	-3 565	1	-	-	-	-29 464
Total Amt/dép. immobilisations incorporelles	-26 161	-	-	-3 565	1	-	-	-	-29 725
Total Valeur nette	22 795	8 013	-	-3 565	-	-	-	-	27 216

4.3. Immobilisations corporelles

EN KMAD	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Terrains	213 906	-	-	-	-2 102	-	-	-	-	211 804
Constructions	464 647	9 525	-282	-	-1 146	-	-	11 219	-	483 963
Installations tech, matériel & outillage	438 134	12 483	-5 666	-	-21	-	-	24 432	-	469 362
Immobilisations corporelles en cours	58 717	29 127	-	-	-30	-	-	-35 611	-	52 204
Avances et acomptes s/ immo. corp.	-	6 436	-	-	-	-	-	-	-	6 436
Autres immobilisations corporelles	65 067	9 569	-1 925	-	-403	-	-	-41	-	72 267
Total Immobilisations corporelles	1 240 471	67 140	-7 873	-	-3 702	-	-	-0	-	1 296 035

EN KMAD	Ouverture	Variation	Diminution/Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Amt des constructions	-215 867	-	5 325	-22 803	390	-	-	-1 734	-	-234 689
Amt des inst tech, mat et outillage	-243 002	-	5 666	-23 719	-94	-	-	-3 849	-	-264 998
Amt des autres immobilisations corporelles	-49 642	-	1 923	-6 829	312	-	-	5 583	-	-48 653
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	-508 511	-	12 914	-53 351	607	-	-	-0	-	-548 340
Total Valeur Nette	731 960	-	5 041	-53 351	-3 095	-	-	0	-	747 695

Droits d'utilisation des contrats de locations IFRS 16

EN KMAD	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Constructions	5 212	2 046	-	-	-28	-	-	-	-	7 230
Installations tech, matériel & outillage	5 090	-	-	-	-	-	-	-	-	5 090
Autres immobilisations corporelles	10 335	5 486	-1 818	-	-	-	-	-	-	14 003
Total Immobilisations corporelles	20 637	7 532	-1 818	-	-28	-	-	-	-	26 323
Amt des constructions	-1 465	-	-	-576	4	-	-	-	-	-2 038
Amt des inst tech, mat et outillage	-1 637	-	-	-877	-	-	-	-	-	-2 514
Amt des autres immobilisations corporelles	-6 097	-	-	-2 626	-	-	-	-	-	-6 905
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	-9 199	-	1 818	-4 079	4	-	-	-	-	-11 457
Total Valeur Nette	11 438	7 532	1 818	-4 079	-24	-	-	-	-	14 867

4.4 Stocks

EN KMAD	Ouverture	Variation	Diminution	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Liaison neutral. profits IG s/ stocks	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mat. premières, mat. et fouritures consommables	195 815	27 899	-	-	-396	-	-	-3 783	-	219 536
Biens et services en cours	47 220	-14 043	-	-	-0	-	-	-	-	33 177
Produits intermédiaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marchandises	203 510	-18 798	-	-	-23	-	-	3 783	-	188 473
Produits finis	154 414	9 453	-	-	-177	-	-	-	-	163 690
Total Stocks en cours	600 960	4 511	-	-	-595	-	-	-	-	604 875

EN KMAD	Ouverture	Variation	Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour dépréciations des Mat. et four.	-10 004	-	10 004	-11 056	7	-	-	-	-	-11 049
Provisions pour dépréciation des produits en cours	-2 524	-	2 524	-144	-	-	-	-	-	-144
Prov. pour dép. des pdts intermediaires et pdts finis	-9 740	-	9 740	-6 053	1	-	-	-	-	-6 052
Provisions pour dépréciation des Marchandises	-9 042	-	9 042	-9 502	0	-	-	-	-	-9 502
Total Immobilisations corporelles	-31 310	-	31 310	-26 755	8	-	-	-	-	-26 747
Total Valeur Nette	569 650	4 511	31 310	-26 755	-587	-	-	-	-	578 129

4.5 Créances et autres

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Dividendes à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	564 392	6 726	-	-	-738	-	-	-	-	570 380
Comptes de personnel à moins d'un an	1 247	212	-	-	-0	-	-	-	-	1 458
Créances fiscales - hors IS	48 718	6 782	-	-	-3	-	-	-	-	55 497
Comptes d'associés débiteurs	1 705	-818	-	-	-44	-	-	-765	-	78
Actionnaires : capital appelé non versé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur cessions d'actifs à - 1 an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créanciers à - 1 an	28 357	-19 828	-	-	-	-	-	-	-	8 529
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus et non échus	333	-144	-	-	-	-	-	-	-	189
Frais avances et acompte versés	5 801	8 221	-	-	-59	-	-	-	-	13 963
Total [Clients et Autres Créances]	650 554	1 150	-	-	-845	-	-	-766	-	650 093

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour dép. des cptes clients ratt.	-17 038	-	-	-3 792	1	-	-	-	-	-20 830
Total [Provisions pour dép. des créances]	-17 038	-	-	-3 792	1	-	-	-	-	-20 830

4.6. Valeurs mobilières de placement

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Titres et valeurs de placements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

4.7. Disponibilités

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Banques et établissements de crédit	25 693	62 624	-	-	-209	-	-	-	-	88 109
Intérêts courus non échus s/ dispo.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caisses	24	27	-	-	-	-	-	-	-	51
Total [Disponibilités]	25 717	62 651	-	-	-209	-	-	-	-	88 160

4.8 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Situation à consulter sur la page 5. Sothema a procédé à une augmentation de capital de 180 MMAD par incorporation des réserves pour atteindre le capital de 360 MMAD à fin décembre 2021.

4.9 Employee benefits

EN KMAD	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Variation	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Prov. pour pensions de retraite et oblig. similaires	16 895	2 178	-	7 252	-	-	-	-	-	26 325
Total [Engagement envers le personnel]	16 895	2 178	-	7 252	-	-	-	-	-	26 325

4.10 Provisions pour risques et charges

EN KMAD	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	10 286	793	-609	-	-24	-	12	-	10 459
Provisions pour pertes/marchés à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour restructurations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total [Provisions]	10 286	793	-609	-	-24	-	12	-	10 459

4.11. Emprunts et Dettes financières LT

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Remboursement /Var.	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	90 265	13 592	-56 730	-43 211	-43 211	-503	-	3 413
Avances de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	7 688	2 449	-1 586	-	-	-25	-	8 526
Total [Emprunts et dettes financières LT]	97 953	16 041	-58 316	-43 211	-43 211	-528	-	11 939

4.12. Impôts différés

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Diminution	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - passif	79 511	-	387	-	409	-871	-	-	79 437
Impôts différés à imputer	-0	-	-0	-	0	0	-	-	0
Total [Impôts différés]	79 511	-	387	-	409	-871	-	-	79 437

Détails de la variation des impôts différés par nature :

EN KMAD	Ouverture	Incidence	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - actif	1 965	1 204	-305	-	-169	2 695
Impôts différés - passif	79 511	387	-871	-	409	79 437
Solde net d'impôt différé	-77 546	816	566	-	-578	-76 742
Ventilation de l'impôt différé par nature						
Olia01 - Données de liasse	603	299	-27	-		875
1ret35 - Retraitement des engagements de retraite	-			-		-
1ret45 - Retraitement du crédit-bail locataire	101	16	-1	-		116
1ret75 - Réévaluation immobilisations incorporelles et corporelles	-			-		-
2imp15 - Id / différences temporaires	878		-13	-	0	865
2imp215 - Id / annulation provisions réglementées	-0			-	0	-0
2imp225 - Id / annulation frais d'établissement	2 642	-690	0	-	0	1 952
2imp230 - Id / annul. des écarts de conv. & prov. de change	108	470		-	-578	-0
2imp235 - Id / retraitement des engagements de retraite	5 977	2 183		-	-	8 160
2imp245 - Id / retraitement du crédit-bail locataire	-252	222	0	-	0	-30
2imp30 - Id / élimination des résultats internes	1 423	-1 102		-	0	321
2imp35 - Id sur écart d'évaluation 100%	-48 320		625	-	-0	-47 695
2imp40 - Activation de reports déficitaires	2 932	-315	-42	-	-0	2 575
2imp60 - Id/ autres retraitements ifrs	-43 636	-267	23	-	-0	-43 880
Total impôt différé par nature	-77 546	816	566	-	-578	-76 742
Total impôt différé net						804
Incidence au compte de résultat						457
Incidence réserves						347

4.13. Emprunts et concours bancaires

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Banques (solde créditeurs)	5 030	-	-2 325	-	-	-	-	2 705
Intérêts courus et non échus à payer	-	-	81	-	-	-	-	81
Emprunts obligataires < 1 an	-	-	-	-	-	-	-	-
Ajustement IG bilan financier - courant	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	36 314	1 985	-37 029	42 621	-161	-	-	43 729
Emission titres part. & av. de l'Etat - part < 1 an	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	175 111	-	-72 854	-	-	-	-	102 257
Intérêts courus sur emprunts	39	-	-10	-	-1	-	-	28
Crédits d'escompte	-	-	62 940	-	-	-	-	62 940
Total [Emprunts et concours bancaires]	216 494	1 985	-49 196	42 621	-163	-	-	211 741

4.14. Fournisseurs et autres

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Dettes fournisseurs	329 011	-	-11 952	-266	-469	-	-	316 325
Dettes/acquisit d'immob	-	-	5 062	-	-	-	-	5 062
Rémunération de personnel	21 307	-	8 494	-	-22	-	-	29 779
Dettes fiscales	25 732	-	-14 977	-	-26	-	-	10 729
Comptes courants des associés créditeurs	18 250	-	-17 129	33	-	-	-	1 154
Associés dividendes à payer	-	-	-	-	-	-	-	-
Liaison élim. intercos bilan ajust. manuel.	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	-	-	-	-	-	-	-	-
Ajustement IG autres créances / dettes courantes	-29 845	-	71 453	-	-8	-	-	41 600
Intérêts courus et non échus à payer sur dettes	186	-	-182	-	-5	-	-	-
Divers créanciers	30 655	-	5 466	-	-5	-	-	36 116
Organismes sociaux	19 960	-	4 071	-	-7	-	-	24 024
Total [Fournisseurs et autres]	415 256	-	50 306	-232	-541	-	-	464 789

4.15. Dettes d'impôt

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Dettes liées à l'intégration fiscale	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat, impôts sur Résultats	129	-	20 824	-	12	-	-	20 940
Total [Dettes d'impôt]	129	-	20 824	-	12	-	-	20 940

4.16. Autres passifs courants

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Ajustement IG clients / fournisseurs courants	-1058	-	2 582	-	-1248	-	-	276
Ecart de conversion passif	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	9 298	-	-1 400	-60	-3	-	-	7 835
Subventions d'investissement reçues à + 1 an	-	-	-	-	0	-	-	-0
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	-	-	139	78	-2	-	-	215
Total [Autres passifs courants]	8 240	-	1 321	18	-1 253	-	-	8 326

5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffres d'affaires

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Ventes de biens produits	1 039 211	979 018
Ventes de services produits	99 614	92 657
Ventes de Marchandises au Maroc	707 841	612 742
Ventes de Marchandises Export	6	-
Ventes de biens produits Export	150 330	78 019
Ventes de services produits Export	58 876	35 414
Total [Chiffre d'affaires]	2 055 878	1 797 850

5.2 Achats consommés et variation des stocks achats

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Achats de matières premières	-352 828	-356 949
Variation des stocks de matières et fournitures	27 899	23 552
Variation de stocks de marchandises	-18 798	47 189
Liaison neutral. profits s/ stocks	-0	-
Achats non stockés de matières et fournitures	-44 633	-44 594
Achats de marchandises	-464 420	-467 237
Rep. Prov. stocks MP et marchandises	-	-
Rep. excep./ prov. stocks MP et marchandises	-	-
Achats d'emballages	-2 213	-1 839
Achats de services	-769	-1 423
Achats de matières et fournitures des ex. antérieurs	-	-
Achats de matières et fournitures consommables	-161 738	-124 697
Total [Achats consommés et variation des stocks]	-1 017 499	-925 997

5.3 Charges externes

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Redevances de crédit bail	-	-
Locations et charges locatives	-335	-320
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-76 633	-58 380
Entretien et réparations	-13 214	-11 953
Primes d'assurances	-3 415	-2 997
Rémunérations du personnel ext. à l'entreprise	-26 832	-26 201
Redevances pour brevets, marques et valeurs similaires	-4 792	-4 744
Etudes, recherches et documentation	-5 086	-4 301
Transports	-18 174	-16 569
Déplacements, missions et réceptions	-59 923	-43 499
Publicité, publications et relations publiques	-45 887	-36 676
Frais postaux et frais de télécommunications	-2 372	-1 535
Cotisations et dons	-1 329	-1 700
Services bancaires	-2 709	-2 574
Autres charges externes des exercices antérieurs	-	-
Autres charges d'exploitation	-2 626	-13 136
Total [Charges externes]	-263 327	-224 585

5.4. Charges de personnel

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Rémunération du personnel	-226 221	-200 231
Charges sociales	-58 572	-51 083
Charges sociales diverses	-5 813	-7 487
Participation des salariés	-	-
Dot./Prov. engagements de retraite	-1 676	-
Rep./Prov. engagements de retraite	-	-
Total [Charges de personnel]	-292 283	-258 802

5.5. Dotations aux amortissements

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
DEA des immobilisations incorporelles	-1 064	-985
DEA des immobilisations corporelles	-12 219	-1 020
DEP pour dépréciation des immobilisations	-41 344	-42 610
Total [Dotations aux Amortissements]	-54 627	-44 615

5.6 Dotations aux dépréciations et provisions

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
DEP pour risques et charges	-570	-
DEP pour dépréciation de l'actif circulant	-32 223	-33 107
Total [Dotations aux Dépréciation et Provisions]	-32 793	-33 107

5.7 Variations de stock des produits finis

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Variations de stocks des produits	-4 590	23 884
Total [Variation des stocks]	-4 590	23 884

5.8 Autres produits et charges d'exploitation

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Liaison élim intercos résultat -exploit.	-	-
Ajust Prod. et charges intra-gpe exploit	642	0
DEA de l'immobilisation en non valeurs	-2 501	-2 487
Immo. produite	-	-
Subventions d'exploitation reçues de l'exercice	-	92
Rep./subv. d'investissement de l'exercice	870	1 558
Rep./prov. pour risques et charges	-	500
Rep./prov. pour dépréciation de l'AC	32 986	22 253
Pertes/créances irrécouvrables	-21	-
Total [Autres produits et charges d'exploitation]	31 976	21 917

5.9. Autres produits et charges opérationnels

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Charges exceptionnelles diverses	-13 231	-9 320
VNA des immobilisations corp. cédées	-2	-1 369
Autres produits exceptionnels	60	301
Produits de cession des immobilisations corp.	34	1 522
Rep./amt. et prov. des immo. Corp.	5 043	-
Transfert de charges d'exploit. créateur	725	4 022
Total [Autres produits et charges opérationnels]	-7 371	-4 844

5.10 Coût de l'endettement financier net

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Intérêts des emprunts et dettes	-9 105	-11 082
Dotation aux amt des primes de remb. des oblig.	-	-
Charges nettes/cessions de TVP	-	-
Autres charges financières sur équiv. de trésorerie	-37	-
Coût de l'endettement financier net	-9 142	-11 082
Intérêts et produits assimilés	172	791
Prod. de cession & aut. prod/ équiv. de trésorerie	-	-
Revenus des TVP	241	512
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	413	1 303
Total [Coût de l'endettement financier net]	-8 729	-9 779

5.11. Autres produits et charges financiers

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Pertes de changes propres à l'exercice	-6 138	-8 184
Escomptes accordés	-	-1
Ajust Prod et charges intra-gpe financ.	-7	-
Dot. aux prov. pour risques et charges fin.	-670	-2 471
Gains de change propre à l'ex.	8 996	6 859
Rep./prov. pour risques et charges fin.	609	1 578
Total [Autres produits et charges financiers]	2 790	-2 220

6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

6.1. Chiffre d'affaires par zone géographique (HG)

En KMAD	DÉC 2021	EUROPE	AMÉRIQUE	ASIE	AFRIQUE	OCÉANIE	MOY ORIENT
Ventes de biens produits	1 039 211				1 039 211		
Ventes de services produits	99 614				99 614		
Ventes de Marchandises au Maroc	707 841				707 841		
Ventes de Marchandises Export	6	6					
Ventes de biens produits Export	150 330	50 540	1 776	37 760	60 254		
Ventes de services produits Export	58 876	58 649			227		
Total [Chiffre d'affaires par zone]	2 055 878	109 195	1 776	37 760	1 907 147		

Par entité

En KMAD	EUROPE	AMÉRIQUE	ASIE	AFRIQUE	TOTAL
AXESS				-	-
AZERYS-SA		1776			1776
SOTHEMA	109 195		37 760	1 830 980	1 977 935
TABID				-	-
WAPH				76 167	76 167
TOTAL	109 195	1 776	37 760	1 907 147	2 055 878

6.2. Preuve d'impôt consolidée

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Résultat net comptable retraité IFRS - part du groupe	278 849	230 198
Résultats des sociétés mises en équivalence	-123	-127
Résultat - part des minoritaires	3 903	-70
Résultat net comptable retraité IFRS	275 069	230 395
Impôts sur les sociétés	-132 931	-112 723
Impôt différé	457	267
Total charge fiscale retraitée IFRS	-132 475	-112 456
Résultat comptable retraité IFRS avant impôts	407 544	342 850
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/ Résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	32,51%	32,80%
Impôt sur réintégrations	-	1 058
Impôt sur déductions	-	-1 210
Impôt sur déficite fiscal	1 221	-976
Ajustement des ID N-1 au taux normal N		
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs		
Charge fiscale recalculée	-131 254	-113 584
Taux à contrôler par rapport à 31%	32,21%	33,13%

6.3 Ventilation impôt exigible/impôt différé

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Impôt différé	457	267
Impôt exigible	-132 931	-112 723
Total [Ventilation de l'impôt sur les bénéfices]	-132 475	-112 456

6.4 Créances par échéance

En KMAD	CLÔTURE	N+1	N+2	N+3	N+4	>=N+5
A24860 Dépôts et cautionnements	908			-	908	
A34110 Frais avances et acompte versés	13 963	13 963		-		
A34200 Clients et comptes rattachés	570 380	570 310	27	-	43	
A34300 Comptes de personnel à moins d'un an	1 458	1 458		-		
A34510 Créances fiscales - hors IS	55 497	55 497		-		
A34600 Comptes d'associés débiteurs	78	78		-		
A34610 Comptes courants groupe - part à plus d'un an	16 467		-	-		16 467
A34800 Autres créanciers à - 1 an	8 529	8 529		-		
A34930 Intérêts courus et non echus	189	189		-		
Total [Créances par échéance]	667 468	650 023	27	-	950	16 467

6.5 Dettes par échéance

En KMAD	CLÔTURE	N+1	N+2	N+3	N+4	>=N+5
P14810 Emprunts auprès des établissements de crédit	45 081		20 197	10 471	8 004	6 409
P14830 Emprunts auprès établiss. de crédit - part < 1 an	43 729	43 729				
P14880 Autres emprunts et dettes assimilées	8 526			8 526		-0
P16880 Intérêts courus sur emprunts	28	28				
P44100 Dettes fournisseurs	316 325	305 435		10 889		
P44210 Clients avances et acomptes à + 1 an	1 400		1 400			
P44300 Rémunération de personnel	29 779	29 779				
P44400 Organismes sociaux	24 024	24 024				
P44520 Dettes fiscales	10 729	10 729				
P44530 Etat, impôts sur Résultats	20 940	20 940				
P44630 Comptes courants des associés créditeurs	1 154	1 154				
P44650 Associés dividendes à payer	5 062	5 062				
P44880 Divers créanciers	36 116	36 116				
P44930 Intérêts courus et non echus à payer	81	81				
P46880 Intérêts courus et non echus à payer sur dettes	-	-				
P55200 Crédits d'escompte	62 940	62 940				
P55300 Crédits de trésorerie	102 257	102 257				
P55400 Banques (solde créditeurs)	2 705	2 705				
Total [Dettes par échéance]	710 877	644 980	21 597	29 887	8 004	6 409

6.6 Réserves de conversion par devise

En KMAD	RÉSERVES DE CONVERSION GROUPE
Total Devises zone Euro	39
Dirham marocain	-
Francs CFA BCEAO	-867
Total Unités devises zone Non Euro	-867
Total [Réserves de conversion par devise]	-828

6.7 Parties liées

En KMAD	Achats/charge	Ventes/produit	Dettes	C/C
West Afric Pharma	41 874		31 763	
ASD				16 467
Leiden Pharma	143			3 701
Axess Pharma	5 029	3 530	5 264	41 276
Azerys-SA	468		1 104	9 500
Tabid		4		4
Total [Parties liées]	47 514	3 534	38 131	70 948

6.8 Engagements hors bilan

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Avals, cautions et garanties données	16 756	16 756
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements donnés	-	-
Total engagements donnés	16 756	16 756

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Avals, cautions et garanties reçues	5 600	5 600
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total engagements reçus	5 600	5 600

6.9 Effectif moyen

En Nombre	Décembre 2021	Décembre 2020
Effectif du groupe (hors personnel extérieur)	1 041	996
Total [Effectif]	1 041	996

6.10 Scope de consolidation

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle en %	Méthode de consolidation
Sothema	Pharma		Consolidante
West Afric Pharma	Pharma	93	Intégration Globale
Axess Pharma	Pharma	100	Intégration Globale
ASD	R&D Pharma	30	Mise En Equivalence
Leiden Pharma	Distrib. Pharma	100	Intégration Globale
Azerys-SA	Traitement des plantes	51	Intégration Globale
TABID	SCI	95	Intégration Globale

6.11. La politique de gestion des risques financiers

Gestion du risque crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière en cas de non-respect par les tiers d'honorer les engagements. Le Groupe SOTHEMA est exposé à ce risque via les créances clients. Pour réduire ce risque, le Groupe a mis en place un processus de contrôle interne organisé par un comité de recouvrement permettant d'évaluer périodiquement et limiter les risques de contrepartie avec un suivi régulier de l'ensemble du portefeuille clients.

Gestion du risque de liquidité

Dans le cadre de ses opérations courantes, Le Groupe SOTHEMA dispose d'une ligne de crédit lui permettant d'assurer la continuité de ses activités. Le Groupe dispose également d'option d'extension de ces facilités avec des conditions satisfaisantes.

Le Groupe a mis en place une stratégie de couverture de change lui permettant de maîtriser l'évolution de son résultat financier. En souscrivant à des produits dérivés, Sothema fait face aux évolutions de la devise dans le cadre de ses approvisionnements en matière première et ses encaissements des ventes à l'international.

Gestion du risque marché

Le Groupe SOTHEMA est exposé au risque des matières premières qui dépend en grande partie des importations des composants. Ce risque est accentué avec l'épidémie courant 2020 augmentant le risque de rupture de stock. Pour faire face, Sothema dispose d'un stock de sécurité et des sources alternatives pour éviter toute pénurie et dépendance.

6.11. La politique de gestion des risques financiers

Chiffre d'affaires par nature de revenu

En KMAD	Décembre 2021
Ventes production	1 039 211
Ventes en l'état	707 841
Façonnage local	99 614
Ventes et Façonnage à l'export	209 212
TOTAL	2 055 878

Evolution des agrégats financiers

Agrégat financier (Consolidé)				Evolution	
En KMAD	Déc-21	Déc-20	Evolution %	Déc-21	Déc-22
Chiffre d'affaires	2056	1803	+ 14,01%		
Exscédent Brut d'Exploitation	480	429	+11,96		
Résultat d'Exploitation	426	362	+17,56		
Résultat Net (Part du Groupe)	279	230	+21,03		
Capitaux Propres Consolidés (Part du Groupe)	1290	1174	+9,87		

Charges				Charges	
En KMAD	Déc-21	Déc-20	Evolution %	Déc-21	Déc-22
Chiffre d'affaires	260 701	211 449	+ 23%		
Exscédent Brut d'Exploitation	290 607	258 802	+12%		

Endettement Net & Gearing				Charges	
En KMAD	Déc-21	Déc-20	Evolution %	Déc-21	Déc-22
Endettement Net	126 940	234 964	+ -46%		
Gearing	9,84%	20,02%	+ - 51%		

6.13. Evaluation à la juste valeur

Le groupe fait appel à des experts indépendants en ce qui concerne la réévaluation immobilières des terrains appartenant aux filiales.

Il est à signaler que le groupe a opté pour la règle de rotation des réévaluations à effectuer chaque trois ans pour la constatation des plus et moins-values observées.

La méthode d'évaluation est la comparaison directe des terrains avec le marché pour une estimation des justes valeurs.

A noter que le Groupe a effectué une mise à jour de réévaluations à la fin de l'exercice 2019 et qui a donné lieu aux impacts suivant :

Nature	Propriété	Valeur Bilan avant réévaluation	Réévaluation	Ecart de réévaluation
Terrain aménagé	TABID	125 200,00 MAD	19 278 000,00 MA	19 152 800,00 MAD
Terrain aménagé	WAPH	28 025 110,00 FCFA	3 329 112 000,00 FCF	3 301 086 890,00 FCFA
Terrain aménagé	SOTHEMA	175 000,00 MAD	19 288 800,00 MAD	19 113 800,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	5 000 000,00 MAD	31 782 600,00 MAD	26 782 600,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	4 544 400,00 MAD	19 476 000,00 MAD	14 931 600,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	38 000 000,00 MAD	59 563 350,00 MAD	21 563 350,00 MAD
Terrain aménagé	AXESS	2 617 922,00 MAD	5 612 960,00 MAD	2 995 038,00 MAD

6.14. Sociétés mises en équivalences (filiale ASD)

Sommaire de la situation de la filiale ASD mise en équivalence

Sociétés mises en équivalences	Secteur d'activité	Capital Social (KMAD)	Taux de participation	Prix d'acquisition (KMAD)	Date Clot.	Situation Nette (KMAD)	Résultat Net (KMAD)
A.S.D	Recherche & Développement	1 000	30	300	30/12/2021	10 111	230



ETAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTROLEURS DE COMPTES

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

EN KMAD	CAC 1				CAC 2				CAC 3				CAC 4				CAC 5							
	Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année					
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021			
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés																								
Emetteur	220	170	100%	100%	220	170	100%	100%	220	170	100%	100%	220	170	100%	100%	220	170	100%	100%	220	170	100%	
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	46	46	100%	100%	20	20	100%	100%	50	20	20	100%	100%	20	20	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes																								
Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	220	170	100%	100%	220	170	100%	100%	46	46	100%	100%	20	20	100%	100%	50	20	20	100%	100%	50	20	100%
Autres prestations rendues																								
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	220	220	100%	100%	220	170	100%	100%	46	46	100%	100%	20	20	100%	100%	50	20	20	100%	100%	50	20	100%

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2021

DATE	DÉSIGNATION	SUPPORT
26 Février 2021	Communication financière : indicateurs financiers T4 2020	Media24
25 Mars 2021	Communiqué post conseil d'administration du 24 mars 2021	Media24
26 Avril 2021	Avis de convocation de l'assemblée générale Sothema du 26 mai 2021	Media24
27 Mai 2021	Communiqués post AGO et AGE du 26 mai 2021	Media24
28 Mai 2021	Communiqué d'augmentation du capital et split de la valeur nominale de l'action Sothema	Media24
31 Mai 2021	Communication financière : indicateurs financiers T1 2021	Media24
07 Juillet 2021	Augmentation de Capital Sothema	Media24
30 Août 2021	Communication financière : indicateurs financiers T2 2021	Media24
29 Septembre 2021	Communiqué post conseil d'administration S1 2021	Media24 et MAG Challenge N°803
30 Septembre 2021	Rapport financier Semestriel S1 2021	Media24
30 Novembre 2021	Communication financière : indicateurs financiers T3 2021	Media24

Sothema

Des énergies unies pour la vie

Création et rédaction :
Mohamed Qrayim



Conception graphique :
Mohammed Essadik



Crédit Photos :
Ayoub Hamdoussi

Tél : +212 5 22 43 70 40

Fax : +212 5 22 33 41 00

www.sothema.com